This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frančais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
130
.M12
L12
1778

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME X.

Contenant le Tome IVe. des LETTRES.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.
TOME QUATRIEME,

CONTENANT

Les Lettres de Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles, avec quelques Réponses, &c.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce Tome quatrieme.

LETTRES I-LXIV. *De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.* pag. 1-85
Fragments d'une Lettre de l'Archevêque de Cambray. 86
LXV--CCII. *De Mad. de Maintenon au Cardinal de Noailles.* 88-280
CCIII. *Du Cardinal de Noailles à Me. de Maintenon.* 282
CCIV--CCXIV. *De Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles.* 286
CCXV. *Du Cardinal de Noailles à Me. de Maintenon.* 298
CXVI--CCXXXIV. *De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.* 300
CCXXXV. *Du Card. de Noailles.* 325
CCXXXVI--CCXXXVII. *De Mad. de Maintenon.* 327
CCXXXVIII. *Du Card. de Noailles.* 328
CCXXXIX. *De Me. de Maintenon.* 330
CCXL. *Du Card. de Noailles.* 331

CCXLI. *De Me. de Maintenon.* 332
Réponse. ibid.
CCXLII. *De Me. de Maintenon.* 333
CCXLIII-CCXLVI. *Du Card. de Noailles.* 334
CCXLVII. *De Me. de Maintenon.* 343
CCXLVIII. *Du Card. de Noailles.* 344
CCXLIX--CCLI. *De Me. de Maintenon.* 345
CCLII *Du Card. de Noailles.* 347
CCLIII. *De Me. de Maintenon.* 348
CCLIV. *Du Card. de Noailles.* 349
CCLV. *De Me. de Maintenon.* 351
CCLVI, CCLVII. *Du Card. de Noailles.* 352
CCLVIII. *De Me. de Maintenon.* 354
CCLIX. *Du Card. de Noailles.* 355
CCLX, CCLXI. *De Me. de Maintenon.* 356
CCLXII, CCLXIII. *Du Card. de Noailles.* 357
CCLXIV, CCLXV. *De Me. de Maintenon.* 360
CCLXVI--CCLXIX. *Du Card. de Noailles.* 362
CCLXX--CCLXXIII. *De Me. de Maintenon au Maréchal de Noailles.* 366
CCLXXIV. *Du Maréchal de Noailles à Me. de Maintenon.* 371

CCLXXV. *De Me. la Maréchale de Noailles.* 373
CCLXXVI. *De l'Abbé Bochart à l'Evêque de Clermont.* 374
CCLXXVII. *De l'Abbé Bochart, &c.* 376
Modele de la Lettre des Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles. 378

Fin de la Table des Lettres.

LETTRES

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
A M. LE CARD. DE NOAILLES (1).

LETTRE PREMIERE. (2)

Ce dernier jour de l'an 1694.

MR. de Meaux accorde tout, & nous allons lui envoyer Me. G. Le Roi le dira à M. l'Archevêque, & lui parlera comme croyant qu'il ne faut plus agiter cette af-

(1) Ces Lettres ont été recueillies par M. le Cardinal de Noailles. On se plaignoit, durant sa vie, du profond secret où il ensevelissoit quantité de choses curieuses, mais il prenoit des mesures pour en conserver la mémoire à la postérité. Il avoit chargé un homme de confiance de mettre en or-

faire. J'espere qu'avec cela le zele du Prélat se réfroidira. Je viens d'écrire à M. de Meaux. Je ne l'avois pu ces jours passés, m'étant trouvée assez incommodée d'un rhume. Je me presse de tout finir & d'engager notre ami à déclarer ce qu'il pense de la doctrine de cette femme. Je lui représente qu'après cela, il aura tout le temps d'examiner les écrits qu'il a, & d'y répondre comme il jugera à propos. Ma raison de le presser, Monsieur, est que je crois que l'affaire qui vous fut consultée la veille de votre départ réussira au premier jour, & qu'il me semble que vous devriez avoir décidé avant ce changement de condition. (1) Mandez-moi,

---

dre les pieces originales, & de les publier en temps & lieu. Je tiens celles-ci d'un ami de cet homme : & je crois ne pas mal choisir le temps & le lieu pour les mettre au jour.

J'ai marqué d'une étoile * les Lettres où j'ai retabli la date de l'année. Il y en aura, sans doute, quelques-unes de mal placées.

(2) Cette premiere Lettre est sûrement de cette année : car il est constant que Me. Guyon ne se retira que le 13 Janvier de la suivante, au Couvent de la Visitation de Meaux. M. de Noailles étoit alors Evêque de Châlons-sur-Marne.

(1) Il est vraisemblable que ces mots *changement de condition* se rapportent à (*notre ami*) l'Abbé de Fénelon, & qu'on pensoit dès-lors à lui

Monsieur, si vous m'entendez; je craindrois de me trop expliquer. J'ai vu un moment M. le Duc de Noailles : je suis aussi contente de son cœur pour moi que je le suis peu de sa santé : la mienne est encore trop mauvaise pour vous en dire davantage, ayant à écrire quatre lettres pour Me. G.... Auriez-vous cru que ce fût par moi qu'elle dût se tirer d'affaire? mais je crois être en sûreté, quand je pense qui j'ai consulté.

LETTRE II.

A St. Cyr, ce 22 Juin.

SI vous aviez quelque prétexte de venir ici, Monsieur, vous me feriez un extrême plaisir de me voir. Il seroit de conséquence pour le bien public, que j'eusse l'honneur de vous entretenir. Si vous ne jugez pas devoir faire ce voyage, je vous supplie de m'écrire votre avis sur les Livres de Me. Guyon, intitulés, l'un : *Le Moyen court & facile de faire l'o-*

donner le Siege de Cambray; mais je ne sais si ce Siege étoit alors vacant.

raiſon, & l'autre, l'*Expoſition du Cantique des Cantiques*. Je vous demande, Monſieur, de me dire votre ſentiment là-deſſus, de maniere que je le puiſſe montrer, ſi l'à-propos ſe préſente, ſoit à la charge, ſoit à la décharge de cette Dame. Ne datez point : gardez-moi le ſecret, & croyez qu'il n'y a qui que ce ſoit au monde qui ait pour vous plus d'eſtime & de reſpect que votre, &c.

LETTRE III.

Réponſe de M. de Châlons.

A Châlons, 6 Juillet 1694.

LEs Livres de Me. Guyon intitulés, l'un : *Le Moyen court & facile de faire l'Oraiſon*, & l'autre, l'*Expoſition du Cantique des Cantiques*, renferment ſous une apparence de piété des propoſitions dangereuſes, & qui tendent à renouveller les erreurs du Quiétiſme. On y trouve des maximes condamnées il y a près de 400 ans dans un Concile général tenu à Vienne en France, & qui étoient ſoutenues par des gens qui vouloient établir une nouvelle ſpiritualité, dont les

principes étoient fort conformés à ceux que Me. Guyon enseigne dans ses Ouvrages. Les voies de perfection qu'elle y donne ont été non-seulement inconnues aux Apôtres, à qui toute vérité a été revélée, mais sont formellement opposées aux regles qu'ils nous ont laissées, à celles des Sts. Peres qui les ont suivies, & à la pratique de tous les Saints. Car cette nouvelle maniere d'Oraison rejette adroitement les prieres vocales, la méditation de la Loi de Dieu, l'étude de sa parole dans l'Ecriture-sainte, l'attention aux beaux exemples de J. C. & des Saints. Elle regarde la mortification des sens, non-seulement comme inutile, mais même comme nuisible à la purification de l'ame, en ce qu'elle met les sens en vigueur, loin de les amortir : ce sont ses termes. Elle condamne finement les examens de conscience, les réflexions sur sa conduite particuliere, les lectures saintes, & les autres moyens qui ont élevé les Saints à la perfection, qu'ils ont pratiqué toute leur vie avec un si grand soin, & qu'ils ont si fortement recommandés dans leurs écrits. Ainsi cette doctrine est entiérement opposée à celle de l'Eglise, & ne peu faire aussi que des Chrétiens d'une espece bien différente de ceux que

l'Eglise forme sur les regles de l'Evangile. Car, au-lieu de les rendre vigilants, ardents à remplir leurs devoirs, fervents dans le service de Dieu, au-lieu de les porter à se faire continuellement la violence nécessaire pour vaincre leurs défauts & surmonter leurs tentations, de les mettre toujours aux mains avec eux-mêmes pour parvenir au renoncement de soi-même, & de les exciter à faire leurs efforts pour suivre J. C. comme il leur ordonne, cette nouvelle doctrine les livre à l'indolence, à l'inaction, à la mortification, à l'orgueil : elle excuse leur paresse & leur négligence, & la regarde même comme un moyen utile pour conserver la paix dans leur intérieur, que l'empressement à s'instruire de leurs devoirs & à les remplir pourroit troubler : elle les dispense, pour ne leur pas faire perdre leur prétendue union avec Dieu, de l'application qu'ils doivent avoir à combattre les tentations : les fautes même qu'elles leur peuvent faire commettre, ne souillent point leurs ames à cause de la sublimité de leur oraison, & de la pureté qu'elle leur a communiquée, non plus que l'or ne peut plus, lorsqu'il a été parfaitement épuré dans le feu, contracter d'impureté que superficielle ; compa-

raiſon qui autoriſe les plus dangereuſes & les plus honteuſes conſéquences que les Quiétiſtes tirent de leurs principes. Les Livres dont il s'agit les établiſſent en pluſieurs endroits, & ſont par conſéquent fort condamnables. La nouvelle maniere de prier qui y eſt enſeignée, loin de conduire à la perfection qui doit être le fruit de la priere, en éloigne, & n'aboutit qu'à une piété apparente qui eſt toute en idée & en imagination, parce qu'elle ne va point à réformer le cœur & à le remplir des vertus chrétiennes, ſans quoi il ne peut jamais faire de priere agréable à Dieu, ni s'unir à lui : c'eſt le jugement que je crois devoir en conſcience porter de ces Livres.

LOUIS-ANT., ÉV.-COMTE DE CHALONS.

LETTRE IV.

De Me. de Maintenon.

A St. Cyr, ce 29 Juillet 1694.

VOici un livre, Monſieur, que M. l'Evêque de Chartres m'a envoyé : je l'ai fait voir à M. l'Evêque de Meaux; mais j'y joins pour vous les réflexions

de M. de Ch.., parce que je ſais qu'il a pour vous une entiere confiance. J'ai parlé au Roi de votre affaire, & je lui ai dit que vous lui en parlerez : il me parut prévenu, en me diſant que les Evêques n'avoient que faire dans les aſſemblées qui ſont purement temporelles ; je lui répondis que vous en étiez en poſſeſſion depuis bien des années, & que je lui en dirois davantage quand je ſerois mieux inſtruite. Croyez, Monſieur, qu'il n'y a perſonne qui vous honore plus que

MAINTENON.

LETTRE V.

A Verſailles, ce 7... 1694.

JE n'ai reçu que depuis deux jours, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée pourtant du 25 Octobre. Je crois, comme vous, que notre ſecret (1) a été découvert, & que c'eſt ce qui a déterminé M. l'Archevêque à ce que je vis arriver à Fontainebleau avec beaucoup d'étonne-

(1) Sur les Conférences d'Iſſy.

ment & de chagrin, prévoyant bien que les choſes ne pourroient ſe conduire comme nous les avions projettées. Je n'ai rien à dire, puiſque vous croyez qu'il n'y a plus rien à faire. Dieu veuille achever ce que vous aviez commencé, & éclairer les perſonnes que nous avons cru prévenues ! Il ne faut vouloir que ce qu'il veut, & je n'ai qu'à me conformer à vos avis. Nos amis ne me diſent rien ; & je n'ai plus, Monſieur, qu'à vous aſſurer qu'il n'y a perſonne qui vous honore plus que je le fais.

P. S. Je ne puis écrire à Châlons ſans aſſurer Mad. la D. de Noailles de mes très-humbles reſpects. J'ai eu bien de la peine de celle que M. le Duc de Noailles aura ſentie de l'affaire de Barcelone. Je voudrois qu'il fût moins ſenſible, & qu'il ſe contentât de trouver le Roi comme il le trouve. Il pardonne difficilement les fautes ; mais il n'impute point les malheurs.

LETTRE VI.

Ce 17 Janvier 1695.

MOnſieur l'Evêque de M... eſt ici, & m'a vue ce matin. Il eſt réſolu de finir l'affaire avant de partir; c'eſt donc de vous préſentement, Monſieur, qu'elle dépend. J'ai toujours les mêmes raiſons de ſouhaiter qu'on parle à nos amis : ils le deſirent auſſi, & m'en aſſurerent encore hier. Me. G.. eſt établie où vous ſavez : on en a encore parlé au dernier vendredi ; & ſi ceci ne finit, nous ne pourrons cacher que Me. G. ne ſoit trop protégée. Je ne m'explique peut-être pas d'une maniere intelligible : mais, Monſieur, vous n'y perdez rien ; & nous nous entendrons bien quand vous ſerez ici. M. de M. vous y ſouhaite, & m'a priée de vous preſſer : mais je me contente par reſpect de vous rendre compte de l'état des choſes. Je ne vous dis plus, Monſieur, à quel point je ſuis votre, &c.

LETTRE VII.

A Verſailles, ce 18 Avril 1695.

J'Ai lu & relu pluſieurs fois, Monſieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me confier : & pour obéir ſimplement à ce que vous m'ordonnez, je vous dirai qu'il me ſemble que vous dites tout ce qu'il faut pour préſerver de l'illuſion & de l'oiſiveté, & pour ſoutenir l'oraiſon même, dans toute la ſimplicité où Dieu appelle quelques ames. Ce n'eſt pas à moi à en dire davantage, & je n'en aurois pas tant dit à tout autre qu'à vous. On vous attendoit ſur l'intérieur, & vous l'avez ſoutenu. M. le M.... de N.. a eu une derniere converſation avec le Roi, dont j'ai été bien plus contente que des autres. Il me parut qu'ils ſont de même l'un pour l'autre, qu'ils ſe ſont ſéparés en bonne amitié, & bien réſolu qu'il ne retournera plus dans ce pays-là. Je n'oublierai rien, Monſieur, pour lui adoucir cette campagne dans tout ce qui me ſera poſſible, & pour vous marquer en tout la vérité des proteſtations que je vous ai faites.

LETTRE VIII.

A Verſailles, ce 18 *Mai* 1695.

JE ſuis très-aiſe, Monſieur, de voir votre ordonnance publique : (1) il me ſemble que ſi j'avois été auſſi bien avertie qu'on le ſera déſormais, je n'aurois point commis toutes les fautes que vous ſavez, Monſieur, qui ſe ſont faites à St. Cyr. Je n'ai pu encore montrer au Roi ce que vous m'avez envoyé : il eſt tout occupé à faire partir ſes Généraux, à les inſtruire avant qu'ils partent. Celui auquel nous prenons tant d'intérêt a certainement une mauvaiſe affaire entre les mains ; mais le Roi la connoîtra auſſi-bien que le public : ainſi, Monſieur, on lui ſera obligé s'il s'en tire paſſablement, & l'on ne lui ſaura point mauvais gré s'il s'en tire mal. J'eſpere beaucoup en Dieu, & qu'il donnera une protection particuliere à M. le Maréchal de Noailles : il ne faut point qu'il y retourne : & je

(1) Elle eſt datée du 25 Avril, & ne parut qu'au mois de Mai. Celle de M. de Meaux eſt datée du 16 Avril.

vous assure encore qu'il ne tenoit qu'à lui de demeurer ici : il a pris le parti d'un homme zélé & affectionné ; & quand on suit de telles impressions, sous un Roi tel que celui-ci, on ne s'en repent point. J'ai revu aujourd'hui M. l'Abbé de Fénelon embarrassé de son sacre : car Messieurs vos Confreres s'élevent tous contre M. de Chartres sur ce qu'il veut céder la premiere place dans son Diocese ; (1) il me paroît, Monsieur, que vous n'augmenterez pas les difficultés, & que vous êtes également prêt à y être ou à n'y être pas : ce qui me console, c'est que j'apprends qu'une affaire vous amenera encore ici, & que j'aurai la joie de vous assurer du respect que j'ai pour vous. M. de Ch.... m'a envoyé un petit mémoire de votre part pour une petite Demoiselle que vous voulez mettre à St. Cyr : je m'en vais en être la solliciteuse auprès du Pere de la Chaise. Permettez moi d'assurer ici Me. la D. de Noailles de ma reconnoissance & de mon respect.

---

(1) V. la *relation du Quiétisme*, par l'Abbé Phileppeaux. Il dit justement tout le contraire. Il étoit pourtant fort instruit ; mais il est si difficile de savoir & d'écrire exactement la vérité !

LETTRE IX.

A St. Cyr, ce 25 Mai 1695.

JE suis bien-aise, Monsieur, de vous rendre compte de ce qui s'est passé sur le sacre de M. l'Archevêque de Cambray. Vous savez avec quelle liberté, quelle confiance je m'explique avec vous. La premiere difficulté est venue par vous, Monsieur; & la suite montre assez qu'elle n'étoit pas sans fondement. Je la fis à M. de C..., & je fus long-temps ensuite sans en entendre parler. Enfin, il m'écrivit à Compiegne, qu'il avoit consulté & trouvé que M. l'Evêque de Chartres pouvoit fort bien céder la premiere place dans son Diocese. Je reçus en même-temps une lettre de lui qui me mandoit qu'il étoit prêt à être le troisieme. Jusques-là je n'avois rien dit au Roi; mais voyant tout le monde d'accord, je lui dis que j'avois prié M. de C... de se faire sacrer à Saint-Cyr, & que nous avions choisi M. de Meaux, M. de Châlons & M. de Chartres. Le Roi répondit que ce seroit donc M. de Chartres qui présideroit à la cérémonie. Je dis que non:

que vous aviez dit d'abord que c'étoit à l'Evêque Diocésain à présider ; mais qu'on avoit consulté & trouvé que M. de Chartres pouvoit céder sans violer les regles. Je vis bien que le Roi n'étoit pas persuadé ; mais je crus qu'il n'y avoit qu'à en demeurer-là. Dès le lendemain, le Roi me dit qu'il avoit parlé à M. l'Evêque de Soissons, qui soutenoit que ce que M. de Chartres vouloit faire n'étoit pas raisonnable J'écoutai sans répondre. On alla à Liancour, & le Roi en parla à M. de Rheims, qui décida encore plus fortement. Je ne me pressai point de mander tout cela à M. de C.... & encore moins à M. de Chartres ; j'arrivai ici : je vis M. de Cambray, qui savoit déja, je crois par M. de Beauvilliers, ce qui s'étoit passé, & qui étoit embarrassé par égard pour M. de Meaux. Il m'envoya quelques jours après une lettre de M. de Chartres, qui lui mandoit qu'il ne changeroit point d'avis ; qu'il croyoit qu'on lui feroit tort de prétendre de le précéder sans son Diocese : mais qu'il avoit droit sans doute de céder sa Chaire pour la parole, ses fonctions pour les Sacrements, & sa préséance dans l'Eglise, à des Prélats beaucoup plus anciens que lui dans l'Episcopat, & fort supérieurs

par leur mérite : qu'il ne voyoit point que J. C. ni l'Eglise eussent rien réglé là-dessus, & qu'il demeuroit ferme dans son sentiment. Je montrai cette lettre au Roi, à qui je demandai conseil : il me répondit qu'il ne seroit jamais d'avis que M. de Chartres commençât une chose qui déchaîneroit les Evêques contre lui. Voilà, Monsieur, comment cette affaire s'est passée. J'en rendis compte à M. de Cambray, qui me manda hier au soir qu'il vous avoit écrit, à vous & à M. de Meaux, ce changement. Je proposai, pour avoir les trois Evêques choisis, de faire le sacre à Versailles : mais M. de Cambray a des raisons de ne le pas vouloir ainsi : il faudra donc choisir des Evêques moins anciens que M. de Chartres. Je suis bien scandalisée qu'un Evêque ne puisse être accommodant sans blesser les autres : & j'aurois mieux aimé voir sacrer aussi M. de Chartres, troisieme, (1) comme nous l'avons projetté, que premier où il sera : ce que je ne sais pas encore. Dans tout ceci, je n'ai pas oui parler de M. de Meaux, & je ne m'en

---

(1) M. de Chartres substitua en sa place Mr. d'Amiens. Le sacre se fit à St. Cyr le 10 de Juin.

suis mêlée que lorsqu'il a fallu parler au Roi. M. de Cambray ne me dit pas un mot (1) de vos ordonnances : on n'a pas manqué de vouloir les attaquer auprès du Roi, comme mal faites, comme dangereuses, & comme concertées. Je crois avoir répondu à tout, & avoir même persuadé : ceci n'est que pour vous.

J'ai reçu une lettre de M. le Duc de N.., il ne se porte point bien : il trouve les choses en mauvais état : il n'a pas laissé de commencer dès le lendemain de son arrivée. J'espere que Dieu le protégera ; je n'oublierai rien pour soulager ses peines.

Je vous supplie, & Me. la Duchesse, de me croire pour toute votre maison telle que je dois être pour une maison dont vous êtes l'un & l'autre.

---

(1) Il avoit écrit à M. de Châlons, qu'il condamnoit tout ce qui étoit condamné dans son Instruction Pastorale.

LETTRE X.

A St. Cyr, ce 19 Juin 1695.

J'Ai fait faire un placet pour Mlle de Chaunac : j'ai prié le Roi de l'accorder, & j'ai tiré de la Supérieure de St. Cyr, l'ordre au Généalogiſte de faire les preuves après que la femme prépoſée pour la viſite des Demoiſelles aura jugé qu'elle peut être reçue dans la maiſon de St. Louis. Il faut donc, Monſieur, porter les preuves de nobleſſe à d'Hozier, & montrer la petite-fille à la femme. D'Hozier donnera enſuite ſon certificat, & l'enverra avec le placet répondu par le Roi à M. de Pontchartrain, qui fera expédier un brévet, en vertu duquel la petite Demoiſelle ſera reçue. Voilà des cérémonies qu'on n'a pu abréger, & que le Pere de la Chaiſe n'a pas même compriſes. Je ne me mêle plus de ces entrées ; mais je me ſuis rendue la ſolliciteuſe de celle-ci, parce qu'il me paroît que le bon Pere les traîne un peu en longueur.

Je ſuis bien fâchée, Monſieur, du mal de M. le Maréchal de Noailles, & bien aiſe de ce qu'il a pris ſon parti. Nous

l'aurons bientôt, & je n'oublierai rien pour adoucir sa peine. Ce changement est fâcheux pour M. votre neveu, qui trouvera en M. de Vendôme un Gouverneur très-différent de M. de Noailles.

LETTRE XI. *

Ce 13 *Août* 1695.

SI l'on vous offre la place vacante (1), la refuserez-vous, Monsieur, sans consulter des gens de bien? En trouverez-vous qui ne vous disent pas qu'il faut souffrir les maux déja faits & faits sans vous, dans la vue de tout changer à l'avenir? Y eut-il jamais une cause de translation plus forte que le bien de l'Eglise, & le salut du Roi? Est-il permis de préférer le repos au travail, & de refuser une place que la Providence vous donne, sans que vous y ayez contribué? Gardez-moi le secret de ce billet, Monsieur, & sans aucune exception que pour Madame votre mere.

(1) Par la mort de François de Harlay, le 6 Août.

LETTRE XII.

A Versailles, ce 18 Août 1695.

JE comprends en partie la pesanteur & l'importance du joug qu'on veut vous imposer; mais, Monsieur, il faut travailler : vous avez de la jeunesse & de la santé; ce n'est pas à moi à vous exhorter à la sacrifier à la gloire de Dieu, au bien de l'Eglise & au salut du Roi. Voici une lettre d'un de vos amis qui fait une partie de ce qui se passe : vous nous garderez le secret à tous : il faut quelquefois tromper le Roi pour le servir : & j'espere que Dieu nous fera la grace de le tromper encore à pareille intention, & de concert avec vous.

LETTRE XIII.

A Meudon, ce 29 Août 1695.

MR. & Me. de Montchevreuil ne sont pas ponctuels. Je pencherois plus pour M. Tiberge, s'il n'y a rien dans ce choix qui vous soit désagréable. La let-

tre que j'ai écrite à Rome est partie dès le lendemain que vous m'eûtes ordonné de l'écrire : j'en ai chargé M. Bontems. Il y auroit eu de l'affectation à ne pas prendre M. de Rheims & M. de Meaux dans la conjoncture présente. J'oubliai, Monsieur, que le Roi m'avoit dit que M. de Noyon pressoit fort pour donner l'Evêché de Châlons à M. l'Abbé de Tonnerre, afin qu'on vît trois Pairs de même nom. Je priai le Roi de préférer une bonne pierre angulaire à cette symmétrie. Il n'est plus nécessaire, Monsieur, que vous signiez, ni que vous finissiez vos lettres par aucun compliment : j'aimerois mieux votre bénédiction : vous n'aurez aucune brebis ni si zélée, ni si soumise, ni si attachée, ni si respectueuse que moi : je ne vous le dirai plus.

Selon ce qu'on a vu aujourd'hui par l'état des armées, il pourroit bien y avoir une grande action cette nuit : vous en connoissez la conséquence, & l'intérêt que je prends au bien de l'Etat.

LETTRE XIV.

Ce 9 Septembre 1695.

LE Roi ne m'a pas encore nommé une fois l'Abbé de Charost : il seroit bon de s'informer à fond s'il est dans cette malheureuse doctrine : car il faut savoir à quoi s'en tenir, soit pour l'occasion présente, soit pour les autres.

Rien n'est égal au bon Pere : mais, Monsieur, Dieu instruit le Roi malgré lui : & je vis hier en lui des dispositions qui vous raviroient, si je pouvois vous les confier dans une lettre. Redoublez vos prieres, Monsieur : faites-en faire par vos bonnes ames de Châlons ; je n'eus jamais de si grandes espérances que celles que j'ai depuis hier, & je n'ai pu vous les taire.

On est bien content de votre derniere conversation : & on ne veut plus se mêler des affaires Ecclésiastiques que pour vous aider à soutenir le bien. Comment faut-il que je fasse, Monsieur, à l'égard de ceux qui s'adressent à moi, comme, par exemple, les Capucines de Paris, qui me prient de parler au Roi sur quelque chose qui les regarde ? Il me répond avec raison que ce

n'eſt pas à moi à y entrer : faut-il que je vous renvoye ces placets, quand vous ſerez Archevêque de Paris ? Inſtruiſez-moi une fois pour toutes, s'il vous plaît.

LETTRE XV.

Ce 28 Septembre 1695.

JE prie Dieu, Monſeigneur, de vous bien inſpirer. De quel côté que vous tourniez, vous ſerez blâmé. Le Quiétiſme fait plus de bruit que je ne penſois, & bien des gens à la Cour en ſont plus effrayés que ne l'a été M. de Chartres. Je n'aime guere à me mêler des affaires des autres. Je ne connois perſonne de la Congrégation de St. Maur. Tous les jours me ſont égaux, Monſeigneur. Si vous ne me trouvez pas à Verſailles, vous viendrez à St. Cyr. Le Roi prendra médecine Lundi : vous me trouverez ſûrement Mercredi : mais il eſt très-vrai que tous les jours ſeront bons. J'ai eu ce matin une grande converſation avec le Pere de la Chaiſe ſur l'amour de Dieu : il veut que la ſatyre de Deſpréaux ſoit donnée au public. Je vous écris avec une grande précipitation : j'attends le Roi d'un moment à l'autre.

LETTRE XVI.

Ce premier Octobre 1695.

VOs Bulles ſont en chemin, & le Pape a donné toutes les marques poſſibles d'approbation au choix que le Roi a fait. Je ſuis ravie de voir cette affaire conſommée, & d'être la brebis d'un tel Paſteur. Vous n'en aurez jamais une plus ſoumiſe & plus affectionnée. Ce billet, Monſeigneur, n'eſt que mon premier compliment. J'aurois d'autres choſes à vous dire, mais elles ne preſſent point. J'eſpere une viſite à St. Cyr, & que vous aurez la complaiſance d'y venir dire la Meſſe, & de voir notre Communauté.

LETTRE XVII.

A Fontainebleau, ce 6 Octobre 1695.

NOus avons appris ici, Monſeigneur, la maniere dont le Pape en a uſé envers vous, & j'en ſuis bien plus aiſe que ſi ma recommandation avoit été écoutée: celle du Roi n'étoit pas arrivée : & il me

l'a

l'a dit ainsi, quand je lui ai fait vos remerciments de la part de M. le Maréchal de Noailles. M. le Cardinal de Janson prétend avoir fait des merveilles; & je suis très-persuadée de ses bonnes intentions; mais il me paroît qu'il n'a pas trouvé de grandes difficultés dans l'esprit de Sa Sainteté. Le Roi ne veut point vous donner un Evêque à Châlons, que vous ne soyez ici: & quand j'ai voulu lui dire que vous auriez des mesures à prendre avec lui, il m'a répondu qu'il faudra toujours bien que vous les preniez à Paris; & que quand votre Successeur seroit nommé, il n'iroit pas sitôt à Châlons. Je n'ai guere insisté, parce que j'ai cru qu'il étoit bon que cette affaire se conclût avec vous. Je vous renvoye la lettre de M. le Nonce: vous trouverez encore celle de M. le Cardinal de Janson, qu'il faut brûler, s'il vous plaît. Vous verrez bien pourquoi.

LETTRE XVIII.

Ce 9 Octobre 1695.

JE crois avoir oublié, Monseigneur, de vous mander que le Roi trouve très-bon que vous écriviez au Pape pour

le remercier. J'ai répondu sur l'Evêque de Châlons, que l'on veut vous voir auparavant. Je crois devoir dire au Roi de quoi l'Abbé de Charost est accusé : mais j'espere, Monseigneur, que j'aurai l'honneur de vous entretenir, avant qu'il soit question de cette affaire. Quand je songe à mon personnage, je crains toujours d'avoir des amis : il y a un malheur attaché à tout ce que je protege.

LETTRE XIX. *

Ce 12 Octobre 1695.

J'Ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de St. Cyr : & entre autres il a été question des taxes du Clergé, qui sont, à ce qu'il prétend, exorbitantes à proportion du revenu de l'Abbaye de St. Denis : sur cela, il a dit que l'Archevêché de Paris n'avoit jamais porté ce qu'il devoit porter. Je lui ai demandé s'il en seroit toujours de même : il m'a répondu : « Oui, à moins que le » nouvel Archevêque ne veuille se faire » justice. » J'ai cru, Monseigneur, devoir vous donner cet avis, comme je ferai sur tout ce qui me reviendra : vous en se-

rez tout & si bon usage qu'il vous plaira, & ne m'en ferez réponse qu'en cas de nécessité.

Le Pere de la Ch... dit au Roi dans le commencement que nous avons été ici, que je disois tout au Curé de Versailles, qui de son côté redit beaucoup de choses à M. Boileau. Une des choses que j'ai dites, c'est que je vous ai fait Archevêque de Paris, & plusieurs autres aussi fausses: mais ce que je dois vous répéter, c'est qu'il y a déja long-temps que Mr. l'Archevêque de Cambray m'avertit que le Curé rapportoit tout ce que je lui disois: ainsi il y auroit de ma faute à m'y exposer. Je crois qu'il est bon que vous en soyez averti. Je dînai il y a quelques jours chez M. de Pontchartrain: il fit beaucoup de railleries assez aigres sur le *Monseigneur*, que les Evêques se donnent, & dit que St. Ambroise & St. Augustin ne s'en étoient jamais donné. Voyez si dans tous les temps les Peres de l'Eglise ne sont pas bons à suivre.

Me. de Pontchartrain, à qui je fais la guerre sur le Jansénisme, dit qu'on verroit comme vous en useriez avec son Confesseur, & qu'elle jugeroit par-là du goût que vous auriez pour les honnêtes gens: elle affecte fort de dire qu'elle n'a point

d'autres ſentiments que ceux du Pere de la Tour : s'il n'eſt pas Janſéniſte, il doit s'en expliquer, car on veut le confondre avec eux.

Je voulois attendre à vous dire ce que je vous écris : mais il reviendra autre choſe : & ce qu'a dit M. de Chamillart m'a déterminée. Je veillerai pour vous ſur tout, Monſeigneur, & vous ſaurez bien diſtinguer ce qui mérite de l'attention de ce qui n'en mérite pas.

Je ne doute pas que nous ne vous trouvions tout établi à Paris. Je prie Dieu ſouvent pour qu'il vous y ſoutienne : & j'entretiens quelquefois le Roi de tout ce qui va s'élever contre vous : il me paroît bien diſpoſé à vous ſoutenir.

P. S. Voudriez-vous un chiffre avec moi pour les noms principaux ? Je ne le ferai pas romaneſque.

LE ROI, ...	109	45	4.
M. l'Archevêque, ...	150	60	5.
M. le Duc de Beauvilliers,	40	200	30.
M. de Cambray, ...	25	.	.
Le Pere de la Chaiſe, .	28	80	3.
M. de Pontchartrain, .	29	.	.
M. de Chartres, ...	48	.	.
M. de Noailles, ...	50	.	.
Le Cardinal de Bouillon,	32	.	.

Le Cardinal de Janson, . . 39 . . .
Le Cardinal d'Estrées, . 42 . . .
M. d'Orléans, ... 46 . . .
Mme. de Maintenon, . 59 22 .
Monsieur, ... 57 . . . .
Les Jésuites, ... *Les Dévots* . . .
Les Jansénistes, . . . *Les Anciens* . . .
Les Quiétistes, . . *Les Modernes* . .
La Sorbonne, . . . *La Famille* . . .
M. de Meaux, ... 102 . . .
M. de Reims, ... 104 . . .
M. le Premier Président, . 480 . . .

LETTRE XX.

Ce 18 *Octobre* 1695.

LE Roi me dit à peu près, Monseigneur, ce qui s'étoit passé entre vous, & qu'il ne vous pressoit point pour déterminer le Confesseur; cela étant, vous pouvez ne venir à Versailles qu'à votre commodité. Je crois qu'il suffiroit de lui écrire l'élection du Général de l'Oratoire, & qu'en tout vous devez vous mettre dans une grande liberté, soit pour venir rarement dans des temps, fréquemment dans d'autres, & pour écrire quand & par qui vous voudrez. Je ne doute

pas, Monseigneur, que votre censure ne fâche les deux partis. C'est la destinée de ceux qui vont droit. M. de Pontchartrain rapporta Mercredi dernier, l'affaire du Sr. Davant : le Roi lui dit de vous remettre tous les écrits, & de ne rien faire là-dessus que par vous. M. de la Reynie voudroit tout lire, & même composer un Livre pour prouver la folie de ces opinions. Pourquoi, Monseigneur, refusez-vous à l'Abbé Têtu de l'employer, & de commencer par de petites commissions pour avancer plus ou moins selon qu'il s'en acquitteroit ? Il est plein de bonnes maximes : & je lui dois ce témoignage, que dans les temps de sa vie où il étoit le plus dissipé, & noyé dans le commerce des Dames, je l'ai toujours vu droit, sincere, & même sévere sur la Religion. Je ne suis chargée de rien : c'est une pure question que je vous fais par la liberté que vous me donnez, & dont je ne veux jamais abuser. M. le Curé m'a parlé du Pere d'Emeric (1). Je ne manquerai pas de dire ce qu'il en pense.

(1) On avoit projetté de le faire Confesseur de M. le Duc de Bourgogne. Il étoit fort estimé du P. Gonzalès son Géneral, d'une conduite irréprochable, d'une piété sévere, fort estimé de tout le monde, haï des Jésuites, & persécuté par le P. de la Chaise.

LETTRE XXI.

Ce 19 Octobre 1695.

J'Eus l'honneur de vous écrire hier avec tant de précipitation, que j'oubliai ce que j'avois à vous dire de plus pressé. On m'a proposé de nommer pour l'Evêché de Montpellier M. de Beaufort qui est auprès de vous. Je n'ai pas cru, Monseigneur, que je le dusse faire sans savoir ce qui vous convient. Par ce qu'il m'est revenu, je crains que ce mariage que j'approuvois tant, ne puisse se faire. Je n'avois pas bien compris l'affaire de Saint-Malo.

LETTRE XXII.

Ce 22 Octobre 1695.

CE n'est pas le P. de la Tour qui est Confesseur de la Dame dont je vous ai écrit. C'est un M. Ameline, qui est je ne sais quoi à Notre-Dame. Mais je vous ai mandé qu'elle s'autorisoit fort du Pere de la Tour, & soutenoit que lui, elle

& son Confesseur pensoient les mêmes choses.

M. l'Archevêque de C. a fait un merveilleux sermon le jour de St. François, dans lequel il marqua fort le desir qu'il avoit de faire son devoir conjointement avec tous les gens de bien : qu'il convioit tous les Religieux sans aucune exception, sans distinction : que tout lui seroit également bon, pourvu qu'on voulût aller au bien. C'est M. le Duc de Beauvilliers qui me l'a ainsi rapporté, en le louant fort de ce qu'il n'a pas voulu prêcher avant le jour qu'on a accoutumé de le faire, afin de ne rien innover. J'ai une grande envie de vous voir.

LETTRE XXIII. *

Ce 10 *Octobre* 1695.

LE P. de la Chaise a porté au Roi un Testament de M. Arnauld qui court en manuscrit, & qu'il prétend être fort mauvais, & réveiller les questions du Jansénisme. Il propose au Roi de le faire examiner & condamner par la Sorbonne, ou de le supprimer sans bruit.

Je reçois en ce moment, Monseigneur,

votre lettre du 8 de ce mois. Vos réponses me plaisent, parce qu'elles m'instruisent. Cependant je sais combien votre temps est précieux, & je me fais un vrai scrupule de vous en dérober quelques instants. La même amitié qui m'engage à vous donner des avis, vous dispense d'y répondre. Usez d'une entiere liberté avec moi, & laissez tomber tout ce qui sera digne de mépris, ou indigne d'être relevé. Mon unique intention est de m'unir à vous pour le bien que je pourrai faire dans la place où Dieu m'a mise. Quand au *Monseigneur* que je vous donne, je ne crois pas que toute votre modestie veuille exiger de moi que je vous respecte moins que votre prédécesseur, à qui j'ai toujours écrit de même. Je vous donnerai à St. Cyr ce que vous voulez bien avoir de commun avec moi, & nous ne nous en servirons que rarement.

LETTRE XXIV.

A Marly, le 2 de Novembre 1695.

LE Roi m'ordonne de vous dire, Monseigneur, qu'il juge à propos de vous voir avant Lundi, que vous pouvez ve-

nir à ſon lever le jour qu'il vous plaira. J'eſpere, ſi je ſuis ici ce jour-là, que vous entrerez dans ma chambre, quand ce ne ſeroit que pour accoutumer le monde au commerce dont vous voulez bien m'honorer. Le *bon Pere* m'a pouſſée à bout; & bientôt je ſerai auſſi Janſéniſte, moi. Je crains que bien des gens n'ayent été pourſuivis pour un crime dont ceux qui les accuſoient ne les croyoient pas coupables.

LETTRE XXV. *

A Marly, ce 6 Novembre 1695.

LE Roi me demanda hier ſi vous ne ſeriez pas toujours en habit long : (1) & ſur ce que je lui dis que tous vos con-

---

(1) L'Archevêque répondit, que Verſailles étant de ſon Dioceſe, il ne pouvoit y paroître qu'en habit long, conformément aux Statuts de l'Egliſe de Paris. Le Roi n'avoit point pour cet habit la même averſion que pour l'habit de Moines. Il avoit vu avec plaiſir M. de Chartres, M. de Quebec & M. d'Angoulême ſe conformer là-deſſus aux regles. Un Courtiſan demandant au dernier, pourquoi cette ſingularité? Pour empêcher la preſcription, répondit l'Evêque.

freres en feroient bien fâchés, il me répondit que vous étiez le seul qui fussiez dans votre Diocese, & qu'ainsi ce n'est point une conséquence pour eux. Quand viendrez-vous, Monseigneur, prendre le *Pallium*? M. l'Evêque de Chartres est à St. Cyr, & sera, je crois, Mardi à Paris : mais vous m'avez offert de faire cette cérémonie chez nous. On m'écrit souvent pour le retour du Pere de Ste. Marthe; dois-je me mêler de cette affaire?

LETTRE XXVI.

A Marly, ce 8 Novembre 1695.

JE suis ravie, Monseigneur, de ce que vous prendrez possession Jeudi. Je joindrai mes prieres aux vôtres pour que Dieu donne sa bénédiction à tout ce que vous allez faire. Je suis fort contente de mes dispositions pour mon Pasteur. Le Roi saura que le Chapitre de Notre-Dame est content de vous, & qu'il ne s'en est jamais plaint.

Je serois bien fâchée que Me. la Duchesse de Noailles ne pût être à Versailles Samedis, puisque cette absence signifieroit une indisposition.

Il n'eſt pas poſſible que le P. de la Chaiſe manque à vous rendre ſes reſpects : s'il y manque, rendez-lui les vôtres. Accoutumez-vous à faire une lettre à part de ce que vous voulez que je montre au Roi : il n'y faut rien mettre qui marque notre grand commerce ; mais ſeulement que vous me chargez de vos commiſſions puiſque je l'ai bien voulu.

LETTRE XXVII. *

Ce 10 Novembre 1695.

LE Roi vient de me dire que Hier (1) eſt ſur vos louanges de ce que vous avez défendu à votre Secretaire de rien prendre pour la diſpenſe des bans : que vous avez ordonné qu'on s'adreſſât à vous-même, & que vous marqueriez ce qu'on donneroit, qui ſeroit porté aux hôpitaux. Il m'a paru que le Roi l'approuvoit autant que Hier ; mais qu'il croyoit que la taxe devoit être modique, & au-deſſous de celle qu'on donnoit au Secretaire. Voilà, Monſeigneur, de ces

(1) Chiffre.

avis que je vous donnerai, afin que vous ſachiez comment les choſes ſont priſes ici. Mais, s'il vous plaît, vous ne changerez pas vos meſures ſur ces avis-là. Je prétends vous ſervir, & non vous gêner.

LETTRE XXVIII. *

Ce 15 Novembre 1695.

NE me rendez point raiſon, Monſeigneur, du papier que je vous ai envoyé, à moins qu'il n'y eût quelque choſe à faire, ou à dire au Roi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous m'avez promis de ne m'écrire que pour le néceſſaire : votre temps eſt précieux.

Je me fais mauvais gré d'avoir oublié de vous recommander un Prêtre de St. Germain, nommé M. Michel. Il étoit Vicaire; il s'eſt brouillé avec le Curé : & il n'eſt plus rien, à moins que vous ne comptiez pour quelque choſe d'être homme intelligent, actif, laborieux, & capable : c'eſt lui qui s'eſt toujours mêlé des charités de ce lieu-là, tant pour les François que pour les Anglois. La Reine d'Angleterre doit vous en parler : & vous lui feriez un extrême plaiſir de le placer.

Elle croit lui être obligée, & ne peut s'acquitter envers lui. Jugez de ce que son cœur doit souffrir. On m'a encore priée de vous recommander M. Varet, Vicaire de St. Eustache depuis long-temps ; il a servi plusieurs de mes parents dans leur conversion : & ces convertis me pressent de lui rendre de bons offices auprès de vous.

Vous n'en êtes pas encore quitte, Monseigneur : car on veut croire que j'ai du crédit à l'Archevêché. La Comtesse de Mailly veut que je vous présente le Sr. Lallemant, Receveur-Général de la Généralité de Soissons : il veut être votre Fermier : & en vérité, je ne veux point qu'il le soit ; & je me contente de vous le présenter, & de vous prier de lui dire que je vous ai parlé en sa faveur.

Voilà toutes mes affaires ; voici les vôtres. Défiez-vous, Monseigneur, de tout le monde, particuliérement de M. le premier Président. C'est un ravaudeur. Il est venu parler au Roi sur vous, sur la conduite que vous devez tenir en tout, & particuliérement sur le service de M. l'Archevêque. Comptez que presque tous les hommes noyent leurs parents & leurs amis pour dire un mot de plus au Roi,

& pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable, il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Je ne vous raconte point ce que le premier Président a dit, parce que cela ne change rien à votre projet, & qu'il convient que vous n'officiiez pas au service de feu M. l'Archevêque. Il a fort recommandé au Roi de ne pas dire un mot de tout ce qu'il lui disoit. Le Roi lui a répondu : „ Pourquoi ce silence, si vous ne faites que „ votre devoir ? " Mais de son côté, il m'a imposé un entier secret, que je confie à mon Evêque, parce que je le crois nécessaire. Mais ma confiance n'est que pour vous seul ; si je pouvois croire que votre famille le sût, je serois plus circonspecte. Il y aura bien des choses que je consentirai à leur dire, & je ne suis rien moins que mystérieuse. Mais le personnage que je veux faire avec vous doit être ignoré de tout le monde, excepté de M. de Chartres, pour qui je n'ai rien de caché. Rassurez-moi là-dessus, je vous en conjure, & pardonnez-moi la liberté avec laquelle je vous parle. On parla encore hier de M. l'Abbé de Noailles & de sa jeunesse, sans rien conclure, & sans m'en nommer d'autres.

M. le Duc de Beauvilliers me conta

hier votre converſation. Je crois cet homme-là fort droit. Je vis auſſi M. l'Archevêque de Cambray, qui m'aſſura fort du deſir qu'il a d'être bien avec vous. Nous parlâmes de Me. Guion. Il ne change point là-deſſus. Je crois qu'il ſouffriroit le martyre plutôt de convenir qu'elle a tort.

Encore une fois, Monſeigneur, défiez-vous de tout ce que vous eſtimez le plus. Je ſuis à la ſource : je vois trahiſon ſur trahiſon. Mon naturel ne me porte point à la défiance. J'aurois vécu long-temps, ſans croire les hommes auſſi mauvais qu'on les dit. Mais la Cour change les meilleurs. Vous avez trop de bonté de vous intéreſſer à mon Confeſſeur. Vous ne me dites rien de M. Ameline; il faut pourtant que je ſache à peu près ce que vous en penſez. Voilà encore un chiffre, ſi vous voulez vous en ſervir au beſoin; ſinon, il n'y a qu'à le jetter au feu, j'en ai copie.

J'ai rendu compte de ce que le Nonce vous a dit : cette précaution étoit néceſſaire. Vous avez beſoin d'une grande retenue avec l'Italie. J'ai parlé du Miniſtre de la Haye : ce n'eſt rien. On (*le Roi*) eſt bien diſpoſé pour vous. J'eſpere que chaque jour augmentera l'eſtime &. la

confiance. Je le desire ardemment. C'est l'œuvre de Dieu : il la bénira.

LETTRE XXIX. *

A une heure & demie, 1695.

JE viens de voir M. le Curé, (1) qui a fort insisté pour faire l'Abbé de Charost, Evêque. Je lui ai dit qu'il passoit pour être, comme le reste de sa famille, en grande liaison avec Me. G... Il ne m'a pas paru que le Curé compte cela pour un grand sujet d'exclusion : voyant que je pensois différemment, il m'a dit qu'il faudroit le faire examiner par M. Tronson. Je n'ai rien repliqué : il s'est tû, & il a bien fait. M. le Curé m'a dit ensuite que M. le Duc de Chevreuse étoit très-net sur toutes ces opinions-là, & qu'on ne devoit pas en être en peine. Il auroit bien mieux fait de se taire encore.

Je vous prie, Monseigneur, de ne rien confier au P. de la Chaise que vous ne veuilliez qui soit su du Roi & de bien d'autres. Vous serez encore fort heureux,

---

(1) François Hébert, Curé de Versailles.

s'il ne redit que ce qu'il aura entendu. Sur M. l'Abbé de N... il n'y qu'à dire franchement que vous ne le nommeriez pas, si vous en connoissiez un meilleur, & que vous le trouvez trop jeune pour le proposer à tout autre Evêché que Châlons.

M. le Curé m'a parlé fortement sur M. l'Abbé de Vaubecour, mais moins que sur l'Abbé de Charost. Jamais de réponse par civilité.

LETTRE XXX. *

Mardi à 7 heures du soir, Décembre 1695.

LE Roi m'ordonne, Monseigneur, de vous mander que Me G... est arrêtée. (1) Que voulez-vous qu'on fasse

(1) M. de Meaux avoit sollicité cette lettre de cachet. L'Exempt Desgrés, après avoir cherché long-temps sa proie, apprit qu'au fauxbourg St. Antoine, vers la Raquette, il y avoit une petite maison, où l'on n'entroit point qu'on n'en eût la clef : il en eut une, y entra, & y trouva Mad. Guyon, deux filles, une espece d'Abbé, nommé *Couturier*, le *Cantique des Cantiques*, & les Opéra de Quinault, un Crucifix, & les Comédies de Moliere.

de cette femme, de ses amis, de ses papiers? Le Roi sera encore ici tout le matin. Ecrivez-lui directement.

LETTRE XXXI.

Ce 18 Décembre 1695.

J'Ai toujours tant de choses à vous dire, Monseigneur, & une si grande envie de vous développer l'homme énignatique dont Dieu vous a chargé, que j'oublie toujours mille choses. Ne parlez point à 28, que je n'aye encore eu l'honneur de vous entretenir. Souvenez-vous, que vous m'avez promis une Messe à St. Cyr, une visite à notre Communauté, & une conversation avec moi : il faut que ce soit un Dimanche ou un Jeudi, ou une fête, afin que mes filles ayent la consolation de communier de votre main. Un dîné avec les Missionnaires vous convient fort. L'Evêque de Chartres m'a mandé que vous étiez aussi maître dans son Diocese que dans le vôtre. Nos filles veulent votre bénédiction. Je confierai au Roi la complaisance que vous voulez bien avoir pour moi; & à la faveur de cette visite, nous prendrons des

mesures pour l'avenir. Il faut attendre, Monseigneur, que vous veuilliez décider la difficulté que je vous fis hier, & m'avertir ensuite quelques jours d'avance. Je sais que vous êtes accablé : mais vous me l'avez promis; & ce sera un jour de repos pour vous, en le comparant à tout ce que vous faites. M. le Chancelier me dit hier des merveilles de votre conduite, & me fournit une occasion naturelle de glisser bien des choses au Roi, qui en leur temps porteront des fruits. Je ne cesse de prier pour vous, Monseigneur, & je m'y sens toujours portée.

LETTRE XXXII.

Ce 21 Décembre 1695.

LE Roi approuve tout-à-fait ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, Monseigneur, sur la table que vous pourriez tenir. Il goûte fort les démonstrations d'amitié pour les *dévots*, & sait par combien ceux de Châlons se louent de vous. Je lui ai glissé que vous les traiteriez bien, mais qu'ils ne vous gouverneroient pas, & que c'est à vous à gouverner les autres : il faut l'accoutumer à cette idée : il s'y fera peut-être.

Le Roi croit, mais n'en eſt pas ſûr, que 102 lui a dit qu'il vous avoit parlé de l'affaire de l'Univerſité : il trouve très-malhonnête qu'il ne l'ait pas fait, & ne me paroît pas bien vif ſur cette affaire.

Ce n'étoit pas par malice, Monſeigneur : on avoit, & l'on a encore de véritables vapeurs, avec un chagrin qui eſt ordinaire, dès qu'on a le moindre mal.

J'ai parlé fortement pour les Carmélites : on m'a refuſée d'abord ſéchement; mais on ne m'a pas paru inflexible, quand j'ai dit que vous approuviez cet uſage du bien de l'Egliſe, & ſur-tout pour un temps, & que j'ai appris le vœu. On m'a repliqué, ſur cette derniere raiſon, qu'une femme ne pouvoit faire un vœu, ou du moins l'accomplir, ſans la permiſſion de ſon mari. J'ai répondu que cela pouvoit être en juſtice, mais qu'il n'y avoit guere de particuliers avec de la Religion qui n'acquittaſſent le vœu de leur femme, quand il n'incommodoit pas leurs affaires. S'il perſiſte à refuſer, ce ne ſera pas votre faute : s'il accorde, ce ſera vous à qui ces bonnes filles le devront.

J'ai oublié de vous dire qu'on dit que vous voulez ôter la Foire St. Germain pendant le Carême : le Roi répondit : » Cela » regarde le Magiſtrat.

En racontant au Roi le refus que vous avez fait à M. de Montgon sur sa fille, il m'a dit : » Il faut que M. l'Archevêque » fasse ce qu'il doit faire, & qu'il laisse » crier contre lui. " Il m'a demandé ensuite pourquoi vous aviez refusé d'envoyer cette enfant : il ignoroit qu'il fallût des raisons pour les dispenses. Il croyoit qu'elles dépendoient de votre volonté seule.

Je vous dis peut-être bien des choses inutiles, Monseigneur, mais je ne songe qu'à vous bien instruire de ce que le Roi pense sur tout. La connoissance des bagatelles vous fera présumer ou deviner son avis sur l'essentiel.

Voici une lettre qu'on lui a écrite, il y a deux ou trois ans. Il faudra me la rendre : elle est bien faite. Mais de telles vérités ne peuvent le ramener ; elles l'irritent ou le découragent : il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener. J'ai dans l'esprit que si on ne l'avoit pas éloigné de moi, nous aurions continué comme il commençoit il y a cinq ou six ans. Je ne méritois pas un tel bonheur : & je serai bien contente s'il vous est réservé.

M. Fagon craint que le mal de M. le D. de Beauvilliers ne soit long : j'espere que vous aurez bien soin de lui en cette occasion.

LETTRE XXXIII.

Le jour de Noël, 1695.

LE Roi a bien compté que vous ne viendriez ici que demain lui amener M. l'Abbé de N... Le P. de la Ch. a très-bien fait : on m'assure qu'il ne tarit point sur vos louanges : vous allez dire : *Timeo Danaos & dona ferentes.*

Je n'espere point avoir l'honneur de vous voir demain, & cela n'en sera pas plus mal. Il faut garder vos visites pour les choses nécessaires. J'espere que M. l'Abbé de N. n'en croira pas moins que je suis ravie qu'il soit votre successeur. La raison qui a le plus déterminé le R. contre cette jeunesse qu'il craignoit tant, c'est qu'il a compté qu'il n'y aura rien de changé dans tout ce que vous avez établi, & que vous conduirez ce Diocese, encore quelque temps, du geste & de la voix. Je suis bien-aise de cette affaire & d'avoir entendu dire au Roi de très-bon air qu'il avoit été ravi de vous faire plaisir. Il ajouta qu'il avoit dit à son Confesseur que cette raison étoit trop humaine, mais qu'il la croyoit permise quand

d'ailleurs le ſujet étoit bon : le P. de la Ch. le confirma dans ſon opinion.

Je vous rendrai compte une autre fois d'une converſation que j'ai eue avec lui ſur ſa conſcience. J'eſpere tout de la bonté de Dieu, de vos prieres, & de vos ſoins.

Vous me faites un grand plaiſir, quand vous finiſſez vos lettres par quelques mots de piété, & je connois tout le prix de votre bénédiction.

P. S. Je ſerai bien-aiſe que vous ne me rendiez la lettre, que lorſque j'aurai l'honneur de vous voir.

Ne me permettez-vous pas, Monſeigneur, de faire ici mes compliments à Me. la D. de Noailles, & à M. le Maréchal, pour leur ſauver la peine de me faire réponſe?

LETTRE XXXIV.

1695.

CE n'eſt pas mon inclination, Monſeigneur, que je remets à une autre fois l'honneur de vous voir, vous & M. l'Evêque de Châlons (1) : mais je crois qu'il

(1) Son frere & ſon ſucceſſeur

qu'il faut éviter tout ce qui n'eſt que compliment, & garder nos entrevues pour ce qui ſera néceſſaire. Le petit mot que vous dites ſur M. de Noyon m'afflige, parce qu'il me fait voir qu'on a fait un mauvais choix. Le P. de la Chaiſe ne ſe rend aux Evêques dévots que par des raiſons particulieres : ne lui en direz-vous rien, Monſeigneur ?

LETTRE XXXV.

A St. Cyr, ce 27 Decembre 1695.

J'Ai eu l'honneur de vous écrire ce matin bien à la hâte : je voulois arriver ici pour la Meſſe de la Communauté, & j'en uſe avec une liberté qui ne diminue rien dans mon cœur au reſpect que je vous dois.

Nous avons ce que nous deſirions pour Châlons (1). Mais qu'il eſt triſte de voir que ce qui eſt bon s'arrache par la force, & que ce qui eſt mal ſe fait aiſément ! Ne

---

(1) Le Roi paſſa en faveur de l'Abbé de Noailles, alors très-jeune, par-deſſus les regles preſcrites par les Canons.

tâcherez-vous point, Monſeigneur, de guérir le P. de la Ch..., ou du moins de le faire rougir de cette maxime, que les dévots ne ſont bons à rien ? Il eſt trop vrai qu'il y a des dévots qui ne ſont point propres à gouverner ; mais c'eſt la faute de leur eſprit, & non la faute de leur dévotion. La maxime du bon Pere eſt générale, tombe ſur tous les dévots, & ſemble dire, que la pratique de l'Evangile rend imbécille & ſot. Elle eſt publique : vous pourrez lui en parler librement. Ne le piquerez-vous point d'honneur en lui diſant que ce feroit lui qui devroit être le protecteur de la piété, au-lieu de faire dire que nous ſommes mal enſemble, parce que j'aime les gens de bien, & qu'il ne les peut ſouffrir ? Il n'y a rien là, ce me ſemble, qu'il oſât redire au Roi, & qui ne fût contre lui. C'eſt à vous, Monſeigneur, à reſtifier ce que je vous propoſe.

C'eſt mal nommer ce qui s'eſt paſſé entre le Roi & moi, la veille qu'il fit ſes dévotions, que de l'appeller converſation : car je ne puis jamais en tirer une parole. Je lui contai quelque choſe de St. Auguſtin, qu'il écouta avec plaiſir. Sur cela, je lui dis, que je ne comprenois pas pourquoi il ne vouloit jamais que nous fiſſions

ensemble quelque lecture qui l'instruiroit, & même le divertiroit ; que c'étoit un devoir domestique, & qu'apparemment le P. de la Chaise s'y opposoit. Il me répondit : » Je ne lui en parle point : au con» traire, il me l'a proposé. » Je repliquai que j'avois peine à le croire, quand je pensois que je l'avois vu me solliciter de lui lire des écrits de M. de Fénelon, en lire lui-même de St. François de Sales, prier avec moi, & être si touché, qu'il vouloit faire & fit en effet une confession générale, & qu'il projetta un Edit pour le peuple : que tout cela étoit tombé en vingt-quatre heures ; & que depuis il ne m'avoit pas dit un mot de piété. Il me répondit pour toute raison : » Je ne suis » pas un homme de suite ; » voulant dire qu'il ne suivoit rien par goût. Il ne ment jamais : & vous savez que cela n'est guere possible à un Roi : ce n'est donc pas le P. de la Chaise qui l'éloigne du commerce de piété & de prieres que je voudrois avoir avec lui, & pour lequel j'ai consenti à me donner à lui.

Mais si le P. de la Chaise est justifié, quelle conséquence en devons-nous tirer ? Mes soupçons ne peuvent tomber sur nul autre. C'est donc le Roi qui craint que je

ne lui parle de ses devoirs, & qui fuit la lumiere! Si cela est, quel malheur!

Il se fait un scrupule d'aimer à vous faire plaisir en donnant un Saint Evêque à Châlons: & en même-temps il en donne un à Langres qui est sans piété, au moins si j'en crois M. le Curé qui vient de m'en parler. Quel mêlange de délicatesses & d'endurcissement! & que cette conscience-là me coûte de pleurs! Je suis bien-aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure: elle m'a toujours paru telle: ne connoissez-vous point le style? Mais, Monseigneur, souffrez que je revienne à l'Evêque de Langres: n'en direz-vous rien au P. de la Chaise? Je crois voir par une lettre que j'ai reçue de M. l'Evêque de Chartres, que pourvu que je contribue à faire de bons Evêques, il me passera le reste. Vous savez que je ne suis point ici pour cela: mais il m'est impossible de ne pas aimer le bien, l'Eglise, & le Roi.

LETTRE XXXVI.

A Verſailles, ce 27.

LE Roi eſt bien content, Monſeigneur, de tout ce qui s'eſt paſſé entre vous, & bien-aiſe que, cette année, vous ne touchiez ni à la foire ni à la comédie. Vous faites merveilles de le préparer ainſi à vos ſévérités. Je l'ai fort loué de ce qu'il m'a dit qu'il vous ſeroit ſoumis. J'ai ajouté qu'il devoit l'être, & que c'étoit l'ordre de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de ſe ſervir de vous pour ſon ſalut. Il m'a aſſuré que vous n'aviez pas voulu lui dire quand vous donneriez le.... j'ai répondu que vous ne l'aviez peut-être pas encore décidé, mais que j'étois ravie que vous ne lui diſſiez que ce qui vous plaiſoit. Il s'accoutume à vous; ſoyez libre & hardi avec lui : ce n'eſt pas le reſpect qui manque avec les Rois.

LETTRE XXXVII. *

Le premier jour de l'an 1696.

JE prie Dieu, Monſeigneur, de vous combler de bénédictions. Je vous demande la vôtre pour étrennes, & je n'en puis recevoir de plus agréables. Me. G... a déja nommé les Ducheſſes de Guiche, de Mortemart, & de Charoſt, la premiere pour lui renvoyer un perroquet, les autres pour mettre entre leurs mains l'argent qu'on lui a trouvé. M. de la Reynie devoit l'interroger hier : tout vous ſera renvoyé ; mais nous ne pouvons éviter un bruit fâcheux : ma conſolation eſt qu'il ne ſera pas ſur votre compte. Je dis à Marly à Me. la Ducheſſe de Chevreuſe que la cabale de cette femme étoit une petite Egliſe ; elle n'en fut nullement choquée dans le premier mouvement. Mais, après avoir conſulté M. ſon mari, elle revint me dire, que Me. G... n'entendoit peut-être pas les choſes comme nous les prenons. Je vous avoue que cet entêtement me dégoûte fort de ces femmes.

LETTRE XXXVIII. *

Ce 2 Janvier 1696.

EN répondant à une lettre de M. de Meaux, je lui mandai que Me. G... étoit arrêtée. Il m'écrit aujourd'hui qu'il en est ravi, & que ce mystere cachoit bien des maux à l'Eglise. Il ajoute que M. de G... entre dans l'approbation qu'il vouloit lui proposer, & que lui M. de Meaux voit par une conversation qu'il a eue avec un de nos amis, qu'ils commencent à sentir où ils s'étoient engagés ; aussi doit-il venir ici au commencement de cette année. J'aurois une grande joie, si nos amis revenoient ; je ne sais quel est celui que M. de Meaux a entretenu. M. le Duc de Noailles nomma hier au soir au Roi, du Puis, comme l'Apôtre de Me. la Duchesse de Guiche : grande mortification pour M. le Duc de Beauvilliers. M. de Noailles est trop sincere avec le Roi ; il n'est pas aisé d'effacer les impressions qu'on lui a données ; & c'est ce qui m'oblige à lui cacher beaucoup de choses, quoique je n'y sois pas portée par mon naturel.

LETTRE XXXIX. *

Ce 5 Janvier 1696.

CE qui a rapport à M. l'Evêque de Meaux s'eſt paſſé entre le R... & Mr. le D. de N.... qui vous en rendra compte.

M. de Pontchartrain vient de lire une longue & ennuyeuſe interrogation de Me. G.... Rien qui mérite de vous être repeté.

La caſſette a été ouverte ; & Mr. de la Reynie mande qu'elle ne contient que des papiers de doctrine, que Me. G... dit être le double de ce qu'elle a mis entre les mains de Mr. Boſſuet, avant d'aller à Meaux. J'ai dit que ces papiers doivent vous être renvoyés, s'ils ne traitent que de ſpiritualité. Mais le R. & ſon Miniſtre ont répondu qu'il falloit préalablement interroger tous ceux qu'on a pris avec Me. G...., & ſavoir d'elle ce que c'eſt que les commerces qu'elle a auprès de Pau ; de ſorte qu'il me paroît que cette affaire va tirer en longueur, & prendre un tour aſſez déſagréable. Car ſi l'on ne trouve rien de nouveau, on mettra toujours cette

femme en lieu de sûreté. On me répond que les choses doivent se traiter dans les formes, & que M. de la Reynie n'en omettra pas une. Cela se dit en riant; mais on ne conclut rien de plus sérieux. Vous devriez, Monseigneur, m'écrire une lettre que je puisse montrer, & qui les presseroit peut-être de vous renvoyer cette affaire. D'un autre côté, je me console de tout ceci, parce qu'il n'y a rien sur votre compte.

Je n'ai pu encore tirer une réponse sérieuse sur le Duché de St. Cloud. On n'y est pas accoutumé, & l'on trouve que ce nom-là sonne mal; n'est-ce pas une bonne raison?

M. de Meaux revient-il? Sa présence pourra finir l'affaire de Me. G... puisqu'il veut bien s'en charger.

LETTRE XL. *

Ce 9 Janvier 1696.

JE me plains, Monseigneur, de ce que vous me remerciez d'être entrée dans vos intérêts sur l'affaire du Conservateur (*des Privileges de l'Université*). Vous devez compter une fois pour toutes, que je serai vive pour vous.

Le Roi m'a dit, dès qu'il m'a vue, ce qui s'étoit passé entre vous, & ce qu'il dira demain à M. de Meaux. Je suis ravie de ce que vous l'avez édifié par la douceur avec laquelle vous traitez cette affaire. Il étoit tout scandalisé du procédé de M. de Meaux. Il me paroît bien-aise de ce que vous ne romprez point avec ce Prélat. Et sur ma parole, vous n'avez rien perdu au parallele. M. de Pontchartrain lut hier un petit procès-verbal de M. de la Reynie qui ne dit rien : mais il le finit en insinuant qu'on pourra trouver plus qu'on ne pense en approfondissant cette affaire; je n'en crois rien : promesse d'un important. Vous avez donc fini, Monseigneur, sur le Duché de St. Cloud ! j'y aurois échoué.

LETTRE XLI.*

Ce 25 Janvier 1696.

ON ne m'a pas dit un mot du Pere de Ste. M... On me conta seulement que Monsieur a grand'peur que l'Opéra ne soit défendu pendant le Carême. Le Roi n'en doute pas, & l'approuve fort. Il ajouta qu'il ne savoit comment vous

feriez pour la Foire pendant ce temps-là; mais qu'il étoit sûr que vous feriez bien: sa soumission me paroît du fond du cœur. Dieu veuille qu'elle soit de même, quand il s'agira de lui! Je crois, Monseigneur, qu'il faut que vous soyez averti de tout.

LETTRE XLII.

Ce 28 Janvier 1696.

PRenez toutes vos mesures avec M. le premier Président, Monseigneur, sans en rien dire ou mander au Roi: vous ignorerez ce que je vous ai mandé de ses dispositions: & je ne voudrois pas que les vôtres lui revinssent par un autre que par vous. Que Me. la D... de N. ne change pas son projet pour la fête de la Purification: tous les jours sont égaux pour St. Cyr, pourvu que j'en sois avertie; & plus ils seront longs, plus je profiterai de l'honneur & du plaisir de la voir. L'affaire qui regarde mon frere est bien affligeante, & mérite que je vous consulte, la premiere fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

LETTRE XLIII. *

Ce 9 Mars 1696.

LE Roi m'a dit à mon retour de St. Cyr, que vous vouliez l'embarquer dans une affaire à laquelle il ne pouvoit consentir, qui est de prendre l'Abbaye de Coulon pour le dédommagement de l'Evêché de Chartres; qu'il faudroit en donner une autre à Monsieur, & qu'il étoit impossible qu'il donnât une Abbaye qui ne seroit pas dans son appanage. J'ai répondu que vous entendriez bien toutes ces raisons-là, & que vous n'affectiez rien en particulier. Je vous conjure de traiter cette affaire, de sorte que le revenu de Mr. l'Evêque de Chartres n'augmente point, mais qu'on songe uniquement au bien de l'Evêché pour l'avenir. Il ne faut pas que notre saint ami scandalise personne, & qu'il paroisse intéressé, lui qui l'est si peu: je crois qu'il m'avoueroit de ce que je vous dis. L'entreprise d'Angleterre est manquée; ne le dites point le premier, s'il vous plait. M. l'Archevêque de Cambray, en disant, il y a quelques jours, combien il seroit utile qu[illegible] êchés eussent peu

d'étendue, ajouta que si l'on vouloit diviser Cambray, bien-loin de prétendre un dédommagement, il donneroit une partie de son revenu. La certitude de me trouver Mercredi, parce qu'on sait l'honneur que vous me faites, assemble dans mon anti-chambre une foule que je ne puis soutenir. Passez donc à ma maison de la Ville où je vous ferai avertir.

LETTRE XLIV.

Ce 8 Avril 1696.

JE vis hier Me. la Présidente de *Némond*, Monseigneur, qui, avec beaucoup d'humilité & de zele, veut bien se charger des bonnes œuvres que Me. sa mere (1) lui a recommandées, comme de sa Communauté qui comprend le soin des pauvres, des écoles, des retraites, & le reste de la Providence, des nouveaux Convertis, du Refuge, de la chambre de travail, & de la bourse cléricale : j'écrivis cette liste devant elle, afin de l'engager davantage. Elle me paroît desirer que

(1) Me. de Miramion.

Me. la Duch. de Noailles voulût bien se charger des pauvres de la Paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Le Roi continuera à Me. de Nêmond les aumônes qu'il faisoit ; mais par un mal-entendu, il a cru qu'on ne lui demandoit pour ce quartier que 500 écus : ainsi il n'a destiné que cette somme, il en a envoyé une bien plus forte qu'à l'ordinaire à Me. la Duchesse de Nainsy. Il faudroit, ce me semble, que vous en donnassiez quelque chose pour cette Paroisse, & que vous convinssiez pour l'avenir de ce que Me. de Nêmond remettra entre les mains de Me. votre mere ou de M. Teckre sous ses ordres.

Me. la Prés. de Nêmond me témoigna une grande envie, Monseigneur, de s'unir à Me. la D. de N... pour les bonnes œuvres sous votre protection ; mais ce qui la presse le plus, & avec raison, c'est de se défaire de Me. la Grande-Duchesse. Le Roi me dit hier au soir que je pouvois vous en solliciter de sa part. Songez donc, Monseigneur, s'il vous plaît, à cette affaire. Cette Princesse ne part plus de la maison, & redoute moins ce qui y reste, qu'elle ne craignoit Me. de Miramion, ainsi tout est à craindre pour l'honneur de cette Communauté.

LETTRE XLV.*

A Marly, ce 27 Avril 1696.

JE ſuis ravie de voir une lettre datée de Conflans, & de penſer, Monſeigneur, que vous vous y repoſez un peu. Si M. Michel ne profite pas de vos bontés, nous en ſerons quittes envers la Reine d'Angleterre. J'ai vu finir vos affaires avec bien de la joie : M. le M. de Noailles, & M. le Cardinal de Bouillon m'ont aſſurée l'un & l'autre qu'ils étoient contents. Il n'eſt pas poſſible que le Roi ne montre les avis qu'il reçoit, ſur-tout quand il y veut remédier ; car l'ordre doit paſſer par le Secretaire d'Etat qui eſt chargé de ces ſortes d'affaires. Je ne ſais pas comment il aura parlé à M. de Pontchartrain, mais il me parut, après avoir lu les deux lettres d'un bout à l'autre, qu'il penſoit comme vous, & qu'il trouvoit le procédé trop violent, quoique l'Abbé ait tort dans le principe. Il n'eſt que trop vrai que les Miniſtres n'aiment pas que le Roi ſoit averti par d'autres que par eux-mêmes ; je crois pourtant les y accoutumer un peu : ma réputation ſe répare : on me

regarde comme la protectrice des malheureux & des opprimés : il n'est sorte d'avis qu'on ne m'adresse, & souvent contre eux : & je les donne tous, & quelquefois devant eux.

Quant à la disposition essentielle, il est vrai qu'elle n'est pas propre à contenter ceux qui l'aiment lui & son peuple : on est pourtant mieux qu'au commencement du Carême : on est ébranlé, mais point touché : on voudroit le bien, on n'a pas la force d'y courir. J'espere en la bonté de Dieu. Ce que je vous ai demandé, Monseigneur, sur cette Ordination faite par M. de Perpignan est pour être toujours en état de répondre sur ce qui vous regarde. Vous ne m'êtes pas indifférent. Oserois-je donc vous demander ce qui s'est passé entre vous & les Filles de la Conception par rapport aux ténebres ? Il ne faut pas cacher vos bonnes œuvres, Monseigneur ; ce sera peut-être pour le Roi un attrait au bien : il aura honte de ne pas soulager son peuple, puisque vous soulagez vos pauvres. Est-il possible que vous ne soyez pas assez bien averti de nos voyages pour faire les vôtres à propos ; je croyois que M. votre frere vous instruisoit de tout.

M'avez-vous permis de dire au Roi ce

que le bon Pere vous a conté de leur conversation sur mon sujet, & de ce que le Roi dit que je ne lui ferois pas ma cour de n'aimer pas les Jésuites? Cela seroit délicieux à placer, quand vous voudrez que je travaille à....

M. de Ponchartrain & M. de la Reynie n'approuvent pas une Chapelle à Vincennes; mais le Roi l'a voulu; Me. Guion est bien embarrassante.

LETTRE XLVI.

Samedi, ce 4 Mai 169[illegible].

JE verrai le P. d'Emeric (1), quand il vous plaira. Je voudrois que ce pût être demain ou Lundi à St. Cyr : j'ai sa permission, & je veux bien hasarder ce qui en pourra arriver. Je ne veux pas me décourager; mais je vois toutes mes bonnes intentions renversées, peut-être

---

(1) On l'avoit fait venir [illegible] & le P. de la Chaise [illegible] que [illegible] le déplacer : il l'accusa d'être Janséniste, & le menaça de le chasser de la Cour s'il ne [illegible] dans sa Province [illegible] Provincial.

parce que je m'aide trop de moyens humains, & que Dieu jaloux veut que je n'aye nulle part à ce que nous desirons. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, je ferai encore quelques campagnes sous vos drapeaux; & si nous ne vainquons pas le Roi, du moins je mourrai pour lui.

LETTRE XLVII. *

A Marly, ce 18 Mai 1696.

QUe ne donnerois-je pas, Monseigneur, pour assister au sacre qui se fera Dimanche, & pour être témoin de la joie de Me. la Duchesse de Noailles? Ce sont-là, ce me semble, les fêtes & les plaisirs permis aux Chrétiens; mais Dieu ne veut pas me donner de telles consolations. Je lui demanderai de tout mon cœur de combler de ses graces le Consacrant & le Consacré, de pardonner à leurs ennemis, & d'être leur force pour pour porter les travaux de l'Episcopat. Demandez-lui, Monseigneur, de me donner celle qu'il me faut pour porter les plaisirs de la Cour. Il y a huit jours que j'y suis sans relâche: il y en a presque autant que je succombe à la tristesse de

n'entendre rien dire de raiſonnable : le chapitre des pois dure toujours : l'impatience d'en manger, le plaiſir d'en avoir mangé, & la joie d'en manger encore ſont les trois points que nos Princes traitent depuis quatre jours. Il y a des Dames qui, après avoir ſoupé avec le Roi, & bien ſoupé, trouvent des pois chez elles pour manger avant de ſe coucher, au riſque d'une indigeſtion : c'eſt une mode, une fureur, & l'une ſuit l'autre. Vous avez d'étranges brebis, Monſeigneur ! Pardonnez cet épanchement à mon Paſteur, & faites-en part, ſi vous le voulez, à l'Evêque de St. Cyr. Le Roi a à la joue une éréſipelle qui n'eſt rien. Je ſerai, je crois, Lundi à St. Cyr, où j'attends M. de Chartres, & Mrs. Briſacier & Tiberge ; mais, Monſeigneur, vous n'y ſerez pas.

LETTRE XLVIII.

A Verſailles, ce 29 Mai 1696.

VOilà, Monſeigneur, le petit billet du Religieux qui veut aller à la Trape : c'eſt la C.. de Grammont qui me l'a donné, & qui me paroît devenir la ſol-

liciteuſe de cette maiſon : elle m'a déja rendu une lettre de M. l'Abbé dépoſé.

M. Tiberge, M. l'Abbé Girard & moi, eûmes hier une conférence ſur la Raquette, de laquelle ils vous rendront compte.

LETTRE XLIX.

Ce 1 Juin 1696.

JE crois, Monſeigneur, que je ſuis aſſez connue de vous, pour que vous ne croyez pas que ce que je vous ai écrit du déchaînement de Mrs. des Finances contre Mrs. les Evêques, ſoit par rapport aux intérêts de St. Cyr. Quand je deſirerai quelque choſe de vous, je vous le demanderai bien directement : & ſi vous me le refuſez, je ſerai très-perſuadée que vous n'aurez pu me l'accorder. Comptez donc une fois pour toutes que je ſuis ſimple, & que je n'aurai jamais de fineſſe avec vous. Je ne me livrerai à perſonne ; & je ſuis, Monſeigneur, de votre cabale contre toutes les autres cabales : vous ſavez quel eſt le but de la vôtre. Je vous avertis donc que ces Mrs. prétendent que Mrs. les Evêques ſont fort mal, & qu'on vous attend pour voir ce que vous

ferez, parce que vous avez un bas Clergé que les autres n'ont pas, qui vous met en état de ſoulager les gros Bénéficiers.

Encore une fois, Monſeigneur, ne m'écrivez jamais par honnêteté; mais tenez-moi avertie de tout, pour être en état de répondre ſur tout ce qu'on pourroit me dire de vous : car je veille pour vous avec une grande attention, croyant veiller pour Dieu & pour ſon Egliſe.

LETTRE L. *

A St. Cyr, ce 11 Juillet.

VOtre lettre, Monſeigneur, a été priſe comme je le deſirois : cela ſuffit, à ce que je crois, pour que vous en ſoyez content. On me demanda ſi vous n'aviez pas dit un mot là-deſſus au *bon Pere ;* je répondis que je n'en doutois pas.

Je vous demande, Monſeigneur, le petit Bénéfice de Corbeil pour Me. de St. Bazile : elle vous en écrit : il n'importe à qui, d'elle ou de moi, vous adreſſiez cette expédition.

LETTRE LI.

Ce 18 *Juillet* 1696.

J'Oubliai hier au soir, Monseigneur, de vous remercier de ce que vous avez eu la bonté de m'accorder pour Me. de St. Bazile de Corbeil. J'oubliai encore de vous dire que 40 me dit que je pouvois bien vous confier toute la nouvelle, en vous parlant de l'un des *dévots* dont nous avons besoin pour cette petite fille : ainsi, Monseigneur, si vous parlez là-dessus à 200, ce sera sans mystere, s'il vous plaît.

LETTRE LII.

A Marly, ce 3 *Août* 1696.

JE n'ai plus parlé de Mlles. de Castelnault, Monseigneur, & j'ai voulu vous épargner un nouveau refus. 29 fit Mercredi une derniere tentative, & il fut refusé avec chagrin de la part de 100.

Le Roi refuse les bonnes œuvres plus que jamais : voici son raisonnement :

» Mes aumônes, dit-il, ne ſont que de » nouvelles charges pour mes peuples: » plus je donnerai, plus je prendrai ſur » eux: d'ailleurs, mes aumônes ſont ſans » mérite, puiſque je ne le prends pas » ſur moi : je n'en ai ni plus ni moins & » le néceſſaire & l'agréable: un Roi fait » l'aumône en dépenſant beaucoup & à » propos." Je lui répondis : „ Cela eſt » vrai : mais tant de gens que vos guer- » res, vos bâtiments & vos maîtreſſes » ont réduits à la mendicité par la né- » ceſſité des impôts, il faut bien les ſou- » lager aujourd'hui. Nommez cela penſion » ou aumône; mais il eſt bien juſte que » ces malheureux vivent par vous, puiſ- » qu'ils ont été ruinés par vous-même. » Si ce n'eſt pas une aumône, c'eſt donc » une reſtitution. " Fourniſſez-moi des raiſons, Monſeigneur, s'il y en a de meilleures : les ſiennes ſont d'un honnête homme. Quant au mérite, je ne vois que ſon plaiſir ſur quoi il peut prendre : il s'eſt borné au plaiſir de ſon jardin, & il y fait des dépenſes médiocres. Il ne m'a dit qu'un mot ſur le P. de la Tour : il étoit de ſi mauvaiſe humeur ce jour-là, que je crus devoir le ménager.

Les Dames ſe donnent aſſez de mouvement pour être auprès de Me. la Du-

cheſſe de Bourgogne. Faites parler (1) Me. la Ducheſſe de Noailles ſur Me. de Créqui, la D. du Lude, ou la D. de V.. La derniere eſt ſéparée de ſon mari : ſa réputation n'eſt pas ſans tache ; elle traîne une mauvaiſe ſuite dans ſa famille : elle eſt toute liée à St. Cloud, & l'on voudroit en éloigner la jeune Princeſſe. Vous avez trop de vertu, Monſeigneur, pour qu'on ne puiſſe pas vous tout dire ſans aucun ménagement. L'Abbé Têtu prétend que vous ne vous taxez pas à proportion des autres. Je fais répondre en général à ces diſcours ; mais ſi vous voulez m'inſtruire, je répondrai encore mieux. Les ennemis paroiſſent vouloir tenter quelque choſe : on feroit honteux de prier publiquement ; mais je crois, Monſeigneur, que vous priez & faites prier en ſecret, autant qu'il vous eſt poſſible.

---

(1) Pour la Charge de Dame d'honneur.

LETTRE

LETTRE LIII.*

Ce 5 Août 1696.

SI M. l'Abbé Têtu se plaint de vous, Monseigneur, il aura tort; mais je croirois l'avoir, si je ne vous avertissois de tout ce qui viendra à ma connoissance sur votre sujet.

Il y a deux jours que le Roi me dit en sortant de ma chambre : „ Je m'en vais „ voir quelqu'un que vous croyez bon „ homme, mais sans esprit. " Il me nomma le Pere de la Chaise. Je lui répondis : „ Vous le croyez encore plus que „ moi; car vous le voyez plus souvent. " Le Roi repliqua : „ Il est vrai, & cela „ baisse tous les jours : mais ne baissons-nous pas aussi? " Je crus l'occasion favorable, & je lui dis : „ N'allez pas „ me donner quelque stupide pour Confesseur de la Princesse, & ordonnez „ au P. de la Chaise de consulter M. „ l'Archevêque, qui estime fort certains „ sujets de la Compagnie. " Il me dit : „ Informez-vous de quelque chose de bon, „ & je le demanderai. " Me voilà donc en état, Monseigneur, de vous consulter

dinal Protecteur du Janſéniſme : que le Pere d'Emerique eſt un homme de bien, mais qu'il pouſſe bien loin la dévotion. Vous entendez ce que cela veut dire. Les Jéſuites nous déclarent la guerre hautement de tous côtés : & ceux qui aiment la paix ſont à plaindre. J'ai vu M. de Meaux, & de quelque côté que je me tourne, par-tout croix, afflictions, obtacles au bien. J'ai dit au Roi, que vous aviez paru ſouhaiter que ce bon Pere paſſât ici, & que vous ſeriez ravi de le voir, & que je le viſſe. Du reſte, j'ai tout ignoré. Je ne ſais que vous conſeiller là-deſſus. Je vois tous les gens de bien ſe partager. Si le Roi eſt de bonne foi, le choix ſera difficile. S'il ne l'eſt pas, il va avoir de beaux prétextes pour en demeurer à l'état de tiédeur où il eſt. Le parti le plus ſage ne ſeroit-il pas de m'écrire une lettre qui ne contiendroit que ces mots : „ Le Pere Eme-
» rique eſt ici. Vous ſavez le bien que
„ je vous en ai dit. Voudriez-vous en
» juger vous-même, ou à St. Cyr, ou
» à Verſailles ; " & quelque autre choſe à pouvoir montrer ? Soyez ſur vos gardes. Rien de myſtérieux. Nous ſommes épiés de tous côtés ; & ſi Dieu ne me ſoutenoit, je ſerois déſeſpérée d'être atta-

chée où je suis. Faites part de cette lettre, Monseigneur, à M. l'Evêque de Chartres.

LETTRE LVI.

Ce 4 Septembre 1696

VOici un mémoire d'Andresy, qu'on m'assure être de votre Diocese. Souvenez-vous donc, Monseigneur, une fois pour toutes, de faire de mes avis l'usage qu'il vous plaira, sans me répondre un mot quand il n'y a pas de nécessité. Je crains toujours de vous faire perdre du temps. Ce n'est point à moi à me mêler entre des Religieuses & leur Evêque; mais si, sans me nommer, vous disiez à celui de St. Flour les plaintes qu'on fait de lui, & que vous savez qu'elles sont venues jusqu'à la Cour, peut-être feriez-vous un bien; car, Monseigneur, peu d'Evêques ont, comme vous, toujours raison.

Hé bien! voilà les Dames nommées; voilà la Maréchale désespérée! Mon état & ma destinée est d'affliger, & desservir tout ce que j'aime. J'en souffre beaucoup; mais je ne varierai point dans la loi que je me suis faite de sacrifier mes amis à la vérité & au bien.

On a parlé du Pere Emerique : c'est un monstre : il a le plus grand défaut de tous les défauts ; défaut éclatant ; défaut exclusif : il est très-dévot, & la dévotion ne sied guere mieux à un Confesseur, qu'à un Evêque : voilà, Monseigneur, où nous en sommes encore, grace au *bon Pere !*

LETTRE LVII. *

Ce 8 *Septembre* 1696.

C'Est pour obéir à M. l'Evêque de Ch., Monsieur, que je vous envoye ce que vous trouverez dans ce paquet, qui, ce me semble, ne vous apprendra rien de nouveau. Vous êtes assez instruit de la doctrine de Me. Guion, pour la condamner hautement ; & ce que vous savez de sa personne est pire que ce qui est dans cet écrit. Je prie Dieu de tout mon cœur de vous faire prendre le parti le plus convenable au bien de l'Eglise, & le plus propre à garantir de toute fausseté !

LETTRE LVIII.

Ce 25 Septembre 1696.

JE crois vous avoir déja dit, Monseigneur, que Me. la C. de Grammont est la correspondante de la Trape. Vous verrez par cette lettre ce qu'on exige de moi, & je vous supplie de me prescrire l'usage que j'en dois faire.

Nous aurons apparemment bientôt le P. le Comte. L'inclination y est si forte, qu'on ne peut s'y opposer.

En envoyant à M. de Meaux, il y a deux jours, un paquet d'une Dame de St. Louis, je lui mandai qu'on pensoit à mettre Me. G... auprès de M. le Curé de St. Sulpice. Nous n'aurons pas là-dessus son approbation; mais pour moi, je crois qu'il est de mon devoir de dégoûter des actes violents, le plus qu'il m'est possible. Le Roi est en parfaite santé (1).

(1) J'aurois retranché cette lettre-ci & bien d'autres comme peu importantes; mais ce que j'aurois retranché servira peut-être un jour à éclaircir quelque fait, à fixer quelque date, lorsque tant de morceaux précieux sortiront des cabinets où ils sont enfermés.

LETTRE LIX.

Ce 7 Octobre 1696.

J'Ai vu M. de Meaux, toujours bien vif sur l'affaire, mais bien plein d'envie de ne pas s'éloigner de vous. On ne peut en parler plus obligeamment.

Le Roi m'a conté ce qui s'est passé entre vous par rapport à Me. G. Vous avez trouvé en lui quelque répugnance à la laisser sortir. Il vous croit trop bon, & je n'ai nulle part à ces impressions-là. Je ne lui avois pas dit un mot de votre dessein; & je veux demeurer ferme dans celui de ne suivre que vos mouvements en pareilles occasions.

J'ai vu notre ami. Nous avons bien disputé, mais fort doucement. Je voudrois être aussi fidelle à mes devoirs, qu'il l'est à son amie : il ne la perd pas de vue, & rien ne l'entame sur elle.

Je vois avec une grande joie, Monseigneur, qu'on s'accoutume à vous, & qu'on est persuadé par vous. Je l'ai vu dans ce qui regarde les Peres de l'Oratoire; & vous acquerrez toute confiance, si vous n'êtes point entêté. Les petites

confidences ſur le P. de Ste. Marthe ont contribué à vous faire croire ſur le reſte.

Il eſt ſi triſte qu'il y ait ſi peu de ſujets, quand il y a un Evêché vacant.

La voie de M. Tiberge eſt bonne, & celle de M. de M. quelquefois, afin de cacher la moitié de notre commerce à l'un & à l'autre.

LETTRE LX.

Ce 4 Novembre 1696.

VOtre peine ne m'eſt point indifférente, Monſeigneur, & le coup eſt bien ſenſible. M. de Vadeſin commence à ſoutenir les abſents, & à être remis à une autre fois : il a eu une grande audience depuis ce temps-là ; mais il ne fut pas queſtion de cette affaire-ci : je ne ſais ſi je pourrai faire quelque uſage de la lettre du Miniſtre : elle eſt ridicule en tout point.

Dieu veuille que l'Abbé de Croiſſy rempliſſe l'idée qu'on a de lui ! votre témoignage a été compté. Le titre de Ducheſſe de Bourgogne, le Roi l'accordera contre mon gré. Monſieur en eſt à préſent au déſeſpoir : il ne peut ſouffrir qu'avec le nom de Princeſſe de Savoye, elle ſoit devant

lui : il presse donc pour qu'elle s'appelle la Duchesse de B... : je m'y oppose, parce qu'il n'y a guere de raisons de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épousé, mais encore plus par l'espérance où je suis que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. J'ai vu le P. le Comte, qui m'a paru admirable : mais on ne connoît pas un homme dans une seule conversation. N'avons-nous pas bien fait de forcer Me. de St. Geran de penser à elle ?

LETTRE LXI.

Le 7 Novembre 1696.

LEs restitutions (1) ne se font pas aisément : il faudra plus d'une conversation avec vous pour m'y résoudre. Quand

(1) M. de Noailles avoit rempli de scrupules Mad. de Maintenon sur les présents qu'elle avoit eus de Mad. de Montespan. L'Abbé Gobelin avoit permis de les recevoir ; & l'Evêque de Chartres avoit décidé qu'il ne falloit pas les rendre. L'Archevêque de Paris revint à cet avis, quand il sut que ces présents étoient le prix des soins de Mad. de Maintenon pour l'éducation des Princes légitimés, & non de ses complaisances pour les foiblesses de leur mere.

vous m'aurez déterminée; il faudra persuader M. l'Evêque de Chartres : ainsi je ne prévois pas que cette affaire soit bientôt consommée.

Nous avons envoyé Me. la Duchesse de Noailles à Paris, & même à Versailles par le conseil de Me. de Montchevreuil, à qui j'ai écrit une lettre pour être montrée à la Dame que je verrai peut-être demain en arrivant ; mais, Monseigneur, je suis bien fâchée que vous veniez Vendredi à Versailles, quoique vous ayez de bonnes raisons, parce que je n'y serai pas, & qu'il faut bien aller à St. Cyr.

Je vous demande votre bénédiction pour la Princesse : offrez-la à Dieu. Vous aurez su sans doute que ce fut par où le Roi commença en arrivant ici : c'est une enfant : elle montre de l'esprit ; sa figure n'est point laide, & ses yeux sont très-beaux.

LETTRE LXII. *

1696.

MAdame de Montchevreuil me mande qu'elle va envoyer prier Me. de C. . . d'aller à Versailles. Je souhaite ce mariage, parce qu'il paroît bon ; mais j'ai

toujours mauvaise opinion du succès de ce qui traîne trop long-temps.

Enfin, nous allons voir cette Princesse si long-temps attendue & si prônée. Monsieur s'est enferré lui-même. La peur qu'il a eue qu'elle ne fût pas de tous les plaisirs par l'embarras du rang de la Princesse de Savoye, lui a fait demander en grace, qu'elle eût le rang de Duchesse de Bourgogne.

LETTRE LXIII. *

A Meudon, ce 14 Novembre 1696.

DÉfaut presque général, que celui de ne trouver de bon que ce qui vient de nous. Il y a long-temps que je m'apperçois que ces Messieurs sont fort difficiles sur les ouvrages d'esprit. On ne peut trop admirer leur simplicité & leur orgueil ; & il faut, Monseigneur, qu'ils vous croyent mort à vous-même.

Je vais Samedi à St. Cyr ; mais si vous pouvez être ici à sept heures & demie, nous pourrons être une heure ensemble. J'ai vu l'affaire des d'Estrées presque faite. Elle étoit hier au soir presque manquée. Demandez pour moi la patience : j'en a souvent besoin.

Ce 15 *Novemb.* J'espérois avoir l'honneur de vous voir demain ; mais M. le D. de Noailles m'a appris que vous avez la goutte. Ce n'est pas un mal dangereux : cependant il n'y en a point qui vous convienne ; & votre temps est trop rempli pour en avoir à donner aux ménagements. Je souhaite au moins qu'elle ne soit pas trop douloureuse, & qu'elle vous laisse la tête libre. Il me paroît qu'il y a bien long-temps que je n'ai eu l'honneur de vous voir ; & quoique vous m'ayez menacée de reprendre des matieres désagréables, à notre premiere conversation, je vous assure, Monseigneur, que j'y voudrois être.

LETTRE LXIV. *

A Marly, ce 30 *Novembre* 1696.

VOilà, Monseigneur, ce que M. l'Archevêque de C. m'a écrit sur la peine qu'il me voit dans le cœur. (1) Il va vous trouver. Qu'est-ce qu'il veut dire à l'endroit que j'ai marqué ? Et que pour-

---

(1) Sur son Livre des *Maximes.*

roit-il faire qui désabusât tout le monde? Il le doit certainement, s'il le peut. Vous voyez qu'il ne veut pas laisser de doute sur lui, ni sur la vérité. C'est à vous, Monseigneur, à tâcher de le réduire. Je ne sais qui sont les gens ombrageux dont il parle; mais je n'ai point encore trouvé deux avis sur cette matiere, & je ne doute pas qu'on ne lui parle comme à moi, puisque ce n'est pas la condamnation de cette doctrine que je cherche, mais la vérité expliquée par l'Eglise.

Fragment d'une Lettre de M. l'Archevêque de Cambray.

» POur le fond de mes sentiments sur » les choses qui vous ont fait de la pei- » ne, je me suis encore expliqué à fond à » M. Tronson. Je le ferai aussi sans réserve » tout de nouveau à M. l'Archevêque de » Paris. Je ne ferai jamais rien que de » concert avec lui; *mais je puis faire là- » dessus des choses propres à réduire au » silence les plus hardis Critiques.* Ce qu'on » vous nomme des subtilités, n'est que » ce qui est enseigné dans les livres des » Saints, & que toutes les écoles Catho-

» liques ont enseigné. Si je vais plus loin, » il faut me déposer. Si je demeure dans » ces bornes, & qu'après avoir éclairci » les difficultés, qui ne rouloient que sur » les termes mal-entendus, on trouve que » je ne parle que comme les Saints, dont » la doctrine a été canonisée avec les per» sonnes : il faut faire taire les gens om» brageux, dont le zele sans expérience » s'effarouche trop aisément. Pour moi, » je ne veux que céder à tout le monde, » qu'éclaircir avec déférence tous ceux » qui seront scandalisés, & que changer » de termes jusqu'à ce que les *bonnes* » soient éclairées : car je ne tiens à aucun » langage, & j'abandonne toutes les ex» pressions qu'on voudra condamner, » pourvu qu'on sauve le fond des cho» ses, & que les opérations de la grace » ne soient pas flétries : encore un coup, » Madame, je ne crois pas devoir laisser » les gens dans le doute, ni sur moi, ni » sur la vérité. »

LETTRE LXV.

Ce 22 Décembre 1696.

J'Ai vu M. le Duc de Beauvilliers, qui a voulu me parler ſur les livres de vos amis. Je ſuis bien-aiſe qu'il m'en ait encore écrit, parce qu'il exprime mieux ſes raiſons que je n'aurois fait. Ce n'eſt pas à moi à vous preſſer : vous ſavez ce qui convient, & ce qui eſt le plus utile au bien de l'Egliſe. Pour moi, je me tiendrai en paix, & j'attendrai ce que Dieu nous fera voir dans la ſuite. J'ai lu avec grand plaiſir votre ordonnance : il ne m'a point paru qu'il y ait rien de menaçant. J'aurois bien voulu la lire au Roi, je ne pus en trouver le temps.

LETTRE LXVI.

A Meudon, ce 14 Janvier 1697.

J'Ai conté au Roi l'affaire que vous avez avec Me. de Bouillon. M. le Dauphin étoit préſent : il la ſavoit à-peu-près comme moi. Le Roi répondit, en adreſ-

ſant la parole à ſon fils : » M. l'Arche-
» vêque fera plaiſiren tout ce qu'il pour-
» ra ; mais il ſe tiendra aux regles. " Je vous avoue que cette réponſe m'a fait plaiſir : il me ſemble qu'elle marque & de l'eſtime pour la regle, & de l'amitié pour l'obſervateur.

Ne jugeriez-vous point à propos de faire à votre loiſir une liſte des bons Evêques (1) ? Vous me l'enverriez, afin que dans les occaſions qui ſe préſentent tous les jours, je ſoutinſſe plus ou moins leurs intérêts, & qu'on leur renvoyât les affaires dont ils doivent ſe mêler, & auxquelles ils ſont propres. On m'adreſſe toujours la parole, quand il eſt queſtion d'eux : mieux inſtruite, je ſerois plus hardie. Je copierai cette liſte, afin qu'en aucun cas, on ne la voye écrite de votre main.

---

(1) Hébert, Curé de Verſailles, en avoit déja dreſſé une des bons Eccléſiaſtiques, qu'il avoit remiſe au Duc de Beauvilliers, chargé par le Roi de lui faire connoître les meilleurs ſujets. Tant que cette liſte en fournit, & que M. de Beauvilliers ne fut point ſoupçonné de Quiétiſme, le P. de la Chaiſe ne fut point le maître de la feuille : & ce temps-là fut le regne des Sulpiciens.

LETTRE LXVII. *

A Marly, ce 8 Février 1697.

ORdonnez à quelqu'un de lire cet écrit, Monſeigneur, pour vous en rendre compte. Je ne ſais ce que c'eſt; mais j'ai eu peur de manquer de charité, ſi je le brûlois, ſans en faire aucun uſage. J'en ai dit un mot au Roi, qui croit que ces gens-là ont été chaſſés pour le Quiétiſme.

Je n'ai point eu d'occaſions de parler. On ne m'a plus rien dit du livre, ainſi je ſuis demeurée dans le ſilence.

M. votre frere vient de me dire que M. de C. eſt arrivé à Paris.

LETTRE LXVIII.

A Marly, ce 21 Février 1697.

J'Ai vu nos amis : nous avons été fort embarraſſés les uns des autres. M. l'Archevêque de C. me parla un moment en particulier. Il ſait le mauvais effet de ſon livre, & le défend par des raiſons qui

me persuadent de plus en plus que Dieu veut humilier ce grand esprit, qui a peut-être trop compté sur ses propres lumieres. Il me dit que le P. de la Chaise lui avoit rendu compte d'une conversation qu'il avoit eue avec le Roi, après laquelle il ne pouvoit se dispenser de lui parler. Je tombai d'accord de tout : mais par les dispositions que je vois dans le Roi, M. de C. aura peu de satisfaction de cet éclaircissement. J'ai parlé aussi un moment à M. le Duc de Beauvilliers, qui me montra sa peine du silence du Roi. J'a fait ce que j'ai pu pour gagner qu'on veuille le prévenir ; mais on ne veut point, & cette conversation ne sera pas moins froide que l'autre. Cette opposition n'a pas été inspirée par moi : elle est dans le cœur du Roi sur toutes les nouveautés. Je vois bien qu'on me l'imputera ; mais je vous dois la vérité, & je vous la dis : du reste, je suis prête à faire mon devoir dans une occasion si importante. Je n'ai point vu Mr. de M., quoique j'aye fait quelque diligence pour cela. J'ai pensé qu'il veut peut-être pouvoir dire, qu'il ne m'a pas vue pendant tout ce vacarme. On dit qu'il est grand. M. de Pontchartrain ne vous embarrassera plus. Son fils épouse Mlle. de Roussy. J'ai oublié ce qui m'oblige à vous

écrire. M. de C. veut vous parler en ma présence : il me l'avoit déja proposé, & je lui avois répondu que ce seroit quand il vous plairoit ; mais il me paroît qu'il veut que je sollicite & que je concerte cette entrevue. Il m'a mis entre les mains un mémoire des articles qu'il veut traiter avec vous, qui sont des interrogations sur tout ce qui s'est passé. Je ne prévois nulle utilité de cette conversation ; mais peut-être tirera-t-il quelque avantage du refus, comme il en veut tirer du silence de M. de Meaux.

LETTRE LXIX.

A St. Cyr, ce 26 Février.

JE suis bien fâchée d'être si long-temps sans vous voir ; mais vous ne l'auriez pu sans venir à Trianon, & il ne faut pas qu'un Saint paroisse dans le lieu où nous ferons tous nos désordres. Je ne suis point en scrupule du plaisir que j'y aurai ; mais je vous assure que les autres n'en auront guere davantage. Ces divertissements me paroissent plus mauvais par l'exemple qu'ils donnent à ceux qui les poussent plus loin, qu'ils ne le sont en

eux-mêmes ; car on n'y ſent guere que de la triſteſſe, de la fatigue & de l'ennui : & le plaiſir fuit à proportion qu'on le cherche. Nos Princes n'ont plus rien de nouveau à voir, parce qu'ils voyent tout dans leur enfance : dès le berceau on leur prepare leur ennui : auſſi ils ſont punis parfaitement de cette envie continuelle d'avoir de la joie ; & je vous aſſure qu'on en a moins avec eux, que l'on n'en trouve avec celui que vous dites n'être pas un viſage de Carnaval. J'ai fait lire votre Ordonnance au Réfećtoire : elle renverra pluſieurs de nos filles à une ſeconde conſultation à M. Dodart. J'en ai mis une pour notre ſainte Reine, à qui j'écrivois quand j'ai reçu votre paquet. J'ai envoyé à Paris porter ma lettre à M. le Duc de Richelieu ; car il faut vous l'avouer, je l'avois oubliée, & vous verrez par-là que la mémoire ſe ſent de l'âge & de la diſſipation de la vie. J'avois reçu des compliments de ma ſœur Marie-Conſtance, qui m'avoient perſuadée que l'affaire des Religieuſes de Strasbourg étoit entiérement finie. J'en parlerai à M. de Chamillard : les grandes choſes lui font oublier les petites. On me demande ſouvent des Demoiſelles de St. Cyr : elles ont de la peine à aller ſi loin : j'en ai

LETTRE LXXII.*

A St. Cyr, ce 3 Avril 1697.

ET moi auffi, j'avois efpéré, Monfeigneur, que vous viendriez à Verfailles Lundi ou Mardi ; mais je comprends auffi que vous faites quelque chofe de meilleur.

Je me fuis fort trompée dans l'opinion que j'avois que M. de C. n'écriroit rien de répréhenfible, que je n'ofe plus dire que je ne crois pas qu'il le faffe une feconde fois. Cependant je craindrois qu'il ne travallât à fa traduction, afin de l'avoir toute prête en cas de befoin.

Le Roi me paroît embarraffé pour en empêcher une troifieme édition. Il doit parler à M. le Duc de Beauvilliers. Comptez, Monfeigneur, que cette affaire ne s'adoucit pas, foit à Rome, foit en France, foit dans le cœur du Roi, & que par-tout on penfe au danger des Princes par une telle éducation. Quant à moi, je fuis & affligée & embarraffée. Je le fuis pour moi. Je crains la fuite de cette affaire entre deux grands Prélats, s'ils vont aux extrémités. Je crains le parti que le Roi

Roi prendra, & dont il répondra devant Dieu. Je crains la même chose pour vous. M. de C. vous presse : & il a raison. Mais la matiere est difficile, & tout le monde en a jugé. Je ne sais si l'autorité de tous les Evêques ensemble pourroit justifier ce livre. Quand à ce qui me regarde, je veux le consulter, s'il vous plaît, entre vous & M. de Chartres, que je vous prie de faire venir le plutôt qu'il sera possible.

Je verrai M. de Beauvilliers pour lui dire qu'il n'est pas question de montrer son intérieur particulier; mais qu'il faut répondre au public sur l'opinion qu'a le public que le Gouverneur du Duc de Bourgogne est le protecteur du Quiétisme : ce qu'on croira toujours, tant qu'il ne condamnera pas Me. G. sans détour, sans restriction, autant qu'il peut la condamner.

Le P. de la Chaise a voulu me voir. Le prétexte étoit une affaire pour St. Cyr : & la vraie raison, l'apologie du livre de M. de C. » Il n'est pourtant pas sans dé» fauts; mais tout cela n'est que des ba» gatelles : je dois employer mon crédit » pour obliger le Roi à faire taire tout » le monde. " Ensuite il m'assura que si M. de C. soutenoit tant soit peu Me. Guion & ses livres, il seroit contre lui,

& que cette femme est très-dangereus
Il me conta que c'étoit à lui que feu M
de Geneve s'étoit adressé pour se défai
d'elle & du P. de la Combe, qui pr
choient l'un & l'autre des maximes q
renversoient l'Evangile. Vous voyez,
le bon Pere est au fait.

Je n'ai jamais pensé à transférer *l'Hô
tel des décisions*. Je ne croyois pas q
ce nom eût été jusqu'à vous. Je vous rem
mille graces de la facilité que vous vou
liez apporter à ce dessein. J'ai des pa
rents dans le cas de celui de Me. de Br
non, qui meurent de faim : & de plus
je me mêle le moins qu'il m'est possibl
de ce qui regarde les Bénéfices. Je n'
point vu M. l'Abbé de Caylus. Le Ro
est très-content de votre lettre. Il me l
montra d'abord, & ne trouva pas qu
vous allassiez trop loin. Dieu veuill
qu'il en profite ! Je vous rends mille gr
ces de la part que vous me donnez dan
vos prieres : j'en fais souvent pour vou

LETTRE LXXIII.*

Ce 30 Avril 1697.

DE la maniere dont le Roi m'a parlé ce ſoir, Monſeigneur, je doute encore moins qu'auparavant que vous ne deviez parler au P. de la Chaiſe de ce qui regarde les Confeſſeurs. Le Roi n'aime pas le bruit ; mais ſa conſcience eſt délicate, quand elle eſt éclairée : & vous y avez porté la lumiere. Vous ferez dans la ſuite ce que vous croirez le meilleur ; mais je voudrois que vous fiſſiez ſentir aux Jéſuites qu'ils vous ſont abandonnés, & que les égards que vous aurez pour eux, ne ſont point forcés de votre part, & doivent être mérités de la leur. Peut-être vous ménageront-ils davantage : peut-être auſſi ſeront-ils plus ulcérés. Je ne connois perſonne qui ait autant de beſoin que vous, Monſeigneur, d'une mort continuelle à tout intérêt, & à toute paſſion. Votre état eſt de fâcher tout le monde, & votre humeur de ne mécontenter perſonne.

LETTRE LXXIV.

Ce 11 *Mai* 1697.

JE ſuis honteuſe, Monſeigneur, de tout ce que vous prenez la peine de m'écrire pour me raſſurer. Il eſt vrai que je crains vivement que M. de M. & vous n'alliez pas aſſez de concert pour le fond de cette affaire-ci ; mais je ſuis bien perſuadée qu'on ne peut, qu'on ne doit pas exiger que M. de M. juge M. de C. puiſqu'il s'eſt toujours expliqué là-deſſus. Le Roi s'exprima fortement, & fit enviſager les ſuites que tout ceci pourroit avoir. La ſcene de St. Cyr va faire un grand bruit, & ſera regardée comme un prélude. Dieu veuille vous éclairer, vous fortifier, vous conſoler en cette affaire ! Elle eſt ſi affligeante, que la ſoumiſſion à ſa volonté peut ſeule faire reſpirer. J'avois eſpéré que le mariage propoſé ſe feroit. La demande du Gouvernement de Rocroy a tout gâté, ou peut-être ſervi de prétexte. Je ſuis fort en peine de Madame votre mere.

LETTRE LXXV.

A Marly, ce 13 Mai 1697.

LE Roi me charge, Monſeigneur, de vous faire la réponſe de M. l'Archevêque de Cambray; mais comme vous êtes bien plus capable que moi d'entendre ſa lettre, j'ai ſupplié le Roi de conſentir à vous la montrer : vous me la renverrez, s'il vous plaît, en me diſant auſſi un mot de l'état où eſt Me. la Ducheſſe de Noailles, qui me donne bien de l'inquiétude & pour elle & pour vous. Le Roi m'ordonne de vous dire de ne point faire de myſtere de cette lettre, s'il y a quelque utilité à parler.

De M. de Cambray au Roi.

» M. le Duc de Beauvilliers m'a parlé » de la part de V. M. ſur mon livre. Je » prends la liberté de lui confirmer ce » que j'ai déja eu l'honneur de lui dire: » c'eſt que je veux de tout mon cœur » en recommencer l'examen avec M. » l'Archevêque de Paris, M. Tronſon, » & M. Pirot, qui l'avoient d'abord exa-

» miné. C'eſt avec plaiſir, Sire, que je
» profiterai de leurs lumieres, pour chan-
» ger ou pour expliquer les choſes que
» je reconnoîtrai avec eux avoir beſoin
» de changement ou d'explication. Je
» crois, Sire, en voir déja aſſez pour pou-
» voir dire à V. M. qu'on ne me fera
» que des difficultés faciles à lever. Pour
» le faire, je n'aurai qu'ajouter ſimple-
» ment à mon livre diverſes choſes, que
» j'avois déja miſes dans un ouvrage
» plus ample, & que j'ai retranchées dans
» l'imprimé pour abréger. L'expérience
» me perſuade qu'elles ſont néceſſaires
» pour contenter beaucoup de lecteurs,
» auxquels tout eſt nouveau en ces ma-
» tieres. Quoique le Pape ſoit mon ſeul
» juge, & que M. l'Archevêque de Pa-
» ris ne puiſſe agir avec moi que par
» perſuaſion, je crois, Sire, & avec une
» eſpece de certitude, que nous n'au-
» rons aucun embarras ſur la Doctrine,
» & que nous ſerons, au bout de quel-
» ques conférences, pleinement d'accord
» même ſur les termes. Si j'ai écrit au
» Pape, V. M. ſait que je l'ai fait par
» ſon ordre, & même bien tard, quoi-
» que j'euſſe dû le faire dès le commen-
» cement. Car un Evêque ne peut voir
» ſa foi ſuſpecte, ſans en rendre compte

» au plutôt au St. Siege. J'avois même
» un intérêt pressant de ne me laisser pas
» prévenir par des gens qui ont de gran-
» des liaisons à Rome.

» Cette affaire n'auroit pas tant duré,
» Sire, si chacun avoit cherché comme
» moi à la finir. Il y a trois mois &
» demi qu'on me fait attendre les re-
» marques de M. de Meaux. Il m'avoit
» fait promettre qu'il ne les montreroit
» qu'à moi, ou tout au plus à Messieurs
» de Paris & de Chartres. Cependant il
» les a communiquées à diverses autres
» personnes. Pour moi, je n'ai pu jus-
» qu'ici les obtenir. Voilà ce qui fait, Si-
» re, que l'examen que je dois faire avec
» M. l'Archevêque de Paris, & Mrs. T.
» & P. n'est pas encore commencé. Il
» m'est revenu par plusieurs bons endroits
» diverses choses qui me persuadent, que
» ces remarques ne contiennent aucune
» difficulté qui doive nous arrêter : tout
» roule sur de pures équivoques qu'il se-
» ra très-facile & très-naturel de lever
» par des explications tirées de mon li-
» vre même. De ma part, je n'y perdrai
» pas un moment. Je suis bien honteux
» & bien affligé, Sire, d'un si long re-
» tardement qui fait durer l'éclat. C'est
» un accablement pour moi de voir qu'il

» importune un Maître, des bontés & » des bienfaits duquel je ſuis comblé. » Mais, en vérité, Sire, j'oſe dire que » je ſuis à plaindre, & pas à blâmer dans » toutes les circonſtances de ce mécompte, » auquel je n'ai aucune part, & que » j'eſpere de finir très-promptement.

LETTRE LXXVI.

1697.

JE ne connois pas aſſez *la famille* pour ſavoir ce qui convient : je vous expoſe ſimplement mes vues, & je les ſoumets aux vôtres.

J'eus hier au ſoir une converſation avec 45 ſur la grande affaire : il veut ôter 25, & tout ce qui environne les petits-neveux de 57 : mais il cherche des raiſons de différer ; & tout cela, par la peine d'en faire à 40. Je lui dis tout ce que je pus pour le preſſer, ſans pourtant lui montrer là-deſſus un empreſſement qui pût le ſcandaliſer. Je n'en ai pas en effet, & je ne veux que ce que Dieu veut. Je ne trouvai pas 100 adouci ſur le fond de la choſe.

La Princeſſe de Conti me vint trou-

ver hier pour me charger de demander au Roi qu'il lui permît de prier à la noce la D. de Choiseuil & Me. d'Entragues. Il répondit : » Elles sont trop décriées pour » que je puisse lui conseiller de les avoir » avec elle : mais qu'elle consulte Me. de » la Valliere, & fasse ce qu'elle voudra. » Je ne doute point que notre sainte Carmélite n'exige cette complaisance. Elle ne voit pas qu'elle fait par-là plus de tort à sa fille que d'honneur aux autres. Priez pour moi, je vous en conjure : je n'ai pas le courage de porter ma fortune : jugez de ce que je serois dans l'adversité.

LETTRE LXXVII. *

Mai, Jeudi au soir, 1697.

QUoique j'aye aujourd'hui la tête en mauvais état, je ne puis m'empêcher de me soulager avec vous, sur tout ce que le *bon Pere* a fait auprès du Roi. Il a excité une affaire très-désagréable à M. de la Trappe. Vous n'en entendrez que trop parler. Il a rendu compte d'une conversation qu'il a eue avec le P. de Valois, qu'il prétend avoir fort grondé sur ce qu'il soutient le Livre de M. de

Cambray. Le *bon Pere* a loué ce qu'on vient de faire dans la maison du Duc de Bourgogne. Il a donné sur Me. Guion. Enfin, il a parlé en Courtisan, ou si vous aimez mieux, en Jésuite, sauf à soutenir le Livre à Rome. Mais ce que je vois de plus important en tout ceci, c'est de vous tenir sur vos gardes par rapport au Jansénisme : car vous allez être examiné & épié là-dessus, avec bien plus de soin que nous ne veillons sur le Quiétisme. J'ai tant de raisons de céder au penchant qui m'attache à vous, que je ne puis ne pas vous donner cet avis. L'affaire de la Trappe est pour cette Abbaye de M. de Quebec, où l'on a envoyé des Religieux, qu'on en va faire sortir. Le temps n'est pas propre pour la réforme. Il faut se contenter d'une vertu commune. Encore serions-nous heureux de l'avoir, ou de l'aimer dans les autres.

LETTRE LXXVIII.

Ce 25 Mai 1697.

LEs amis de Me. Guion savent que vous l'avez vue, & que vous lui avez porté la lettre du P. de la Combe. (1) Ainsi la nécessité de renfermer cette femme augmente. Cependant vous avez oublié d'en parler au Roi qui pense comme vous : il faut lui ôter les deux filles qu'elle a auprès d'elle. Si vous m'écrivez pour avoir son ordre, ne répondez, s'il vous plaît, qu'à ce premier article de ma lettre, & non à celui qui suit.

J'ai parlé à 45 pour ôter les *Modernes* qui environnent les enfans de 46 : & j'ai fini mon discours par dire que je ne pouvois pardonner à 40 d'avoir chez lui les amis de l'amie de 25, les connoissant depuis long-temps pour opposés à *la Famille.*

Je vois de plus en plus combien j'ai été trompée par les Quiétistes : je leur donnois ma confiance, & je n'avois pas la

(1) Voyez le Tome IV des Mémoires, p. [illegible].

leur. S'ils agiſſoient ſimplement, pourquoi ne me mettoient-ils pas de tous leurs myſteres ? S'ils craignoient de me les révéler, n'eſt-ce pas une preuve qu'ils avoient un deſſein formé de ſe ſervir de mon amitié, de ma crédulité, de mon crédit, pour établir cette nouveauté à la Cour ?

Le Roi me parut diſpoſé à parler franchement à 200. S'il ne le fait pas dès demain, ce ſera une grande marque du crédit de ce Miniſtre.

Pouſſez M. d'Argenſon, Monſeigneur; faites-lui parvenir que nous le croyons gagné par les amis de Me. G...

Je vis hier Me. la Ducheſſe de Guiche, dont je ſuis très-ſatisfaite. Dans tout ce que je traitai avec elle, il me parut qu'elle tenoit encore à la Ducheſſe de Mortemart. Mais qu'importe, puiſqu'elle avoit promis de ne la plus voir, & qu'elle ne la voit plus ?

Je propoſai hier de nommer un Ambaſſadeur : on y fera quelque réflexion.

LETTRE LXXIX.

Ce 31 *Mai* 1697.

LE Roi continuera ſes aumônes, & les fera remettre entre vos mains, pour en diſpoſer comme il vous plaira. Je vais redoubler mes miſérables prieres, pour demander pour vous, & pour ceux qui travaillent avec vous, toute la lumiere qui vous eſt néceſſaire. Je n'ai oſé dans les deux viſites que vous m'avez rendues vous dire un mot ſur votre douleur (1): j'ai appréhendé de vous attendrir, & d'être attendrie moi-même : j'ai été encore plus affligée que je l'aurois cru ; & j'ai ſenti votre juſte peine avec une ſenſibilité qui convient aux ſentiments que j'ai pour vous. Ma niece a été touchée du fond du cœur : elle avoit été ſenſible aux bontés qu'on lui avoit marquées : je l'en aime mieux. Mais quoi qu'il puiſſe arriver, c'eſt une privation que je ſentirai toujours, quoique je ne fuſſe pas en état de jouir d'un ſi ſaint & ſi agréable commerce. Il faut

(1) A la mort de Mad. la Ducheſſe de Noailles.

renoncer à toute consolation : vous perdez celle de votre vie. Je voudrois que vous eussiez autorité sur tout, hormis sur vous-même. Je suis persuadée que vous vous conservez fort mal : conservez-vous.

LETTRE LXXX.

Ce 12 Juillet 1697.

JE suis bien-aise, Monseigneur, d'avoir la seconde déclaration du P. la Combe. J'en ferai part à M. de Chartres, parce que je crois que vous le voulez bien.

M. le Duc de Bourgogne est venu me voir ce matin. Je l'ai entretenu des *Maximes* de M. de Cambray : il m'assure qu'elles sont très-mauvaises, quoique spécieuses. Je ne sais s'il est sincere ; mais qu'ils dissimulent ; je parlerai toujours selon mon cœur : Dieu fera le reste.

M. le Duc de Beauvilliers m'a vue ensuite : nous nous sommes parlés très-franchement : il tombe d'accord que ce qu'il dit n'est pas vraisemblable ; mais il assure qu'il est vrai ; je dois donc le croire : j'ai demandé du temps pour effacer tout ce qui s'est passé.

Mlle. de Ste. Osmane sera bien heureu-

se, si vous la faites recevoir à Hieres : ce sont de saintes filles : Dieu veuille que cette malheureuse profite de leur exemple !

Nous sommes bien obligées aux Ursulines de vouloir bien une de nos filles : il faut que M. Tiberge en choisisse une bonne. Je ne connois point de Dame de St. Louis qui s'appelle Fleury. M. Tiberge me démêlera tout cela. Me. de Beauvilliers a interrompu cette lettre, & m'a parlé comme son mari ; je lui ai répondu comme à son mari.

Que vous êtes bon, de penser à moi ! Je suis ravie que vous connoissiez ma foiblesse, & que vous me disiez quelquefois un mot pour m'encourager.

Le P. de la Chaise pourra bien donner le dernier coup au P. de Valois à ce voyage-ci : il est déja bien ébranlé.

Donnez ordre à quelqu'un, je vous supplie, de m'envoyer une copie des nouvelles de Rome, je dis pour toujours.

LETTRE LXXXI.

A Marly, ce 13 Juillet 1697.

SI l'on ne veut pas tolérer le Livre, je crois qu'il faut finir la négociation. Quant au retour de M. de Cambray, il n'y a que Dieu qui puisse le faire; & je suis persuadée que vous ne le croyez pas aussi imbu de ces maximes-là, qu'il l'est en effet. Son cœur en est rempli: & il croit soutenir la Religion en esprit & en vérité. S'il n'étoit pas trompé, il pourroit revenir par des raisons d'intérêt. Je le crois prévenu de bonne-foi. Il n'y a donc plus d'espérance. J'ai tant de connoissance de cette affaire, & depuis si long-temps, que j'en parle plus hardiment que je ne ferois de toute autre.

LETTRE LXXXII.

A Marly, ce 19 Juillet 1697.

IL est très-vrai, Monseigneur, que le remede que vous proposez sera bien plus prompt que celui qu'on peut atten-

dre de Rome, & vous justifiera entiérement en prouvant d'une maniere invincible que vous êtes bien loin d'excuser le Livre de M. de Cambray, & de tolérer une mauvaise doctrine.

Le P. de la C... m'est venu voir ce matin. Il avoit dans sa main une lettre de M. de C. qu'il m'a dit n'avoir pas encore lue; & comme il n'a rien de secret pour moi, il m'en a fait la lecture. M. de Cambray lui mande qu'il a eu une conférence de trois heures avec vous en présence de Mrs. Tronson, Pirot, Boileau, & de Beaufort : que vous êtes tous convenus des points de doctrine qui y ont été traités, & que si vous continuez ces sortes de conférences, l'affaire se terminera & bien vîte & bien heureusement. Le *bon Pere* a ajouté qu'il montreroit cette lettre au Roi, & qu'il falloit poursuivre un examen sans rien faire à Rome. J'ai répondu, & peut-être avec trop d'ouverture, que la chose n'étoit plus en ces termes : que vous aviez fait toutes les consultations, que M. de C. avoit desirées : que toutes condamnoient le Livre; & que vous ne pouviez plus différer à rendre cette réponse au Roi. Ensuite le *bon Pere* est entré dans le fond de la doctrine : & je n'ai plus eu qu'à l'écouter &

à me taire. M. de M. travaille à dresser la déclaration, & me paroît bien content du parti que vous prenez de faire une ordonnance. Je ne suis pas surprise de ce que M. le Duc de Beauvilliers ne vous a pas satisfait sur le Livre de M. de C. Mais pour lui, ne se soumettra-t-il pas à votre décision? & quand vous censurerez le Livre, ne le condamnera-t-il pas comme ceux de Me. G. dont il se défit, dès que son Archevêque les eut défendus? Celui que nous avons présentement ne diminue pas la déférence due à l'autorité du Siege. Aussi suis-je persuadée de la docilité entiere de M. de Beauvilliers. Je serai Lundi à Versailles, prête à vous recevoir, dès sept heures, si vous le voulez. Vous trouverez le Roi tout prêt à vous seconder, & bien content de vous voir joindre la fermeté à la douceur. Je lui ai lu votre lettre.

LETTRE LXXXIII.

Jeudi au soir, 1697.

JE viens de recevoir une lettre de M. de C. qui me presse pour notre entrevue. Il me paroît si accablé, que je crois de

votre amitié de ne le plus refuser. Voulez-vous que ce soit Samedi à St. Cyr? Nous y serons plus en repos qu'à Versailles. Si vous y consentez, faites-le savoir tout droit à M. de C.: & pour moi je m'y trouverai, & j'empêcherai la Princesse d'y aller ce jour-là. Je voudrois bien accorder ce que je dois à la Religion avec ce que je dois à l'amitié!

LETTRE LXXXIV. *

Ce 16 *Août* 1697.

IL me semble, Monseigneur, que vous m'avez fait l'honneur de me dire que M. de Cambray vouloit que je visse l'écrit que vous m'avez remis entre les mains. Puis-je lui écrire sur ce pied-là? Faut-il que je vous renvoye cet écrit? J'ai une réponse à faire à M. de Meaux : puis-je lui montrer que je sais qu'on n'approuvera pas son Livre? M. de Pontchartrain lut hier au soir au Roi une grande lettre de Me. Guion, qui demande à se retirer auprès de Blois dans une terre qui est, je crois, à son gendre (1). J'ai le

---

(1) M. le Comte de Vaux, fils de M. Fou-

cœur bien ſerré de l'entêtement de nos amis : je ne puis ne les pas eſtimer moins : tout le commerce que nous avons enſemble n'eſt plus qu'une diſſimulation. Je me trouve dans un pays bien étranger pour moi ! Tout m'y déplait : je n'ai perſonne avec qui je puiſſe épancher mon cœur. Priez pour moi, Monſeigneur, du moins par pitié.

LETTRE LXXXV.

A St. Cyr, 17.... 1697.

VOilà, Monſeigneur, une lettre dont je ſuis chargée : mais il eſt bon que vous régliez mon zele, afin qu'il ne ſoit pas indiſcret. J'avois ſongé d'abord à vous propoſer cette miſſion. Il y a tant de déſœuvrés, tant de gens actifs ſans occupation ! Ne ſiéroit-il pas fort bien à M. l'Abbé de la Châtre, ou à quelque autre d'aller paſſer trois mois dans les Gevennes ? Nous voyons tant de liſtes de ceux qui voudroient être Evêques ? Je

quet, Sur-Intendant des Finances, & pere de M. le Maréchal Duc de Belle-Iſle.

les voudrois Missionnaires auparavant. J'en ai déja parlé au Roi, qui a trouvé bon, Monseigneur, que je vous en écrivisse. » Mais je paye bien cher les Mis-
» sionnaires, dit-il : & il en revient beau-
» coup de plaintes & fort peu de con-
» versions. »

M. de Meaux veut que vous écriviez, & au plutôt. Il ne nous conseille que ce qu'il veut faire. Il veut que M. l'Evêque de Chartres écrive aussi. Je n'en vois pas l'utilité. Mais je crois que vous devez toujours paroître unis, & penser de concert sur M. de Cambray.

LETTRE LXXXVI.

Ce 17 Août 1697.

J'Ai parlé au Roi de l'admiration du P. le Comte pour M. de Cambray, & du scandale que me donnent les Jésuites sur la froideur qu'ils ont pour le Quiétisme. On m'a écoutée avec attention, & l'on n'a rien répondu. Nous ne partons que Jeudi pour Marly. Rien n'est plus beau que le discours de M. d'Aguesseau. Le Roi l'a pourtant corrigé en plusieurs endroits, & très-bien corrigé.

Je vous remercie, Monſeigneur, de votre Mandement. J'aime à les avoir tous. Vous avez l'art de plaire & d'édifier.

LETTRE LXXXVII.*

Ce 29 Août 1697.

MAdame de Montchevreuil m'a apporté le mémoire que je vous envoye, & le Livre (1) marqué ſur ce même papier avec l'endroit noté où M. l'Abbé de Fénelon eſt nommé. Je ne ſais point faire d'autre uſage de toutes ces choſes-là, que de vous les envoyer, & d'agir ſuivant votre impulſion.

M. de Pontchartrain, travaillant aujourd'hui avec le Roi, lui a demandé s'il vouloit ou s'il ne vouloit pas qu'on pouſsât le Quiétiſme : qu'il ſavoit qu'un nommé Davant écrivoit pour ſoutenir cette illuſion ; & que ſi le Roi vouloit en donner l'ordre, il feroit arrêter cet homme, dès qu'il auroit découvert ſa

---

(1) Un Livre de l'Evêque Burnet, où l'on voit que dès l'année 1688, M. de Cambray étoit ſoupçonné de Quiétiſme.

demeure. Je lui ai dit que je la ſavois : & nous avons conclu que je la lui enverrois ce ſoir. J'ai pris ce moment-là pour demander au Roi, qu'on ne faſſe rien là-deſſus que par vous, Monſeigneur, qui êtes un peu plus doux & plus juſte qu'un Miniſtre ; & je n'ai envoyé que la ſeule demeure de M. Davant, de peur qu'on ne fît trop de bruit, en arrêtant toutes les perſonnes qui ſont nommées dans ce mémoire. Le Roi trouve bon que je mande à M. de Pontchartrain de ne rien faire en tout cela que par vous. En effet, Monſeigneur, dans une affaire eccléſiaſtique, nous ne devons voir que le mouvement que notre Paſteur nous donnera. Quoi qu'on en puiſſe dire, le mal du Roi va fort bien.

M. Davant demeure chez Hervé, &c. M. de Comiant, Médecin, dans la même maiſon. Ils ſont tous deux Béarnois. M. d'Aprigny, rue de la Juſſienne. M. de Montfort, autrefois Conſeiller de Soiſſons, demeure près du Luxembourg. M. l'Abbé Jannot demeure près les Filles du St. Sacrement du Fauxbourg St. Germain. M. le Chevalier de la Coudraye.

„ Recueil de diverſes pieces concer-
„ nant le Quiétiſme & les Quiétiſtes,
„ ou Molinos, ſes ſentiments, & ſes
„ Diſciples. „

A Amſterdam, chez A. Volfgang, derriere la Bourſe, & chez P. Savouret dans le Kalveſtrand, 1688.

Feuillet 294. *Les Quiétiſtes avoient en horreur les ſuperſtitions Romaines, & ils vouloient les enſevelir dans l'oubli, en ne les enſeignant & ne les pratiquant point; auſſi-bien que M. l'Abbé de Fénelon.*

LETTRE LXXXVIII.

Ce 7 Septembre 1697.

JE ne ſais, Monſeigneur, ſi vous ſavez ce que c'eſt qu'un Cordelier (1) qu'on a fait Curé de la Trinité de Montfort.

(1) Ce cordelier, au retour du ſiege de Candie, avoit obtenu une Cure près de Verſailles. Il ſe mêloit d'aſtrologie. Il prédit que Me. la Dauphine auroit une Princeſſe; & Me. la Dauphine mourut. Cette fauſſeté ne le décrédita point : le Card. de Noailles lui défendit de prophétiſer. Le moine ſe fit dévot. Il ſuppoſa qu'il dirigeoit une ſainte, retirée dans un bois aux extrêmités du Royaume, pleine de l'eſprit de Dieu, & qu'à ſon tour il en étoit dirigé. Il en montroit des lettres merveilleuſes, copiées par la maîtreſſe d'école de Montfort. Une, entre autres, déchiroit impitoyablement Fénelon

fort. Cet homme eſt lié avec Me. de Nogaret qui eſt fort zélée contre le Quiétiſme, & qui a beaucoup contribué aux découvertes qui ſe ſont faites. Il veut me dire tout ce qu'il en ſait, & me remettre pluſieurs papiers du Sr. Davant. Il croit que les Livres qu'on a pris chez lui ne devroient pas être confiés à d'autres qu'à vous, & qu'ils ſeront très-ſcandaleux dans les mains des Juges ſéculiers. Je n'ai point cru devoir ni entrer en connoiſſance avec ce Curé, ni même le voir. Je lui ai ſeulement fait demander s'il voudroit vous aller trouver, & vous confier tout ce qu'il ſait & tout ce qu'il a. Il y eſt tout diſpoſé, & dit que M. de Nogaret vous a parlé de lui; mais qu'étant allé chez vous, ſon viſage ne vous a pas été connu. Voulez-vous qu'il ſe préſente à vous, avec une lettre de moi?

Racine eſt charmé de votre ordonnance, & l'a dit au Roi, qui ne l'a pas encore vue. Pour moi, je la trouve ad-

---

Fénelon & ſes *Maximes*. La prévention empêcha de reconnoître l'impoſture. Le Cordelier ſe brouilla avec la maîtreſſe d'école, fut démaſqué, & en mourut de honte.

mirable; mais qu'eſt-ce que mon ſuffrage, ſur-tout en pareille matiere? M. le Curé m'avoit dit que vous aviez tout-à-fait marqué les Jéſuites, en diſant que des perſonnes d'autorité accuſoient de Janſéniſme fort gratuitement. Vous dites tout le contraire : car il y a *des perſonnes ſans autorité.*

à 10 heures du ſoir.

Je ne puis continuer ma lettre. On parle d'ouvrir le mal du Roi en quatre. Je ne ſais plus où nous en ſommes. Je crains tout. Ne viendrez-vous pas vous mettre à portée des nouvelles d'une ſanté qui nous eſt ſi chere? Le paſſé doit vous dire que le préſent n'apportera nul changement à nos réſolutions. Il y a long-temps que nous ſommes au-deſſus des variations de la ſanté.

LETTRE LXXXIX. *

A Versailles, ce 19 Octobre 1697.

JE ne sais rien de l'exil de ce Pere de l'Oratoire, & je ne manquerois pas de représenter les conséquences de ces actes brusques d'autorité, si je croyois d'être écoutée; mais on me demandera d'abord qui me l'a appris, & il ne vous convient pas d'être nommé dans cette affaire.

Vous parlâtes fort bien dans celle de Port-Royal. Je m'apperçus du bon effet. Je continuai sur le même ton, en disant que votre personnage n'étoit pas de prendre un parti, mais de garder un milieu entre les extrémités, où les autres se jettent souvent. Je fus contente de la maniere dont on reçut ce propos. Et vous devez l'être, Monseigneur, quand je le suis. Il ne faut pas se laisser dominer par le *bon Pere*, mais dire ses raisons, avec une respectueuse fermeté.

Le Roi a mal reçu une recommandation de M. le Maréchal de Noailles, pour le Duc de Guiche. Il est toujours

choqué de ce que tant de gens parlent pour lui. C'eſt un grand malheur d'avoir tant de parents.

Les affaires de la Princeſſe d'Elbœuf vont mal. Le mari a parlé & a perſuadé. M. de M. eſt rebuté. Je fis hier au ſoir de mon mieux ; M. de Pontchartrain en eſt témoin : & ce fut inutilement. Il y a de nouvelles difficultés ſur la paix. Je la recommande à vos prieres.

LETTRE XC. *

Ce 24 Septembre 1697.

LE P. de la Chaiſe veut raccommoder ce qu'il a gâté ſur le P. Poiſſon ; mais il a plus de talents pour le mal, que pour le bien. Et cela peut-il être autrement, quand les intentions ne ſont pas droites ? peut-être auſſi eſt-ce faute de lumieres. Il fit de grandes doléances au Roi de n'être pas ſous les Evêques. Il ſurprend ſa bonté par de tels diſcours. Et ma malice répondit en face, que ne pouvant être ſous eux, il ne fau

droit pas se déclarer leur ennemi. Le second ordre donné au P. Poisson ne me paroît guere meilleur que le premier. M. de Meaux m'a envoyé des nouvelles de Rome, qui font trembler pour M. de Cambray; mais il faut aimer l'intérêt de l'Eglise plus que le sien. M. l'Archevêque de Sens m'a dit ce matin qu'on devroit, pour prévenir le jugement du Pape, choisir des Evêques qui jugeroient, si M. de Cambray a droit d'abandonner, ou seulement d'expliquer son Livre. Je n'ai rien répondu à cette proposition.

Est-il vrai que M. & Me. de Noailles & vous plaidez contre Me. de Coetquen? cela seroit désagréable.

Hé bien, Monseigneur, nous avons la paix. Nous avons bien des actions de graces à rendre, & des prieres à recommencer, pour que nous fassions de cette paix un usage qui console le peuple & répare les maux de la guerre.

LETTRE XCI. *

Ce 7 Octobre 1697.

J'Ai lu, ou pour mieux dire, parcouru le réglement des Religieuses dont j'espere de grands biens, & qui les fera, je crois, un peu crier. Deux seuls endroits m'ont paru séveres : l'un, de défendre toute sorte de déclamation aux pensionnaires : & l'autre, de défendre l'entrée aux tailleurs.

M. de Meaux est ici, plein de confiance sur la condamnation du Livre. Le Roi a parlé à M. le Nonce (1), comme vous l'avez jugé nécessaire. J'ai lu votre lettre au Roi : elle est à souhait. Votre style est doux & fort. Il vaut mieux dans chaque occasion lui dire ainsi quelque chose, que de trop charger. Il est charmé de votre maniere, & il a raison : vous plaisez aux plus délicats. Cela console des frondeurs.

M. de Meaux m'a donné de la part de

(1) M. Delfini.

M. de Rheims l'ordonnance qu'il a faite contre les Jésuites. Elle fera du bruit, & embarrassera le Roi.

Je n'ai pu encore lui montrer la lettre du *bon Pere*. Il m'est venu voir, & ne m'a parlé que du pur amour. Il devroit bien en parler un peu au Roi.

Il est très-bon, Monseigneur, que vous fassiez donner vos lettres au Roi sans affectation, tantôt par Bontems, tantôt par moi; mais vous ne devez pas vous imposer la loi de m'écrire en même-temps. Tous mes amis en usent ainsi; & vous êtes au-dessus de tous mes amis.

LETTRE XCII. *

A St. Cyr, le jour de la Toussaints, 1697.

JE croyois que le Roi avoit brûlé le papier que vous lui aviez laissé; mais il me le rendit hier au soir, quand je lui dis que vous le demandiez. Ni lui ni moi ne pouvons juger si dans ce discours vous dites ce qu'il faut contre le Jansénisme; mais on ne peut nier que vous n'y parliez sans ménagement contre ses défenseurs, & que vous ne les traitiez d'hérétiques, de révoltés, de gens de mau-

vaiſe foi, &c. Je ne puis vous dire combien je ſuis touchée de vos peines. Il me ſemble qu'elles ſont encore augmentées. C'eſt à vous à vous apprendre à les ſupporter. On ne le peut que par une ſoumiſſion entiere à la Providence, qui veut ou qui permet des choſes ſi oppoſées à vos inclinations. Quoiqu'il en arrive, Monſeigneur, je ne me départirai jamais des ſentiments d'eſtime & de vénération que je vous dois. Fondés ſur la vérité de votre vertu, ils ſont auſſi immuables qu'elle.

LETTRE XCIII.

Ce 6 Novembre 1697.

JE viens d'achever, Monſeigneur, l'admirable inſtruction que vous nous avez faite. Il ne m'appartient pas d'avoir un avis, mais il m'eſt permis d'avoir du ſentiment. J'en fais ma lecture fréquente pour mon édification particuliere, & pour inſtruire celui dont je ſuis en quelque façon chargée. Ceux qui, juſqu'ici ont écrit contre le Quiétiſme, en ont donné de l'horreur. Vous faites aimer la véritable perfection. Je n'ai jamais rien

lu de plus fort, de plus pieux, de plus clair, &, si j'ose le dire, de plus utile. On ne publiera plus que vous ménagiez le Quiétisme par égard pour ses protecteurs. Vous l'attaquez sans mesure : & désormais, que pourra-t-on écrire sur cette matiere, épuisée par vous? Je n'en voulois point parler, & je me suis laissée emporter à la joie que me donne votre ouvrage. Je vous le renvoye, parce que vous me l'avez ordonné. Je compte sur plusieurs exemplaires, dès qu'il sera public. M. de Meaux m'en a fait l'éloge. Il est ravi de le voir achevé. Le peu de personnes qui l'ont vu en sont charmées. Les endroits où vous parlez de J. C. m'ont enlevée. Ils rendent le Quiétisme odieux. Je devrois me taire & garder le silence des filles de Ste. Agathe. La lettre dont je vous ai parlé est demeurée à St. Cyr. Vous l'aurez au premier jour. Je la fais copier; car l'écriture ne me paroît pas contrefaite. On veut employer mon crédit auprès de vous en faveur du parloir d'une vieille Religieuse, retirée à P. chez la sœur de Me. de Brinon. Mais je ne puis penser qu'avec la soumission qui vous est due.

LETTRE CXVI.

Ce 2 Décembre 1697.

LE Roi augmentera la pension de M. le C. d'Estrées de six mille francs : vous savez, Monseigneur, comment nous aurons les six autres. Ainsi vous n'avez qu'à conclure ce mariage, qui aura sans doute votre bénédiction. Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de votre instruction : & si j'en ai oui parler à bien des gens. Je suis très-contente de votre refus ; & je vous supplie de le publier comme je le ferai de mon côté.

LETTRE XCV. *

Ce 3 Janvier 1698.

L'Amitié que j'ai pour M. du Maine ne put m'empêcher de trouver qu'il venoit mal-à-propos. Je vous rends mille graces de toutes les bénédictions que vous me desirez. Vos vœux me donnent de grandes espérances.

Si Madame Ulrich veut aller avec sa

fille, je lui donnerai une pension : mais que ce soit une conversion entiere ! Je ne veux point contribuer à gâter le Couvent où on la mettroit.

Je parlai hier à M. de Barbésieux pour le frere de Me. Chardon : & je dis au Roi ce que vous me mandiez sur les nouveaux convertis qui font leur devoir.

C'est un autre que M. de Pontchartrain qui dit que tout le monde, & sur-tout Mrs. les Evêques, sont très-mécontents de ce qu'on vient de faire pour les nouveaux convertis.

Je voudrois bien que le Roi fit son devoir Samedi sur les pauvres.

Je souffre sur la Duchesse de Guiche ; & je ne perds pas une occasion de parler pour elle. J'ai appris par M. le Duc de Beauvilliers que le Roi ne vouloit pas qu'on sût la pension qu'il vient de donner à ses freres.

J'ai envoyé chez M. le Chancelier, comme vous me l'avez ordonné ; il accordera & privilege & presse pour qu'on en profite aussi-tôt : il me le demanda hier, quand j'envoyai savoir de ses nouvelles.

LETTRE XCVI. *

Ce 20 Mars 1698.

JE me hâte de vous renvoyer votre ouvrage. J'en suis parfaitement contente. J'ai de la peine à connoître les différents Auteurs : il y a dans les deux des traits qui vous ressemblent. Je n'y vois rien de févere ; mais les traîtres embarquent avant que d'éclater.

Voici l'original de toutes les réponses (1) à la consultation que je fis il y a quatre ans. La vôtre n'est pas datée, mais elle est de même âge que les autres. Celle qui n'est pas signée est du P. Bourdaloue. Je vous supplie, Monseigneur, de me rendre tous ces originaux, à notre premiere entrevue, & de dater votre réponse.

(1) On a déja vu celle de M. le C. de Noailles : on trouvera les autres dans un des volumes suivants.

LETTRE XCVII.

Ce 1 Avril 1698.

IL y a trois traités dans ce petit Livre, tous trois de M. de Cambray : le premier & le dernier ont été faits à ma priere : le fecond, *de la triftesse & de la dissipation*, compofé, je crois, pour Me. de Chevreufe ; au moins c'eft d'elle que je le tiens. Les femmes des *modernes* m'ont écrit. Je fuis embarraffée avec elles. Je fuis incapable de diffimulation. Il faut mentir, ou les offenfer : car elles me déplaifent. Elles fauront combien vous m'avez parlé & écrit en leur faveur. Je m'intéreffe bien vivement aux converfations dont vous me parlez.

LETTRE XCVIII.

Ce 3 Avril 1698.

LEs pensions (1) étoient dans le projet de notre mariage comme le reste; mais comme elles ne devoient point entrer dans le contrat, on n'en avoit point parlé. Nos jeunes gens jouiront de quatre-vingts mille livres de rente. Dieu veuille qu'ils en fassent bon usage! Souvenez-vous, Monseigneur, de la part que vous avez à mon choix: & mêlez-vous de donner vos conseils, pour que les pauvres & les bonnes œuvres ayent quelque part à la dépense. Je suis ravie de vous voir content de ma niece, que je vous conjure de nommer toujours la vôtre. Elle est véritablement modeste: elle craint Dieu: elle respecte ses Ministres. Je vous charge, Monseigneur, d'empêcher qu'on

(1) Le Roi, le lendemain des noces de M. le Comte d'Ayen avec Mademoiselle d'Aubigné, dit au Comte: » Je vous donne une pension de deux » mille écus: " & à Mad. la Duchesse de Bourgogne: » Je vous conseille d'en dire autant à Ma» dame. "

ne la gâte par trop de careſſes, par trop d'ajuſtement, par trop de plaiſirs, par trop de magnificence, & par tout ce reſte, qui eſt ſi dangereux.

J'ai montré au Roi ce que vous m'avez envoyé : il me dit que M. de Pontchartrain en avoit eu autant de M. d'Argenſon. Au reſte, Monſeigneur, je vous avertis qu'il n'y a rien de ſi galant que ce que vous me mandez ſur Ste. Françoiſe. Je n'aurois oſé vous donner mon portrait; mais, pour parler plus ſérieuſement, faites, par vos prieres & par vos conſeils, que je ſois véritablement ſainte, comme celle dont on a pris l'habit pour me peindre. Gardez toujours le St. François pour l'amour de moi : ne prétendez pas que toute la noce finiſſe ſans que j'aye l'honneur & le plaiſir de dîner avec vous. Préparez-vous à être complaiſant.

LETTRE XCIX.*

Ce 6 Mai 1698.

JE verrai Madame l'Ambaſſadrice d'Angleterre Vendredi chez Me. de Pontchartrain. Il ne faut pas, Monſeigneur, que votre entremiſe ſoit inutile.

Dieu veuille achever ce qu'il a commencé dans mon frére !

M. de Luçon étoit un ſaint Evêque. Nous verrons ſi le Roi voudra lui donner pour ſucceſſeur l'Abbé d'Aubigné. Je ne ſuis pas fâchée, Monſeigneur, que vous ayez des ſecrets avec le Roi ; mais j'aurois appris ſans beaucoup de peine ce que vous lui avez confié. Il eſt bien juſte d'avoir les dégoûts de la faveur, quand on en a tous les honneurs.

LETTRE C.*

A St. Cyr, le 24 Mai 1698.

SOuffrez, Monſeigneur, que je vous remercie très-humblement de la maniere obligeante dont je fus hier reçue chez vous. Je n'ai plus à deſirer qu'un peu plus de liberté, & que je n'y fuſſe jamais regardée comme étrangere. Quelque opinion que j'aye toujours eue du bonheur de la Comteſſe d'Ayen, j'avoue que je le trouve encore plus grand que je ne l'avois prévu, & que je deſirerois ardemment qu'elle en fût un peu plus digne. Elle a des défauts : je n'oſe les confier à ſon mari, de peur de le dégoû-

ter d'elle. Il s'en faut beaucoup que son esprit soit formé. Elle auroit besoin d'avis continuels. Et je vous supplie, Monseigneur, de porter la Duchesse de Guiche à lui en donner de bons & de fréquents. Je.... *le reste manque.*

LETTRE CI.

A Marly, ce 20 Juin 1698.

LE Roi accorde à Mlle. de Nantia une pension de quatre cents livres. Je crains bien, Monseigneur d'avoir reçu ma récompense de cette bonne œuvre par la joie de vous avoir plu.

On me presse de parler pour Me. d'Elbeuf : mais je ne crois pas qu'on puisse rien faire pendant l'absence de M. son mari.

LETTRE CII. *

A Marly, ce 25 Juin 1698.

LE mauvais temps nous empêche de vous voir à Marly, Monseigneur ; mais je suis assurée que vous trouverez

fort bon qu'il m'afflige par d'autres endroits. Le Roi m'a dit que vous aviez ordonné des prieres. Dieu n'en voudroit-il point de publiques ? Tout est à craindre de ces pluies continuelles.

Avez-vous pensé aux Urselines de St. Jacques ? Voici une lettre de ma sœur Marie-Constance. Les filles de la Visitation n'ont pas toujours payé. M. l'Archevêque de Rheims doit être bien content. Je vous en dirai Lundi davantage. J'ai une lettre de M. le Cardinal de Bouillon, qui me charge de son raccommodement.

LETTRE CIII. *

Ce 29 Juin 1698.

JE ne sais, Monseigneur, si je pourrai finir cette Lettre ; mais je sais bien que voici le premier moment que j'ai eu libre pour la commencer. Tout ce que dit M. le Duc de Beauvilliers ne suffit pas ; mais je crois qu'il faut attendre que Dieu l'éclaire. Le livre de M. de Meaux fait un grand fracas ici. On ne parle d'autre chose. Les faits sont à la portée de tout le monde. Les folies de Me. de G. di-

vertiſſent. Le livre eſt court, vif, & bien fait. On ſe le prête, on ſe l'arrache, on le dévore. Je ne doute point, Monſeigneur, que le Duc de Beauvilliers ne ſoit fâché de me perdre. Mon amitié pour lui étoit très-ſincere. Je crois qu'il en avoit pour moi. Le manuſcrit contre vous eſt entre les mains de M. l'Ev. de Chartres. Je l'ai prié de vous l'envoyer. J'ai été très-contente de Me. la D. de Guiche. Elle m'a paru moins femme que je ne l'avois cru. Je ferai de mon mieux pour elle. Ne compte-t-elle pas venir à Compiegne? Toute ſa famille y ſera. Le livre de M. de Meaux réveille la colére du Roi, ſur ce que nous l'avons laiſſé faire un tel Archevêque. Il m'en fait de grands reproches. Il faut que toute la peine de cette affaire tombe ſur moi. Bon ſoir, Monſeigneur. Conſervez-vous, je vous en ſupplie; & accordez à nos inſtances ce que vous auriez accordé à Me. la Ducheſſe de Noailles.

LETTRE CIV.*

A St. Cyr, ce 3 Juillet 1698.

J'Ai bien de la peine à croire, Monseigneur, que je puisse être mécontente d'un présent que vous m'avez fait, & j'ai bien plus sujet de craindre, que Me. de Beuvron ne soit effrayée du poste que vous lui avez procuré. Elle a besoin d'une grande vertu pour s'en accommoder. Je voudrois trouver le temps de la voir, avant qu'elle allât à Moret. Oserois-je vous supplier de la remercier de la lettre qu'elle m'a écrite? Vous m'en sauverez une de compliment qui me coûte beaucoup. Nos Quiétistes de la Cour abjurent Me. Guion, presque aussi mal-à-propos qu'ils l'avoient soutenue. Le Livre de M. de Meaux, disent-ils, leur ouvre les yeux; & il n'y a rien dans le Livre de M. de M. qui ne vienne d'eux. Apparemment vous leur montrerez Lundi ce que véritablement ils ne connoissoient pas.

Ce 5.

Jugez où j'en suis, Monseigneur, par

ce qu'il me faut de temps pour achever une lettre. M. de Noailles vous pourra dire combien ma contrainte eſt augmentée.

M. de Chartres n'a point de manuſcrit contre vous. J'avois pris l'allarme, ſans avoir ſu ce que je vous ai envoyé.

LETTRE CV.*

A Marly, ce 19 Juillet 1698.

VOici le premier moment où je me ſois trouvée ſeule, Monſeigneur, depuis que je ſuis ici. J'avois à répondre à votre lettre ſur la Déclaration. On voit avec plaiſir que vous l'approuvez. Vous réuſſirez toujours quand vous aurez des louanges à donner.

Je n'ai pas plu dans une converſation ſur les bâtiments, & ma douleur eſt d'avoir fâché ſans fruit. On fait encore ici un corps de logis de cent mille francs. Marly ſera bientôt un ſecond Verſailles. Il n'y a qu'à prier & à ſouffrir; mais le peuple, que deviendra-t-il? Je ſavois ce qui s'étoit paſſé ſur les *dévots*, & je ne dis rien, parce que c'étoit une affaire faite. On ne ſera jamais neutre, quand

il s'agira de ces gens-là. Me. de St. Geran est revenue aussi vive pour la Cour, qu'elle en étoit partie. J'ai fait mon possible pour qu'on amenât la Comtesse de Grammont cette fois-ci; mais le manque de logements a déterminé à continuer la pénitence (1). Que vous êtes heureux, Monseigneur, de remplir vos jours de bonnes œuvres! Il est Dimanche, & nous allons jouer & nous promener.

LETTRE CVI.

Ce 28 Juillet 1698.

J'Ai à répondre à plusieurs lettres de vous, Monseigneur, qui me font un extrême plaisir; mais je suis peu maîtresse de mon temps, parce qu'il est presque toujours pris par des gens d'au-dessus, avec qui je le passe en inutilités. C'est un si véritable martyre pour moi, qu'il n'y a que Dieu qui pût m'y exposer: car il falloit pour cela connoître le fond de mon cœur. Je suis très-mal contente de

(1) Elle avoit fait une retraite à Port-Royal, où elle auroit dû apprendre à se passer de Marly.

la maniere dont vous m'avez reçuë à l'Archevêché, & je vous dirai avec la confiance que j'ai en vous, que les cérémonies qu'on me fait par-tout, ont contribué à me séquestrer du monde autant que je l'ai fait. Je voudrois bien vous distinguer là-dessus comme en tout; il me semble qu'il est très-convenable que je sois & paroisse unie avec vous. Mais comptez, Monseigneur, que vous ne me verrez plus que chez moi. Vous ne me traitez point familiérement. Sur quel pied pouvez-vous me faire des cérémonies, comme de me venir recevoir au bas du degré, & de m'accompagner à mon carrosse, avec tout ce qui est chez vous? Voulez-vous trahir mon secret? Est-ce que vous êtes aussi adorateur de la faveur? ou est-ce que vous m'en croyez enivrée? & pensez-vous que je trouverois mauvais que vous me traitassiez comme vous traiteriez une femme ordinaire? Encore devrois-je présentement, par l'honneur que j'ai d'être dans votre alliance, prétendre à une entiere familiarité. C'est bien sérieusement que je vous parle: vous me blessez le cœur: vous m'ôterez la joie de vous voir si vous continuez.

Je ferai voir au Roi les nouvelles de Rome. Elles ne l'ennuyeront pas. M. de

Pontchartrain propofa hier au Roi d'abattre tous les bâtiments de cette place de l'Hôtel de Vendôme, & d'en rebâtir une autre dont Manfard donneroit le deffin. Le Roi répondit : » M de Louvois » l'a fait faire prefque malgré moi. Tous » ces Mrs. les Miniftres veulent faire » quelque chofe qui leur faffe honneur » auprès de la poftérité. Ils ont trouvé » le fecret de me donner à l'Europe » comme aimant toutes ces vanités-là. » Madame (1) eft témoin des chagrins » que M. de Louvois & la Feuillade m'ont » donnés là-deffus. Je veux me les épar- » gner déformais, & je veux qu'on ne » me propofe rien d'approchant : que » mon peuple foit bien nourri : je ferai » toujours affez bien logé" Je vous avoue, Monfeigneur, que je le louai de bon cœur de cette réponfe.

J'ai vu 102 & entendu de fa bouche qu'il ne veut plus écrire.

Voici, Monfeigneur, le dernier article de ma lettre, & celui qui me tient le plus au cœur. On m'affure de tous côtés que vous entreprenez un travail infoutenable,

(1) Mad. de Maintenon.

insoutenable, & que vous entrez dans trop de détails. Au nom de Dieu, croyez vos véritables amis, & conservez-vous pour ce que vous seul pouvez faire. Faites-vous soulager, & ne passez point de jour sans vous relâcher tout-à-fait. Je vous en conjure par les mânes d'une personne, qui obtiendroit quelque chose, si elle étoit vivante, & qui est plus heureuse que nous, qui avons le déplaisir, le chagrin de vivre encore.

LETTRE CVII. *

A Marly, ce 7 Août 1698.

JE vous ai cru accablé ces jours-ci, & c'est ce qui m'a empêchée de répondre aux deux dernieres lettres que vous m'avez écrites. J'en ai fait voir au Roi une qu'il n'a eu qu'à approuver. Pour l'autre, je ne sais pourquoi vous insistez à me demander de vous parler librement. Ne l'ai-je pas toujours fait? Je suis très-persuadée que vous recevrez bien tous mes avis, puisque vous connoissez le principe qui m'engage à vous en donner, moi qui d'ailleurs ne suis pas, je crois, d'une humeur bien rude. Si j'ai parlé plus

fortement que je ne vous l'ai montré sur l'affaire de M. de Cambray, c'est que je voyois le mauvais effet que la mollesse faisoit dans le public; mais en même-temps je comprenois vos raisons, & je voyois votre charité. De plus, je sais combien je dois soumettre mes vues aux vôtres : & je n'aurai jamais de peine à cette déférence. Je vous avertirai exactement des dispositions du Roi à votre égard. Je le vois tous les jours avec un extrême plaisir s'accoutumer à vous, & vous consulter avec une entiere confiance. Je renvoyai si promptement votre déclaration, que je ne pus vous mander, que vous entriez, ce semble, si profondément dans la matiere, que je ne voyois plus d'étoffe pour l'instruction que vous préparez. J'ai reçu une lettre du C. de Bouillon, qui m'exhorte à finir cette affaire-ci. Je lui répondrai en général, que ce n'est pas à moi à m'en mêler. De quelle façon qu'elle se traite, je ne vois de tous côtés que sujets d'affliction. Si M. de C. n'est pas condamné, c'est un fier protecteur pour le Quiétisme; s'il l'est, c'est une flétrissure dont il aura peine à se relever. *Miseris succurrere disco.* J'ai voulu voir M. de Beauvilliers pour nous affliger ensemble. Je

ſuis très-édifiée de tout ce que je vis en lui ; mais M. l'Abbé de Langeron & M. du Puis ne lui tiennent guere moins au cœur que M. de Cambray. M. l'Evêque de Chartres me dit qu'on lui fait quelque propoſition qui pourroit contenter. Dieu ſait combien je ſouhaite que cette affaire finiſſe & vîte & doucement ! Je vous avertis, Monſeigneur, que le Roi voudroit que Marly fût pour tout cet été du Dioceſe de Chartres. Vous ſavez bien pourquoi.

LETTRE CVIII.

Ce 3 Octobre 1698.

LE Roi m'apprit la converſation de M. de Blanville. Dieu veuille les défaire tous de leurs préventions !

Il me paroît par les nouvelles de Rome, que tout s'avance & ſe diſpoſe à une condamnation plus ou moins forte. Je ſuis fort tranquille là-deſſus, depuis qu'on a montré à Rome la ſource (1)

(1) La Lettre que Fénelon lui avoit écrite en Septembre 1696, ſur ſes liaiſons avec Me. Guion.

de l'entêtement de M. de Cambray. Vous avez fait ce qui dépend de vous : c'est à Dieu à faire le reste.

Je n'ai pas trouvé le Roi disposé à donner une pension à Me. la Duchesse de Gêvres. Je parlai de M. le Marquis de Brancas, le premier jour qu'il se présenta lui-même à moi. Le Roi ne me parut pas lui donner d'exclusion : mais il n'étoit point encore déterminé.

Me. de Mesnil ne peut être assez louée du soin qu'elle a pris pour ses enfants; mais elle a fatigué le Roi par trop d'importunités. Rien de plus fâcheux que d'accoutumer un R. aux refus.

Me. d'Heudicourt me dit à Marly, que M. le Cardinal d'Estrées l'envoyoit à Paris pour parler à Me. la Duchesse de Richelieu du mariage de Mlle. de Tourbe. Et je sus ensuite qu'elle n'avoit pas fait ce voyage sans qu'on m'en ait dit la raison. Je crains M. le Comte de Lauzun, qui veut lui faire épouser Mlle. de Hevert. J'ai bien des raisons de desirer Mlle. de Tourbe plutôt qu'une autre.

Je suis un peu plus environnée des Grands qu'à l'ordinaire : & cette lettre-ci est écrite à bien des reprises. Me. la Duchesse de Bourgogne passe sa journée chez moi. Le Roi ne sort guere. Vous sa-

vez, Monſeigneur, tout ce que je penſe là-deſſus. Rien pour moi. Songez donc moins à ma ſanté qu'à demander mes véritables beſoins. La patience eſt un des plus preſſés.

LETTRE CIX.

Ce 12 Septembre 1698.

J'Ai montré tous vos papiers au Roi, qui m'a dit qu'on avoit déja parlé de cette lettre & qu'il n'y vouloit rien changer. Il l'auroit pourtant relue, ſi elle avoit été en François; mais à vous dire la vérité, Monſeigneur, le Roi ne veut entendre parler d'affaires que par ſes Miniſtres. Il ne trouve point bon que M. le Nonce ſe ſoit adreſſé à moi. Faites-lui entendre raiſon une fois là-deſſus, je vous en conjure. Je ne puis que ſemer des maximes générales. Je ne puis rien ſur les faits particuliers dont je n'entends preſque pas parler. Je ſerois trop bien payée de l'eſclavage où je ſuis, ſi je pouvois faire quelque bien : mais il n'y a qu'à gémir de voir comme les choſes ſont tournées. Je ne veux pas m'étendre davantage : ce ſujet me conduiroit trop loin.

P. S. Je vous prie, Monſeigneur, de dire à M. le Nonce, que je n'oſe me mêler d'affaires, que je penſe comme lui, mais qu'il faut que mes ſentiments ſoient renfermés en moi-même. Je n'ai point l'honneur de lui écrire : je crains de ne le pas faire comme je le dois : & tout ce qui paſſe par vous en devient meilleur. Si M. le Chancelier fait les lettres des Evêques, nous ne ferons pas long-temps en bonne intelligence avec Sa Sainteté. Je ne puis vous dire, Monſieur, tout ce que je ſouffre.

LETTRE CX. *

Ce 9 Septembre 1698.

QUoique je ſois aſſez mal, voici la meilleure journée que j'aye paſſée à Compiegne. Tout le monde eſt à la revue, où heureuſement je n'ai pu aller : & je m'entretiens à mon aiſe avec vous.

Il eſt vraiſemblable que l'affaire de Rome finira avant l'hyver, pourvu que le Pape ne meure pas. J'ai toujours ſouhaité vivement votre union avec M. de M. mais je n'ai point entendu qu'elle vous obligeât à écrire autant que lui ; & je

ſuis de votre avis. Je n'ai point vu encore M. de M. Je ne ſais s'il a penſé à moi. Mais je ſuis inacceſſible : j'ai toujours dans ma chambre, ou le Roi, ou Me. la Ducheſſe de Bourgogne.

Je ne comprends pas bien, Monſeigneur, quelle confrontation vous voulez faire du P. de la Combe. Y en auroit-il une meilleure que celle de Me. G. avec lui, puiſque c'eſt lui-même qui dit avoir paſſé quinze nuits avec elle?

M. de Chartres a fort deſiré de voir la réponſe que M. de Cambray vous a faite: je ne me ſouciois pas qu'elle paſſât par moi; mais je doutois que vous euſſiez le temps de la lui envoyer, & j'avois prié M. le Maréchal de Noailles de faire copier celle qu'il a. Loin de multiplier vos affaires, je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager de ce que vous avez de trop. Car du reſte, je n'empêche pas que vous ne travailliez depuis le matin juſqu'au ſoir, & que vos jours ne ſoient pleins de bonnes œuvres. Si vous pouvez encore envoyer la réponſe à M. de M., vous ferez plaiſir à votre ami, curieux pour la premiere fois de ſa vie.

J'eſpere qu'on ſera content de la fille que j'ai envoyée aux Urſulines. Je les remercierai quand je le pourrai.

Nul repos ici. Le Roi vient dans ma chambre trois fois par jour. Tout ce que je pourrois avoir à faire est coupé. Je conviens que je suis insensible aux honneurs qui m'environnent, & que je n'y vois qu'assujettissement & contrainte : sur ce point-là, l'amour-propre est bien mort; mais, Monseigneur, celui qui fait aimer le repos, la liberté, est encore bien vivant. Je voudrois fort le tuer à son tour. Il me semble qu'une assemblée de charité me siéroit mieux, que d'aller au camp avec une Princesse de douze ans; mais on veut tout par rapport à soi : & je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourroit faire, ni pour celui qu'on devroit laisser faire aux autres. On me paroît moins dévot : hier l'on ne voulut pas de Vêpres. Ces inconstances me poussent à bout, & empoisonnent tous les plaisirs dont je suis environnée. Je ne puis m'empêcher de me dire : » Que deviendra le » Roi, si je meurs avant le Pere de la » Chaise? »

LETTRE CXI. *

Ce 11 *Septembre* 1698.

JE fis hier mes dévotions avec Me. la Ducheſſe de Guiche. Je la vois ſouvent & le reſte de la famille : mais à peine puis-je leur dire un mot. Le Roi eſt charmé du Régiment du Comte d'Ayen : il ne s'en peut taire. On pourroit être plus content de ſa femme que je ne le ſuis. La Maiſon de Bouillon ne s'avance pas auprès du Roi : je ne puis vous en dire davantage. Notre ami Boufflers fait une dépenſe exceſſive (1). Il m'eſt revenu beaucoup de mal de la Princeſſe de Furſtemberg : à la fin, cette femme ſe perdra. On la croit très-dangereuſe pour mener les affaires des autres : ces caracteres ſont la peſte des Cours : ſervez-vous de tout pour la conduire au bien ; mais que cet avis ne m'attire pas un éclairciſſement : il ſeroit inutile, car je ſais de bon lieu ce que je vous confie.

(1) Au camp de Compiegne, le Roi lui donna 100000 francs.

LETTRE CXII. *

Ce 27 Septembre 1698.

LE meilleur uſage qu'on auroit pu faire de la lettre de 3, ſeroit, ce me ſemble, de la montrer au Roi; mais je n'ai oſé le faire ſans votre permiſſion.

Je tâcherai de faire parler le Roi ſur l'affaire qui vous embarraſſe. Je crains de n'en pas trouver ſitôt l'occaſion; car je ne lui parle preſque plus, quoiqu'il ſoit dans ma chambre. Les Traités de Paix, les ordres qu'il faut donner en conſéquence, la réforme des troupes, la préſence du Roi & de la Reine d'Angleterre, tout cela joint enſemble l'accable d'occupations. D'où vient, Monſeigneur, que nous ne voyons point ici votre déclaration, qui eſt, ce me ſemble, publique?

LETTRE CXIII. *

Ce 13 Octobre 1698.

J'Allai hier à Melun voir une fille qui a été à St. Cyr, & qui est présentement fille de la Visitation. Elle me parla un moment de M. de Cambray qu'elle a connu, & tout de suite, elle me tint ce discours : » A propos de nouveautés, » on dit que le Roi & vous, avez été » bien trompés sur M. l'Archevêque de » Paris : qu'il est Janséniste, & le pro- » tecteur de tous ceux qui le sont : qu'il » ne se contente pas de permettre la lec- » ture de leurs livres, mais qu'il les con- » seille : qu'il n'est pas permis aux péni- » tentes du Pere de la Tour d'avoir au- » tre *Nouveau Testament* que celui du P. » Quênel : qu'il y a une Communauté » de Ste. Agathe formée par M. l'Arche- » vêque, toute remplie des maximes & » des pratiques de ces Messieurs : qu'il » fait renverser le Bréviaire pour ôter » la Magdelaine, parce que ces Messieurs » le veulent ainsi : qu'il fait son possi- » ble pour protéger & rétablir le Port- » Royal des Champs. "

Voilà, Monseigneur, ce que je me hâte de vous dire, de peur de l'oublier. Vous verrez du moins comme on parle de tous les côtés. Ne vous donnez point la peine de me répondre là-dessus, je vous en conjure. Je vous dirai, tant que je vivrai, tout ce qui me reviendra; & peut-être ferez-vous un jour quelque action d'éclat qui vous lavera de tout soupçon.

J'ajoute que le Roi d'Angleterre me dit qu'il lit tous les livres de ces Messieurs, sans scrupule, parce que vous lui en avez donné la permission. La Reine me dit en même-temps, qu'elle ne les veut point lire. Il est impossible que le Roi n'apprenne tout cela, & que ses soupçons ne se fortifient; & s'il l'apprend, il est impossible qu'il ait de la confiance en vous. Et s'il n'en a pas, il est impossible qu'il se sauve: car qui lui dira la vérité? Voyez que de biens vous pourriez faire!

LETTRE CXIV. *

Ce 22 Décembre 1698.

On est entré dans ma chambre, suivi de M. de Torcy, en me disant que sa lettre parloit trop fortement : discours qui m'a surprise : car on ne l'avoit pas vu, & il falloit que M. de Torcy l'eût dit. On a lu la lettre que j'avois déja vue. Je l'ai approuvée, & il a été résolu qu'elle partiroit, & qu'on en montreroit la copie à M. le Nonce. On n'a point voulu voir les nouvelles de Rome. Tourole attendoit & excitoit la mauvaise humeur contre ceux qui viennent parler d'affaires, sans considérer que les jours sont fort courts, & qu'on veut aller à Marly. Je n'ai osé rien proposer de plus. M. de Torcy s'en est allé. J'ai dit qu'il auroit fallu dépêcher un Courier au Pape & lui écrire. La proposition a été acceptée. On a renvoyé querir M. de Torcy. J'espere qu'il apportera la lettre du Pape avant qu'on sorte de chez moi. Voilà, Monseigneur, comme Dieu tient le cœur des Rois entre ses mains puissantes.

Je le prie de bénir ce que vous avez conseillé.

LETTRE CXV. *

Ce 3 Janvier 1699.

LE Roi trouve bon que vous disiez à M. le Nonce de sa part, ce que vous jugerez à propos pour la décision de l'affaire. On veut vous donner un plein-pouvoir, sans craindre que vous en abusiez.

Vous saurez bientôt, si vous ne le savez déja, que les Jésuites ne veulent point d'accommodement. Je suis bien fâchée d'être si long-temps sans vous voir.

J'ai vu ce matin le P. de la Chaise. Ceux qui aiment l'Episcopat ont quelque chose à souffrir.

LETTRE CXVI. *

A Marly, le 20 Janvier 1699.

NE croyez pas, Monseigneur, que j'aye oublié de dire au Roi que vous le priez de faire écrire à M. de Ragnioles, & encore moins que je vous eusse dit l'avoir fait si j'y avois manqué.

Le Roi l'a oublié : il vient de me dire que vous aviez chargé M. de M. de l'en faire souvenir. J'ai craint que votre confiance en moi ne diminuât.

Le Roi a lu l'Arrêt (1) & n'a point senti le petit mot sur ses bons amis (2). Il a été charmé de l'éloquence de M. d'Aguesseau.

Nous avons vu des réponses de Rome qui sont fort vagues. Je me suis imposé silence sur cette affaire ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crains qu'on n'en demande trop : qu'à force de poursuivre le Quiétisme, on n'attaque le pur amour, & qu'en voulant trop de qualifications, on ne perde une censure qui auroit été meilleure, quelque générale qu'elle eût été, que de n'en avoir point du tout. Le Pape ne promet rien, pas même la diligence. On est venu ici dans le dessein de tout oublier, pour ne penser qu'à se divertir. Voilà, Monseigneur, notre Catéchisme.

---

(1) L'Arrêt du Parlement du 20 Janvier 1699, qui condamnoit le Problême proposé à l'Abbé Boileau de l'Archevêché. Ce Problême fut aussi déféré au St. Office, & y fut condamné le 2 Juin 1700.

(2) Les Jésuites.

LETTRE CXVII. *

A Marly, ce 27 Janvier 1699.

LE Pere de la Bourdonnaye m'a fait dire qu'il eſt réſolu de quitter Monſieur. J'ai répondu que je crois qu'il ſe doit à Dieu, à lui-même, à ſa Compagnie, au monde. Peut-être cette démarche effrayera Monſieur. Si ma réponſe eſt mauvaiſe, c'eſt à vous à la raccommoder : car je ne doute pas qu'il ne vous en parle. J'ai dit auſſi que je croyois qu'il faudroit, quand il ſera tout-à-fait réſolu, en dire un petit mot au Roi. Je voudrois que ce mot paſſât par vous : occaſion de jetter quelque choſe.

Le Roi me dit hier que l'affaire de Blois alloit finir, & que le Pape vouloit bien vous en renvoyer l'examen. Je parlai pour démembrer les Evêchés trop étendus, parce qu'on m'a dit que ce ſeroit un grand bien.

La Reine d'Angleterre m'entretint hier long-temps de vos louanges. Un de ſes Aumôniers, homme de mérite, lui a rendu compte de votre audience, dont il eſt charmé. Pour moi, je trouve très-

mauvais qu'elle ne soit pas bornée. Si vous vous livrez à l'indiscrétion du public, vous n'y pourrez résister, & votre vie est nécessaire.

LETTRE CXVIII. *

Ce 15 Février 1699.

JE ne puis vous dire à quel point je suis touchée de l'état où je vous ai vu aujourd'hui. Que le témoignage de votre conscience vous en console, je vous conjure! je ferai le meilleur usage que je pourrai de notre conversation : mais il faut prendre son temps. On a travaillé avec M. Pelletier : & l'on s'en dédommage sur le logement de Marly : on répete des danses dans mon cabinet ; j'ai plus d'envie de pleurer que de m'en divertir.

On ne veut point les trois mots sous lesquels j'ai tiré une ligne; c'est une suite de la naissance & de l'éducation, qui se dérobe toujours à la vérité, & qui croit anéantir les choses en n'en parlant pas. J'en ai vu bien des exemples : nouveau motif de redoubler nos prieres pour eux. Je m'explique avec liberté, & par inclination & par estime.

LETTRE CXIX. *

A St. Cyr, ce 25 Avril 1699.

J'Ai parlé deux fois au Roi, des Maîtresses d'école du Diocese de Seez : & les deux fois il m'a répondu très-séchement pour vous & pour moi. Il a une grande opposition aux Communautés, & dit que vous les aimez trop. J'aurois pû lui en dire quelques raisons ; mais c'est parler très-inutilement, quand il a été prévenu. Voici le pays des dégoûts : que mon noviciat pour le détachement du monde est pénible & long ! Je voudrois bien dîner avec vous ; mais vous venez le Lundi, & M. de Chamillard veut le Mardi. Accommodez-vous. Vous verrez, Monseigneur, de quoi il s'agit, par le billet que je vous envoye du P. David à Me. de Brinon. Le Roi veut bien qu'on imprime ce manifeste au Louvre, pourvu que vous l'ayez lû & approuvé. M. de Pontchartrain a reçu ses ordres là-dessus.

LETTRE CXX.

Ce 1 Juin 1699.

SI l'on avoit aſſez d'argent pour en répandre par-tout, ce ne ſeroit pas un grand inconvénient de le répandre quelquefois ſur des terres ſtériles ; mais comme on en a fort peu, & qu'on a de bonnes raiſons de ne pas ſe ſoucier d'en avoir beaucoup, je crois qu'il faut faire ſes aumônes avec diſcernement, & même avec avarice. L'expérience m'a appris qu'on donne ſouvent à des perſonnes qui prennent de toute main : c'eſt un vol qu'elles font à ceux qui ſont plus honteux & moins ſecourus. Voilà pourquoi je fais paſſer par vous ce que je donne à Me. de Ro...art, qui vous demande peut-être, & à qui vous donnez déja. Je voudrois en uſer de même pour Me. de Tallouet. Vous prendrez ſoin de ſon ame, & moi de ſon corps ; mais il ne faudroit point me nommer. Je regarderois comme un bienfait que ces perſonnes cruſſent vous devoir le mien : Dieu ne le ſaura-t-il pas ? Vous me ſauverez, par-là mille demandes, & mille remerciments plus importuns enco-

re. Mandez-moi si vous consentez à ne point me nommer dans les petites charités que je ferai passer par vous : je me fierai à votre parole. J'espere dîner Mardi dans la rue de Noailles. Je ne sais qui aura l'Evêché de Luçon : mais je répondrois bien que le P. Séraphin ne l'aura pas.

LETTRE CXXI.

A Marly, ce 7 Août 1699

JE vais commencer ma lettre sans espérance de l'achever aujourd'hui. Nous arrivons de Lucienne ; nous allons à la chasse. Nous reviendrons à la promenade, & Me. la De. de Bourgogne soupe dans ma chambre. Que ces jours-là sont différents des vôtres ! Vous entassez vertu sur vertu, bonne œuvre sur bonne œuvre.

Voyez la lettre qu'on m'a écrit. J'ai pensé l'envoyer à M. de la Valliere ; mais ma pente est de m'adresser à vous, Monseigneur. J'ai parlé à M. de Chevreuse, qui dit, qu'il ne peut rien sur son frere.

Le Roi me raconta une partie de la conversation que vous aviez eue la veille ; mais j'en ai depuis eu une avec lui, dont je veux vous rendre compte.

J'ai bien du chagrin sur mon frere, & M. le Doyen est moins habile qu'il n'est saint. Il faut que tout tombe sur vous, & que vous décidiez de ce que nous aurons à faire.

Voyez aussi, Monseigneur, la lettre que m'écrit le Premier Président, & que M. le Curé de St. Sulpice ne m'engage à rien de déraisonnable. Le Roi me paroît bien scandalisé des entreprises & de l'ardeur des dévots. Il vous distingue comme je vous le dirai.

Je suis bien étonnée d'avoir enfin achevé ma lettre.

LETTRE CXXII.

A Marly, ce 22 Août 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi, Monseigneur. Elle est très-propre à faire tous les bons effets que vous desirez. Il est bien résolu d'acquitter le vœu du feu Roi. La mort subite de Me. d'Espinoi a surpris; & c'est tout : on se défait des idées tristes le plutôt qu'on peut : & j'ai vu plus de gens résolus à se faire saigner de temps en temps, qu'à faire une bonne confession.

Le Roi n'a rien répondu sur les

nes de St. Ruf; mais je crois voir en tout qu'il reçoit toujours ce qui vient de vous avec respect & déférence.

Le petit mot sur ce que vous vous renfermez dans votre Diocese, mais que Dieu me demande de parler de tout, l'accoutumera à me voir faire ce personnage. Depuis notre dernier éclaircissement, il reçoit tout avec moins de répugnance. Je sais, Monseigneur, que vous devez travailler Lundi avec lui. Le Roi aura de la peine à décider contre votre opinion dans ce qui regarde les Nouveaux-Convertis. Cependant la plus générale est de les forcer d'assister à la Messe. Pensez-y bien encore. On prétend que M. de Meaux revient à cet avis.

J'ai bien eu de la peine à trouver ce moment pour vous écrire. Le Roi me garde à vue, & je ne vois plus qui que ce soit. Je suis ravie de vous voir un peu de gayeté au milieu de vos embarras continuels.

LETTRE CXXIII.

A St. Cyr, à 9 heures 1699.

LE Roi ſe trouve dans un grand embarras ſur la différence des avis de Mrs. les Evêques. Celui de M. de Rheims (1) eſt bien déciſif pour ne pas laiſſer rentrer les mauvais Convertis dans les Egliſes. Celui de M. de Sens eſt bien embrouillé : mais il me ſemble qu'il veut qu'on les force d'aller à la Meſſe. M. de Bâville eſt de même opinion, & ne fut jamais accuſé d'être violent : il a pour lui beaucoup d'Evêques de Languedoc. Je vois des gens de bien de ce ſentiment, qui prétendent que ceux qui n'en ſont pas ſe fondent ſur ce qu'on ne doit pas aſſiſter à la Meſſe, quand on eſt en péché mortel. Vous entendez, M., ce que cela veut dire ; on le rapportera ſûrement au R. Je ſais que vous ne ſuivez que les lumieres de votre conſcience ; mais je dois vous avertir de tout. Vous me pardonnerez de craindre tout ce qui peut s'oppo-

(1) Maurice le Tellier.

ſer à la confiance du Roi pour vous, ſi néceſſaire pour ſon ſalut & pour toutes ſortes de bonnes œuvres. Il m'a paru diſpoſé à vous entretenir long-temps ; où trouverez-vous celui de me voir ?

Il me ſemble que votre avis eſt une condamnation de tout ce que l'on a fait juſqu'ici contre ces pauvres gens : on n'aime pas à revenir de ſi loin, & l'on a toujours cru qu'il leur falloit pourtant une Religion.

LETTRE CXXIV.

Ce 6. Octobre 1699.

J'Ai reçu, Monſeigneur, les nouvelles de Rome, que vous avez bien voulu m'envoyer ; il y en a de toutes façons ; & M. le Cardinal de B. n'y eſt pas bien traité. Il faut patienter ſur la grande affaire, & eſpérer que Dieu la tournera pour ſa gloire : on n'a pas cherché autre choſe.

M. le M. de Noailles vous fera ſavoir ſans doute la converſation que j'ai eüe avec M. l'Archev. de Sens. Il vouloit partir pour Conflans, afin de faire toutes les avances d'un raccommodement qu'il paroît

Il entendit tout ce que vous m'avez mandé sur la douceur dont il faudroit accompagner la sévérité qu'on est obligé d'avoir pour les réunis : il ne répondit qu'un mot sur la difficulté d'allier ces deux choses.

Je suis toujours languissante. J'espere vous voir dès le lendemain de notre arrivée.

LETTRE CXXVII.

Ce 22 Octobre 1699.

QUand on est du Conseil, Monseigneur, on est mystérieuse. Le Roi nous a imposé silence sur ce qui se passa il y a quelques jours. Et, en vérité, c'est un bien pour moi, & encore plus pour eux, que je n'ose dire tout ce que je vis & tout ce que j'entendis. J'en suis toute affligée, non-seulement par rapport à l'affaire présente, mais pour toutes celles que ces Messieurs auront à traiter. Cet échantillon me fait voir que je mourrois de douleur, si j'assistois au Conseil. Que les Rois sont à plaindre ! Que les hommes sont mauvais ! Enfin, si l'on ne prenoit patience en considérant celle de Dieu, on

se déseſpéreroit. Vous voyez que vous n'avez guere perdu en ne recevant pas de mes lettres. Je ne puis les remplir que de triſtes réflexions. On répand fort que vos affaires de Rome ne ſeront pas jugées (1). Celle de la Religion, c'eſt-à-dire des Nouveaux-Convertis, n'eſt pas encore décidée. On ne veut pas ſe preſſer; mais je crois qu'on voudra réſoudre toutes choſes avant le retour à Verſailles, afin de n'en plus entendre parler. Le Roi a été un peu incommodé ces deux derniers jours d'avoir trop mangé. Il y a bien des ragoûts nouveaux : & la gourmandiſe eſt à la mode.

LETTRE CXXVIII. *

Ce 2 Novembre 1699.

IL n'y a qu'à prendre patience ſur les affaires de Rome comme en beaucoup d'autres. J'ai bien de la joie de ce que l'affaire de la ſignature des Docteurs s'eſt bien tournée; j'en avois été allarmée ſur ce que le Roi m'en avoit dit.

(1) Bruits ſemés par les amis de M. de Cambray.

Je ſuis fort contente de la promotion, parce qu'il me ſemble que vous l'approuverez, & qu'elle marque la conſidération que le Roi a pour vous, M. l'Abbé de Fleury (1) n'étant pas par lui-même un perſonnage à être ſitôt Evêque. J'ai répondu comme vous, quand on m'a dit que l'Abbé de la Trappe vouloit reprendre ſa démiſſion. Rien ne marque plus combien il eſt indigne de gouverner, que le deſir qu'il en a.

LETTRE CXXIX.*

Ce 5 Octobre 1699.

LE Roi ne veut point s'effrayer de M. d'Elbœuf, & me charge de vous mander que vous n'avez qu'à le lui renvoyer : il ne le croit pas aſſez ſot pour vouloir ſe perdre ſans reſſource.

Voici une lettre qui vous aidera à trouver Me. Ulrich : j'ai cru devoir la montrer

---

(1) On avoit dépeint au Roi l'Abbé de Fleury comme un eſprit artificieux & d'une ambition profonde. Il ſollicita un Evêché. Hébert & le Cardinal de Noailles obtinrent enfin pour lui celui de Fréjus.

à Me. de Dangeau, dans la crainte qu'on ne trouvât ſon beau-frere mêlé dans ces vilaines affaires : elle m'aſſure qu'il n'y a plus de part, qu'il eſt très-bien converti, qu'il vit retiré, & ne s'occupe que de bonnes œuvres.

Le R. eſt très-réſolu de faire travailler à l'Autel de Notre-Dame : il n'eſt arrêté que par les démêlés qui ſont entre M. de Villacerfs (1) & M. Manſard. Je l'ai preſſé de paſſer par-deſſus ces difficultés, & d'ordonner un deſſin.

Il a vu le petit mot que vous me dites ſur les Hôpitaux & le ſecours des pauvres : les intentions ſont bonnes : mais on n'aime pas aſſez le travail. Le P. de la Chaiſe doit venir ce matin rendre compte de l'affaire de la Trappe.

Décidez ſur la ſupériorité de la Raquette. Si vous voulez eſſayer de l'Abbé Bignon, je ne penſe pas que vous puiſſiez trouver une Communauté de filles moins dangereuſes : mais peut-être auſſi ce choix ne ſera-t-il pas approuvé. Ne faudroit-il point conſulter M. de Pontchartrain ? Faites ce que vous voudrez.

(1) Directeurs des bâtiments.

LETTRE CXXX.*

Ce 26 Novembre 1699.

LE P. de la Chaise a parlé au Roi du P. Séraphin, dont il a reçu les mêmes plaintes que celles que je vous ai données. Il est persuadé que c'est une cabale de Capucins, qui remue tous ces ressorts. Il me paroît que le Roi ne désapprouve pas que le Pere Gabriel retourne dans son Couvent.

Tourolle (1) l'embarrasse davantage sur le P. Alexis. (2) Il convient pourtant qu'il n'est pas à propos qu'il confesse, & sur-tout depuis que je lui ai dit que les Missionnaires Jésuites trouvoient qu'il fait du mal ici par la fausseté des absolutions

(1) Garde-meuble du Roi, protecteur & pénitent du P. Alexis.

(2) Augustin déchaussé du Couvent de Loges, près de St. Germain-en-Laye. Il étoit toujours à la Cour, sans compagnon, quêtant par-tout des Messes & répandant des absolutions, se glissant dans les plus grandes maisons, & déjeûnant avec le marmiton pour dîner avec le maître : le Cardinal de Noailles ne lui permit de confesser que la nourrice du Roi.

qu'il y donne. Je fis grand plaisir au Roi de lui dire l'estime que vous avez pour les Jésuites; & il me paroît désabusé de l'opinion où il étoit, que les Evêques devoient approuver les Confesseurs sur la parole des Supérieurs de leur maison.

Faut-il vous instruire de l'affaire de M. l'Evêque de St. Paul-Trois-Châteaux? Pouvez-vous y entrer & y donner quelque ordre? Je voudrois ne vous dire que des choses nécessaires.

LETTRE CXXXI.

Ce 17 Décembre 1699.

OUi, Monseigneur, j'accepte, & avec une grande joie, le rendez-vous de Mercredi, & nous aurons la consolation de recevoir notre Seigneur de votre main. Ce sont-là les fêtes & les plaisirs des Chrétiens.

Je crois avoir oui dire au Roi, que la profession de foi se fait devant le Cardinal de B., & l'information de vie & mœurs devant vous. Il ajouta même qu'il falloit vous donner l'ordre, afin que vous sissiez tout. M. l'Archevêque de Rheims lui dit hier, que M. d'Arras avoit fait

une ordonnance qui défend la Comédie dans son Diocese, sous peine d'excommunication. Le Roi en étoit un peu fâché; mais il vient de me lire cette ordonnance qui n'est que pour le temps de l'Avent, & avec d'autres circonstances qui justifient le Prélat. Je vous écris avec une précipitation dont vous vous appercevrez. Mes contraintes augmentent tous les jours. Tout est perdu, si vous ne me laissez la liberté de mentir.

LETTRE CXXXII.*

A Marly, ce 17 Décembre 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi : il croit que la nouvelle de votre nomination (1) reviendra par Rome.

Il répondit à l'article des Ecclésiastiques, qu'ils pourroient se relâcher dans l'espérance d'être moins veillés, mais qu'on ne pouvoit avoir cette opinion de vous : il parla là-dessus d'une maniere qui me ravît.

---

(1) Au Cardinalat. Cette affaire fut conduite avec beaucoup de mystere : & le P. de la Chaise ne l'apprit que par la voix publique.

Voici un placet dont les Dames de St. Louis m'ont chargée pour vous. Nous sommes ici assez bien. On s'y divertit très-innocemment : & votre famille y brille beaucoup. Le Roi a toujours la goutte : mais il lui semble qu'il supporte ses incommodités avec plus de patience : il continue la lecture dont nous sommes convenus.

LETTRE CXXXIII.*

Ce 26 Décembre 1699.

LA quête de hier (1) n'étant pas destinée, je l'ai demandée à Me. la Duchesse de Bourgogne pour notre pauvre enfant. Je ne crois pas qu'on en puisse faire un meilleur usage. Recommandez-lui, Monseigneur, les pauvres des villages, encore plus malheureux que ceux des villes. Quand vous viendrez ici remerciez Me. la Duchesse de Bourgogne : il faut tâcher de lui faire aimer le bien en flattant son amour-propre. Conservez-

(1) La quête qui se faisoit à l'Assemblée des Dames de la Charité.

vous : que la nuit de Noël, en fortifiant votre ame, n'ait pas affoibli votre ſanté !

La quête eſt de cent quatre louis : faites-les tenir, s'il vous plaît, & ſi vous les avez : je vous les rendrai à notre premiere entrevue.

LETTRE CXXXIV. *

A Marly, ce 10 *Janvier* 1700.

LE Roi n'a pas changé ſur M. l'Evêque d'Autun, & il ne laiſſera pas rapporter ſon affaire, qu'il ne ſoit ici. Il m'ordonna encore hier de vous en aſſurer.

L'affaire de M. de Rheims contre les Jéſuites (1) eſt très-fâcheuſe. Ce ſera un grand ſcandale; & quoique le Roi aſſure fort qu'il ne s'en mêlera point, il eſt à craindre que M. le premier Préſident ne croye faire ſon devoir en ſoutenant les Jéſuites, & que l'Epiſcopat n'en ſouffre.

(1) Au ſujet d'une Theſe, ſoutenue le 14 Décembre 1699, au College de Louis-le-Grand. Les Jéſuites la déſavouerent.

LETTRE CXXXV. *

A Meudon, ce 13 Janvier 1700.

JE vous envoye tout droit une lettre de mon Confesseur de St. Cyr. J'ai rayé les deux premiers articles, qui ne valoient pas la peine d'être lus : quant à l'autre, je ne vous demande que la réponse que vous voulez que je fasse : ce ne sera pas moi que vous trouverez en votre chemin ; & j'espere que ma volonté sera toujours la vôtre. Je ne fus point trompée hier dans la joie que je m'étois promise. La vilaine chambre où je dînai vaut mieux que le palais où je suis.

LETTRE CXXXVI.

A St. Cyr, ce 31 Janvier 1700.

JE suis fâchée que la présence de M. de Noailles accoutume le Roi à ne vous pas écrire ; car ce commerce seroit bon. Il y reviendra.

Le Roi a de la peine sur les trois jours

gras que vous voulez retrancher du Carnaval. Les Bals ne lui sont pas encore indifférents ; mais il finit toujours par dire, qu'il veut être soumis & vous laisser faire. Je crois qu'il faut accepter cette soumission, afin de l'accoutumer au bien, même malgré lui. Je lui dis que ces trois jours-là retrancheroient bien des dépenses & bien des péchés. La Religion est peu connue à la Cour. Au-lieu de s'accommoder à elle, on veut l'accommoder à soi. On craint la lumiere, qui montreroit trop de choses effrayantes. On en admet toutes les pratiques extérieures : on en néglige l'esprit. Le Roi ne manquera pas à une station ni à une abstinence ; mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier, se repentir, se couvrir du sac & de cendre, aimer Dieu plutôt que le craindre.

Je lui parlai hier des Conciles Provinciaux (1). Je lui rendis tout ce que M.

---

(1) Ce fut M. l'Archevêque de Rheims qui proposa le premier au Roi les Assemblées Provinciales pour l'acceptation du Bref qui condamnoit le Livre des *Maximes*. Les Ministres s'y opposerent : M. de Rheims présenta un beau Mémoire pour prouver que le Roi n'avoit rien à craindre de son Clergé.

de Meaux m'en avoit appris le matin. Je voulois citer fortement cet Evêque, parce qu'il ne passe pas pour être si dévot que ceux qui me parlent quelquefois. Jamais je n'ai trouvé le Roi plus ferme, plus impénétrable, & plus défiant. Je lui montrai ensuite une lettre que m'écrit Me. de Mondonville, qui demande la liberté, ou du moins quelque adoucissement à sa prison. Je lui dis que tous les exilés contre les formes tourmenteroient tôt au tard sa conscience. J'eus pour toute réponse : „ J'en ai toujours „ vu user ainsi en pareille occasion. " Je ne devrois pas, Monseigneur, vous montrer mes peines, qui ne feront qu'augmenter les vôtres; mais je ne veux rien vous cacher. Si je l'aimois moins, depuis long-temps je me serois rébutée; mais je lui dois la vérité : &, s'il plait à Dieu, je la lui dirai tant que je vivrai, quoique persuadée que tant que nous aurons le P. de la Chaise, nous ne ferons rien. Je vis Dimanche le P. Bourdaloue, qui me témoigna combien sa Compagnie étoit fâchée de ce que je paroissois ne la pas aimer. Il m'en donna pour preuve l'éloignement qui est entre le P. de la Chaise & moi. Je répondis que ce n'étoit pas ma faute, & que j'étois prête

faire toutes les avances avec lui ; que n'étois d'aucun parti, que je ne tenois 'à l'Eglise ; qu'il savoit l'estime que j'a-is pour sa Société, & pour lui en par-ulier, & pour tous ceux qui lui ref-nbloient ; qu'il ne m'appartenoit pas de otéger ni de cabaler ; que je devois nser seulement au salut du Roi ; & que on unique peine contre le P. de la Chaise oit son aversion pour les dévots. Je dois e dans ces sentiments ; & j'y suis, mais s espérance. Votre mandement pour Jubilé sera certainement lu. Mettez-y s vérités fortes & touchantes. Je vous is tout ce qui me vient dans l'esprit, j'abuse de votre patience : conservez moins votre santé.

LETTRE CXXXVII.

Ce 2 Février 1700.

Amais succès ne fut égal à celui du P. Séraphin. Toute la Cour en est char-e : mais l'essentiel, c'est que le Roi a uvé son sermon très-court, en a re-u une grande partie, & m'a dit que homme donnoit envie d'être dévot. int de compliment : & l'on n'en est

point choqué. Il a dit qu'un Roi étoit plus obligé qu'un autre à savoir l'Evangile, parce qu'il avoit à l'observer & à le faire observer à son peuple. Tout cela est goûté : il en faudra voir la suite. Le R. croit que ce succès va augmenter le nombre des ennemis du Religieux. Cette affaire a besoin de votre attention & de votre sagesse. J'ai cru devoir vous dire ce qui se passe ici, afin que vous redoubliez vos soins pour empêcher l'éclat, & pour ne vous pas laisser surprendre.

LETTRE CXXXVIII.*

A St. Cyr, ce 10 Février 1700.

J'Écrivis à M. le Duc de Richelieu, aussi-tôt que vous m'eûtes quittée. Il me vint voir hier à mon retour de St. Cyr, & me dit que c'étoit une affaire rompue, & me chargea de vous en instruire au plutôt. Elle m'avoit paru si peu avancée, & si peu de votre goût, que je ne crus pas fort pressé de vous le mander. Il est vrai que le double mariage m'avoit paru bon pour les uns & pour les autres : mais il y a une petite difficulté, qui est l'impossibilité d'assurer

gras que vous voulez retrancher du Carnaval. Les Bals ne lui font pas encore indifférents ; mais il finit toujours par dire, qu'il veut être ſoumis & vous laiſſer faire. Je crois qu'il faut accepter cette ſoumiſſion, afin de l'accoutumer au bien, même malgré lui. Je lui dis que ces trois jours-là retrancheroient bien des dépenſes & bien des péchés. La Religion eſt peu connue à la Cour. Au-lieu de s'accommoder à elle, on veut l'accommoder à ſoi. On craint la lumiere, qui montreroit trop de choſes effrayantes. On en admet toutes les pratiques extérieures : on en néglige l'eſprit. Le Roi ne manquera pas à une ſtation ni à une abſtinence ; mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier, ſe repentir, ſe couvrir du ſac & de cendre, aimer Dieu plutôt que le craindre.

Je lui parlai hier des Conciles Provinciaux (1). Je lui rendis tout ce que M.

(1) Ce fut M. l'Archevêque de Rheims qui propoſa le premier au Roi les Aſſemblées Provinciales pour l'acceptation du Bref qui condamnoit le Livre des *Maximes*. Les Miniſtres s'y opposerent : M. de Rheims préſenta un beau Mémoire pour prouver que le Roi n'avoit rien à craindre de ſon Clergé.

vous prie, ou quelque adouciſſement du moins. Vous connoiſſez la Religion du Roi & ſa ſoumiſſion pour les Miniſtres de l'Egliſe. Vous connoiſſez auſſi le beſoin qu'il a d'aller faire de l'exercice à Marly, & d'y prendre quelques jours de repos : ſa famille eſt grande, & ſa ſuite néceſſaire l'eſt encore plus. Ne pourroit-il pas manger gras à une table avec les perſonnes qui ont le même beſoin ? & ne peut-on pas dans le même lieu, n'en ayant point d'autre, mettre une table maigre ? Le Roi compte bien de ne ſouffrir qu'on ſerve aucun ragoût. Quand il ſera à Verſailles, faut-il qu'il ſépare le ſoir ſa famille, dont les uns ſont gras, & les autres maigre : cette queſtion eſt pour le ſouper; car il dîne toujours en particulier, quand il eſt à Verſailles.

Me. de Dangeau & Me. d'Heudicourt & quelques autres mangent avec moi à Marly, pour ſoulager les tables du Roi, & pour manger à des heures plus convenables à leur mauvaiſe ſanté. Voulez-vous que je mange ſeule ? Ne m'accordez rien par complaiſance : car pour peu que je faſſe mieux, ou que je puiſſe ſervir d'exemple, ces Dames mangeront fort bien chez elles. Le Roi ne peut empêcher qu'on ne mange de la viande chez

foi, ni à Marly, ni ailleurs : mais il n'en fournira à personne. Nous attendons votre réponse.

Le Roi ne veut point de M. Rose pour Secretaire du Cabinet. Il dit qu'il épousera bien sans charge Mlle. de Villefranche, dont il est éperdument amoureux. Je trouve ce mariage bien disproportionné, & je souhaiterois à cette fille quelque vieux Seigneur qui fût aussi touché de la beauté, que certaine personne de ma connoissance que le respect m'empêche de nommer.

LETTRE CXL. *

Ce 21 Janvier 1700.

JE suis obligée par bien des raisons à prier pour vous, Monseigneur, & je vais le faire plus que jamais. Je ne suis point surprise de vos peines : vous voulez le bien : vous avez affaire à tout le monde : vous êtes chargé de tout : c'est à vous à décider : voilà de quoi ne pas respirer, si l'on avoit moins de vertu que vous ; mais Dieu ne nous tente pas au-dessus de nos forces, & proportionne ses graces à nos besoins. Si je pouvois quelque

chose pour votre soulagement, vous verriez ma vivacité. Qui l'auroit cru, Monseigneur, que vous seriez l'objet de ma pitié ? Vous l'êtes pourtant; car je connois votre cœur & votre situation, & j'en suis bien attendrie.

Le Roi est bien content du Jubilé. Si vous avez commencé par là, je crois qu'il a bien reçu tout le reste. Ne nous lassons pas : quand il ne résulteroit de tous nos soins qu'une bonne œuvre !

LETTRE CXLI.*

Ce 21 Février 1700.

J'Ai lu, Monseigneur, & relu votre Mandement. Je voulois marquer les endroits qui me toucheroient davantage: j'aurois tout marqué. Il me paroît pieux, instructif, plein d'onction. Je suis ravie, sur-tout, du soin que vous prenez d'expliquer les dispositions nécessaires pour la Confession & la Communion, & les précautions pour détruire les fausses idées que le relâchement se forme du Jubilé. On comprend fort bien ici qu'il faut se confesser de bonne foi, & s'acquitter exactement des jeûnes, des aumônes, des sta-

tions, & du reste; mais on ne compte point du tout qu'il faille se convertir: & l'on demanderoit volontiers à quoi sert donc un Jubilé, puisque si l'on veut se convertir, il est bien sûr, qu'on sera frappé même sans Jubilé? Voilà jusqu'où va notre ignorance. On ne veut pas, à la vérité, être damné; mais il est si difficile d'aimer Dieu & de changer de vie! J'ai mis une croix au mot de *débauché*, qui est très-bien placé, mais qu'on trouvera peut-être grossier: car à nous autres pécheurs délicats, il faut nous annoncer l'Evangile avec des paroles de miel. J'ai mis une autre croix à ce mot de *naturel*, sur l'éloignement des Sacrements, parce que je ne l'ai pas bien entendu; mais j'espere que vous n'y aurez nul égard, & que vous me saurez gré de mon obéissance, sans gâter par votre complaisance votre Mandement.

On me dit que vous aviez jugé à propos de faire venir ici M. l'Evêque de St. Paul, & de chasser son grand-Vicaire; & on me dit aussi en riant, que vous aviez parlé d'un Concile Provincial. On ne m'a pas dit un mot de ce qui regarde l'érection de l'Evêché de Blois. Monsieur dit au Roi, il y a quelques jours, que vous aviez permis de remettre le Jubilé au

temps de Pâques, & qu'il ne le feroit qu'alors. Le Roi répondit : » Et moi, j'espere faire le mien dès la premiere semaine. " Monsieur se récria sur la différence des Confesseurs, disant qu'autrefois les siens vouloient qu'il communiât tous les mois, quoiqu'il fût bien plus méchant qu'il ne l'est aujourd'hui, & que celui d'aujourd'hui (1) l'empêchoit de communier. J'interrompis pour dire que c'étoit-là ce qui causoit le déchaînement contre les Jésuites, de voir qu'ils permettent les Sacrements en quelque état qu'on soit. Le Roi continua à dire, que Monsieur lui avoit conté, qu'au commencement de la conversion de Me. la Duchesse de V., elle ne communioit que deux fois l'an, ensuite tous les trois mois, & puis tous les mois, & que présentement c'étoit tous les quinze jours. Je louai la conduite du P. de la Bourdonnaye. Le Roi poursuivit, & me dit, que Monsieur ne trouvoit rien de si scandaleux que de voir des gens communier sans se confesser : que M. de Beauvilliers communioit trois fois la semaine sans qu'on le vît au tribunal de la Pénitence. Le Roi

(1) Le P. de la Bourdonnaye, Jésuite.

répondit, que tous les gens de bien en usoient ainsi, & me cita dans ce nombre. Vous voyez, Monseigneur, qu'il s'accoutume : autrefois il étoit aussi scandalisé que Monsieur.

Je crains bien de ne pouvoir entretenir le P. de la Chaise avant le Jubilé. Je ne perdrai pas un moment à le voir. Si ce saint temps pouvoit le toucher! Tant que le Confesseur est endurci, qu'espérer du Pénitent? Ne vous rebutez pas. Parlez en Pasteur dans toutes les occasions, on s'y fera, Monseigneur. Le fond est plein de Religion; mais l'ignorance est extrême, & le cœur n'est pas encore frappé.

Ne croyez pas toujours M. le Curé de Versailles. Il est rempli de droites intentions; mais il ne connoît pas ce pays-ci. Il voudroit des choses impossibles.

Le Roi est sûrement mieux instruit que les autres, & sur-tout que les gens comme M. de Meyerkron. (1)

---

(1) Henning Meyerkron, Ambassadeur de Danemarck, mort en 1707.

LETTRE CXLII.

Mars 1700.

SI ce que j'avois à faire à St. Cyr Mardi eût pu se remettre, je n'aurois pas manqué de le faire; mais il falloit donner le voile à trois filles, qui auroient été bien affligées de n'être pas traitées comme les autres. M. le Curé m'a dit ce matin, que le Jubilé commence ici, avec un zele qu'il n'a pas vu dans les autres: j'espere bien que vos travaux seront bénis, & que vous souffrirez avec fermeté les contradictions.

Monsieur est celui qui paroît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi qu'il y avoit eu beaucoup de masques & de bals, & que l'on avoit défendu le jeu à la Foire : que M. le Duc ayant demandé des dez, on lui en avoit refusé, & qu'ayant demandé du rogum, on n'avoit voulu ni qu'il bût, ni qu'il mangeât; que les crocheteurs, les porteurs d'eau ne pouvoient plus se montrer les Dimanches. Dans toutes ces plaintes qu'il faisoit sans y joindre aucune réflexion, on voyoit bien qu'il sentoit qu'il étoit de-

vant

vant des gens qui pensent à-peu-près comme vous, & qui l'empêchoient d'en dire davantage. Le Roi ne répondoit presque rien. Quand Monsieur fut parti, il me dit que vous ne lui aviez pas parlé du jeu, mais qu'il craignoit pourtant que vous ne l'eussiez défendu : & il m'a dit depuis qu'il étoit vrai que le jeu étoit compris dans les défenses de Messieurs de la Police, apparemment d'après vos vues. Le Roi est sage : il vous respecte : il ne vous résistera pas : il me disoit hier qu'il ne chargeroit pas sa conscience, en s'opposant à ce que vous voudriez, quand vous ne voudriez que le bien. Voilà ses dispositions : du reste, il craint les nouveautés en tout ; mais qu'il s'y accoutume, ce ne seront plus des nouveautés.

Vous savez ce que je vous ai mandé par 48, sur 480. Il a dit au Roi que vous vous étiez mis derriere M. de Lamoignon. La haine qui étoit entre eux est encore augmentée. M. de Lamoignon (entre vous & moi) est mal avec 100. L'union de 480 avec vous seroit plus importante pour le bien public : c'est à votre prudence à la ménager.

J'ai déja parlé sur la Trappe, conformément à vos intentions. Je crois qu'on veut consulter 80. Je ne sais rien sur M.

plaint, ne sont que le pretexte. Voilà un étrange pays : priez, s'il vous plaît, pour ceux qui n'en peuvent sortir : ils sont à plaindre. Cette maison n'est pas en bon état, par rapport à la paix & à la régularité.

Nous n'allons point à Trianon. Le Roi a la goutte, & assez violente pour l'avoir empêché de dormir cette nuit. Je crois, Monseigneur, que vous enverrez savoir de ses nouvelles, en vous adressant à M. Bontems. Rendez à la Cour les plaisirs, & vous en serez adoré ; mais apparemment vous vous suffisez.

LETTRE CXLIV.

A St. Cyr, ce 26 Février.

JE me sens pressée de vous supplier encore de faire ce qui vous sera possible pour obtenir le sacrifice entier de la petite Charlotte. Elle sera nourrie dans le vice, & joindra l'exemple & l'habitude à ses inclinations naturelles : si elle étoit belle, que de maux elle feroit ! Obtenez qu'on me la donne : c'est le seul moyen de la dérober à la connoissance de sa mere & de son prétendu pere. Les

bonnes gens ne pourront la refuser quelquefois à mon frere, & ce sera un prétexte de se rejoindre à cette femme qui reviendra bientôt. J'enverrai cette petite-fille dans un Couvent de campagne. J'en aurai soin, tant que je vivrai, & j'en chargerai ma niece après ma mort. M. d'Aubigné m'a déja fait pareil présent dont il m'a laissé tout le soin, & peut-être me le laissera-t-il encore pour éviter la dépense; en ce cas-là, qu'on me l'envoye tout droit à Versailles, ou à St. Cyr, ou chez M. Vacherot, homme d'affaires des Dames des St. Louis. Tout est bon, pourvu qu'on sauve cette petite malheureuse: c'est une bonne œuvre: je ne vous ferai point d'excuse de mon importunité.

LETTRE CXLV.

A St. Cyr, ce 2 Avril 1700.

MEssieurs des Missions étrangeres m'ont parlé de Me. de Nesmond; ils espérent qu'elle entrera dans une partie des bonnes œuvres de feue Me. de Miramion: elle doit me venir voir: on

veut que je l'y exhorte : ce n'eſt pas à moi à exhorter les autres : ce n'eſt pas à moi non plus à avoir des délicateſſes quand il s'agit du bien des pauvres. C'eſt de vous, Monſeigneur, dont je dois recevoir les ordres & la miſſion : je m'y ſoumettrai. Le Roi me demanda hier au ſoir à qui il donneroit l'argent qui paſſoit par les mains de M. de Miramion : je lui dis d'attendre encore quelques jours, & que je lui rendrois réponſe. Me. la Princeſſe d'Harcourt me mande qu'elle a bien des choſes à dire ſur le compte de Me. de Neſmond : il faudra l'écouter. M. de Pontchartrain me dit hier qu'il falloit engager Me. de Neſmond à nous rendre entier le zele de ſa mere. Les pauvres de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle m'écrivent pour me prier que le Roi charge quelque Dame d'avoir ſoin d'eux, comme faiſoient Mlle. de Lamoignon & Me. de Miramion. Ordonnez, & je ferai, ou ne ferai pas.

LETTRE CXLVI.

Le 5 Avril.

JE me ſavois mauvais gré ce matin, Monſeigneur, d'avoir une affliction que je ne vous confiois pas; mais je ſentois que je n'en pouvois parler ſans larmes, & l'amour-propre m'a obligée à vous cacher cette foibleſſe. Il eſt vrai que nous avons perdu un des meilleurs ſujets de notre maiſon, & une fille qui attiroit la tendeſſe de tous ceux qui la voyoient. Vous êtes trop bon de me conſoler; car je méritois que vous me fiſſiez des reproches. Ma place ne m'a pas encore endurcie : je ſens tout trop vivement. J'eſpere que ces triſtes idées ſe diſſiperont Lundi. Je ſuis ravie que vous ſoyez content de celui qui nous donnera à dîner. (1) Si je n'étois rebutée des projets, que j'en ferois pour lui!

(1) M. le Comte d'Ayen.

LETTRE CXLVII. *

A St. Cyr, ce 9 Avril 1700.

VOus croyez peut-être, Monseigneur, que je vous dirai que j'aurai de la peine à vous donner les soins que votre bonté vous a fait imaginer : je ne serois pas sincere. Je vous assure que j'aurois été ravie de ne trouver que vous, & de recevoir de vous la bénédiction, l'absolution, la pénitence, & enfin notre Seigneur. Je ne sais rien qui pût être plus consolant pour moi, & je ne vous plaindrois point dans ces fonctions; car vous êtes trop saint pour les dédaigner. Après cet épanchement de mon cœur, il faut vous rendre mille graces du secours que vous nous donnâtes hier; mais on nous fit faire nos stations avec une pompe peu convenable à ce que je suis & à l'exemple de pénitence que je dois. Vos gens ne se sont que trop bien acquittés de votre commission. Peu contents de faire les honneurs de Notre-Dame, ils nous ont accompagnés partout. J'ai prié de tout mon cœur pour Louis-Antoine. Je voudrois m'acquitter aussi-bien de tous mes devoirs, que de

celui qui s'accorde si fort avec mon inclination.

LETTRE CXLVIII.

Ce 13 *Avril* 1700

JE suis bien surprise, Monseigneur, de ce que vous me dites de l'Edit sur la Jurisdiction Ecclésiastique : car j'ai cru que ce qu'on y a réformé avoit été réglé par M. l'Ev. de Meaux & par M. le Duc de Beauvilliers : & j'ai eu lieu de le croire.

Me. la Pr. de N. me paroît une bonne femme, & s'édifiant d'elle-même, & voulant prendre conseil. Je crois qu'elle fera du bien sous votre conduite.

Le P. de la Chaise est venu me voir en m'apportant une lettre de cachet pour une fille de St. Cyr : il étoit gai, libre à sa maniere : la visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté. J'ai vu aussi le P. de la Bourdonnaye qui me parla sur l'absolution comme vous eussiez fait, Monseigneur, me faisant entendre qu'il n'avoit nulle part à la communion que Monsieur a faite au Jubilé. Il me dit que des personnes fort éclairées l'avoient empêché de quitter, disant qu'un autre n'auroit de

long-temps la liberté & l'autorité qu'il avoit, & qu'il pourroit s'en servir utilement dans les occasions que la Providence pourroit fournir. Il est difficile, Monseigneur, de prendre le dessus avec..... (Je n'ai pas mon chiffre) quand on veut se tenir dans son devoir, qu'on craint d'offenser Dieu, & qu'on tâche d'imiter la douceur & la patience de celui qui doit être notre modele. Nous en parlerons quand j'aurai l'honneur de vous voir.

Me. la Comtesse de Grammont me prioit il y a quelques jours de demander permission au Roi d'aller passer la Semaine-sainte à Port-Royal. Je lui dis que cette proposition ne seroit pas bien reçue : & je lui demandai de quoi elle s'avisoit présentement. Elle me répondit qu'elle n'avoit osé le faire pendant la vie de M. l'Archevêque, qui avoit trop d'aversion pour ces filles-là. Je fus sur le point de lui dire que vous n'étiez pas plus favorable au Jansénisme : mais je crus qu'il valoit mieux que la chose manquât par le Roi, qui en effet trouva assez mauvais qu'on lui osât demander cette permission. Me. la C. de Grammont ne garde plus de mesures là-dessus : elle montre sans façon dans une chambre qu'elle a au Couvent de la Magdelaine tous les portraits de Jansénius, de M. Arnauld, de Saci, &c.

Je suis en peine de savoir où en est votre affaire, & si elle s'accommodera.

Ne pourriez-vous point essayer de ce M. Michel; autrefois Vicaire de St. Germain. Il charge la Reine d'Angleterre, qui n'a rien à lui donner; & vous lui feriez un grand plaisir de l'ôter d'où il est, où il n'a plus rien à faire.

LETTRE CXLIX.

Marly, 15 *Avril* 1700.

LE Roi m'ordonne de vous dire, Monseigneur, que vous fassiez sur le Jubilé tout ce qu'il vous plaira. Il m'a paru n'avoir nulle répugnance à remettre sa Communion à la Trinité. Il s'attendoit à vous voir hier, & vous reprochera que vous avez manqué à votre serment, qui vous oblige à vous trouver à toutes les assemblées de l'ordre du St. Esprit. J'ai grand regret à ce que vous voulez que je donne à Me. de la Brosse, touchée d'un si foible repentir : mais je ne puis manquer en vous obéissant. Je voudrois seulement que le petit secours que je lui donnerai, parût venir de vous, & que je ne fusse point nommée avec cette femme-là, qui

tôt ou tard ſera une importune de plus. Elle voudra que je me charge d'elle, en nous menaçant de retourner à mon frere, ſi je ne fais pas tout ce qu'elle exigera. D'un autre côté, elle me demandera ſa fille. En tout, il ſeroit mieux qu'elle n'entendît pas parler de moi. Ce que vous me mandez de Me. de Brinon me fait peur. Eſt-il poſſible qu'on ne veuille point mourir ? Je m'en fais un délice. Peut-être penſerai-je autrement quand je toucherai au moment dernier. Aujourd'hui je ne crains qu'une longue décrépitude. Ne demandez donc point ma vie, je vous en conjure, mais une ſainte mort.

LETTRE CL.

Ce 23 Avril 1700.

LE P. Séraphin a ſoutenu ſon Carême, & le finit hier de maniere à faire pleurer les plus durs. Il m'eſt venu voir ce matin, & m'a parlé de ſes affaires. Je lui ai conſeillé de les traiter avec vous, Monſeigneur, & il s'y diſpoſe. Il a pris congé du Roi dans mon anti-chambre, & en a reçu plus de louanges que tous

les Prédicateurs ensemble n'en ont donné à S. M. depuis trente ans. M. le M. de Noailles en a entendu une partie. Le Roi doit vous parler là-dessus : c'est à vous à vous déterminer. Comptez que c'est sans entêtement, sans exagération, que je vous dis que jamais homme n'eût un tel succès, & que le Roi & Monseigneur en particulier en sont touchés jusqu'à la tendresse pour sa personne. Je crois de la gloire de Dieu de ne pas scandaliser cet homme.

Le P. de la Chaise ne perd plus d'occasion de me voir, & vint m'annoncer hier que le Roi prenoit l'Abbé de Caylus (1) pour Aumônier; nous eûmes ensuite une longue conversation. Je vis que le Roi n'est pas si docile que je le pensois, & que le *bon Pere* lui donne de très-bons conseils : il m'exhorta fort à le prêcher, en m'assurant que personne ne le pouvoit mieux que moi. Nous nous excusâmes l'un l'autre, & nous étions de même avis : mais j'allai parler d'amour divin : & là-dessus, on me voulut persuader qu'il y en avoit un très-parfait dans la crainte : ainsi nous nous séparâmes,

(1) Depuis Evêque d'Auxerre, mort en 1754.

après avoir un peu disputé. Il est charmé des dispositions de Monsieur.

LETTRE CLI. *

A Marly, ce 3 Mai.

JE voudrois bien ne point voir la dévote (1) de M. de Meaux : il y a bien des choses qui sont plus belles de loin que de près : je ne suis ni intérieure ni expérimentée dans les voies de Dieu : & je n'entends pas la moitié des consultations que cette personne faisoit à son Directeur : sauvez-moi donc, si vous le pouvez, cette visite inutile pour elle & pour moi : mais si vous ne le pouvez, si je vous fais le moindre plaisir en lui procurant ce qu'elle desire, qu'elle vienne Samedi ou Dimanche après-dîné à St. Cyr : ce sont les jours où j'y vais le plus ordinairement.

---

(1) Apparemment Me. de la Maisonfort.

LETTRE CLII. *

Ce 10 *Mai.*

JE viens de parler au Roi ſelon ce que M. le M. de Richelieu deſire. S. M. m'a dit qu'il falloit s'informer du lieu où elle eſt; car, ſelon toutes les apparences, elle ſuit M. le Grand-Prieur qui n'eſt pas encore fixé. Le Roi ne m'a pas paru éloigné de la faire enfermer : il faut que M. le Maréchal de Richelieu avertiſſe où elle ſera. Il propoſe un Couvent en Baſſe-Bretagne; mais je crois un château bien meilleur. Comme je ne doute pas qu'il ne s'adreſſe à vous, comme à la reſſource des malheureux, j'ai cru, Monſeigneur, que vous voudriez bien lui faire cette réponſe. En la reliſant, j'ai trouvé qu'elle ne ſeroit pas intelligible à un autre que vous : mais vous ſaurez bien ſuppléer à ce qui y manque.

LETTRE CLIII.

A St. Cyr, le 6 Mai 1700.

J'Avois donné rendez-vous ici à M. le Duc de R. J'y suis arrivée à six heures trois quarts : mais il m'y attendoit. J'ai été au Parloir : il m'a dit la résolution où il étoit de se séparer : il m'a trouvé froide sur cette proposition : il m'a quérellée ; je lui ai répondu avec la *rude probité* d'Agrippa d'Aubigné, que le Comte d'Ayen aime tant : nous nous sommes séparés, très-mécontents l'un de l'autre. Voilà un incident dont j'ai cru devoir vous rendre compte.

LETTRE CLIV.

Ce 9 Juin 1700.

NE faites rien, Monseigneur, sur les Cardinaux, que vous n'ayez parlé au Roi : il n'est point d'avis que vous les taxiez pour la Capitation : c'est par son ordre que je vous le fais savoir.

LETTRE CLV.

A St Cyr, ce 27 Juin 1700.

CE n'eſt pas une décharge de taxe pour les Filles de Ste Marie de votre Dioceſe, qu'on vous demande, mais pour l'Ordre entier de la Viſitation, qui prétend que cette grace fut accordée de tout temps, mais doit être confirmée à chaque Aſſemblée du Clergé, comme elle le fut encore à la derniere. Même demande de la part des Urſulines. Nous vous chargeons de toutes nos requêtes. J'aurois d'autres choſes à vous dire, ſi dans l'obſcurité où je me trouve, je ne m'étois renfermée à prier Dieu pour le Roi, & pour l'aſſemblée de St. Germain, qui n'eſt pas préſentement bien unie, à ce qu'on nous dit (1).

(1) On y examinoit alors la relation que M. Boſſuet avoit dreſſée de tout ce qui s'étoit paſſé en France ſur l'affaire de M. de Cambray. Elle cauſa de grands débats : cependant elle fut ſignée le 23 Juillet. Ils furent encore plus vifs, quand on en vint à l'examen de la Morale des Jéſuites. Le 4 Septembre, on ſigna unanimement la cenſure de 127 propoſitions, tirées de leurs theſes ou de leurs livres. M. de Paris préſidoit à l'Aſſemblée : M. de Reims lui avoit cédé ce danger aux honneurs.

LETTRE CLVI. *

Ce 6 Juillet 1700.

MR. de Chamillard me mande que vous lui avez dit, que je ne vous ai point parlé pour St. Cyr : je crois l'avoir fait plus d'une fois : & si j'ai eu l'honneur de vous voir sans le faire, c'est que j'ai cru M. de Chamillart plus propre à parler d'affaires que moi, & armé de si fortes raisons, que vous ne pourriez y résister. C'est donc une méchanceté de l'un de vous deux de vouloir mettre sur moi, le mauvais succès de cette affaire. Je payerois plutôt pour les Dames de St. Louis, que de vous importuner, si ce qu'on va faire étoit sans conséquence pour leur maison. M. de Chamillart me mande de même, que nous ne réclamons que la justice : je ne puis croire que vous la refusiez. M. le Duc de Gêvres, qui se raccommode avec sa famille, ne payera-t-il pas pour sa femme ?

LETTRE CLVII.

Ce 23 Juillet 1700.

LEs Filles de Chaillot m'écrivent sur leur affaire du Don gratuit, & me prient de vous presser, parce que le temps s'écoule. Je regarde cette affaire comme finie : car est-il vraisemblable que mes sollicitations leur imposent une taxe dont elles ont été jusqu'ici déchargées ? Je n'ose plus parler en faveur des Ursulines, quelque fortes que soient leurs raisons. Je comprends qu'il est difficile d'obtenir une grace pour un Ordre si étendu : mais je voudrois bien que la maison du Fauxbourg St. Jacques fût exceptée ; elle vient de recevoir pour rien Mlle. de Pelavoine. Après tout cela, je ne veux que ce que vous voudrez. Je vous prie de me conduire : il ne me convient pas de demander mal-à-propos. Le Comte d'Ayen m'a dit que nous vous verrons Lundi : je finis tout court, le Roi arrive. Je lui ai lu la lettre de Me. de Gersay, & fort inutilement : il dit que le Sieur Amiot n'est pas seulement à la Bastille pour avoir laissé sortir sa fille du Royaume, mais pour s'être

conduit fort mal lui-même, & qu'on auroit toujours dû arrêter les peres pour les obliger à faire revenir les enfants.

On nous assure ici que le public est content du Chancelier & du Contrôleur-Général. Le premier vouloit un autre successeur, & le second est effrayé du poids dont on le charge. Rien ne contente ici-bas : je le vois tous les jours de bien près.

LETTRE CLVIII.

A St. Cyr, 21 *Août* 1700.

J'Ai confié le secret à M. de C., & je crois le lui avoir recommandé : mais comme il n'en connoît guere entre vous & moi, il n'aura pas cru vous en devoir faire un mystere. Répondez ce qu'il vous plaira en l'engageant au secret. Nous serions bien malheureux, s'il nous en manquoit, lui qui est si peu pressé de parler. Nous parlerons du fond de l'affaire quand il vous plaira : elle mérite bien d'être discutée.

Il est vrai que Mlle. de la Varanne écrit de belles lettres pour sa justification : je ferai ce que vous m'ordonnez.

Je vous ai envoyé l'Arrêt que Me. la Duchesse de Gêvres a desiré : il me paroît que ce qui passe par Mr. Tiberge va lentement.

LETTRE CLIX.

Marly, 11 *Septembre* 1700.

LE Roi n'a nulle connoissance de l'affaire dont vous vous plaignez, Monsieur : il me dit qu'il en parleroit à M. le Chancelier; mais je le priai d'attendre que vous l'en eussiez informé. Je lui dis seulement qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus utile, plus juste, & plus charitable, que celle que vous voulez établir pour de vieux Prêtres. Je voudrois bien vous voir un de ces jours à St. Cyr. J'ai tant de choses à vous dire, qu'il ne faut pas être pressé par le temps, ni observé par ceux qui comptent les visites que je reçois. Tous les jours me sont égaux. Je quitterai tout pour vous.

12 *Septembre*.

Quoique je n'aye ni temps, ni santé depuis que je suis ici, j'aurois trouvé un

moment pour vous écrire, Monseigneur, si j'avois pu en obtenir un pour écouter la lettre de M. de Bonrepaux. Enfin, j'y parvins hier au soir. On me dit qu'on ne pouvoit accorder une place de Colonel réformé à ce Gentilhomme, mais bien une pension de 1200 livres, quand on saura son nom. Pour la Princesse, on en est bien embarrassé, & on ne veut lui donner que mille écus. Comment soutiendra-t-elle son rang? J'ai donné le placet des réunis de la Paroisse de St. Etienne-du-Mont. Je ne sais ce qu'il aura produit. Il me semble que voilà toutes vos commissions. Celle de Me. la Comtesse d'Auvergne est mieux reçue que les autres, parce qu'elle ne demande rien, & on vous l'abandonne pour le temps de sa conversion. J'ai été bien-aise de vous savoir en retraite, dans l'espérance que vous y aurez trouvé de nouvelles forces d'esprit & de corps. Je voudrois que vous y eussiez pris des résolutions de n'en pas abuser: votre austérité me fait peur: j'en ai vu mourir Me. votre mere, & je suis persuadée que sa piété avoit le même caractere que la vôtre, à proportion de ce qu'elle étoit: réflexion qui souvent me fait trembler pour vous: nous en parlons dans la famille. Nos saints Princes de St.

Germain sont charmés de vous : & moi, Monseigneur, je languis ici encore plus qu'ailleurs, n'ayant pas la diversion de St. Cyr, & voyant souvent ce que je ne voudrois pas voir ; mais je suis par-tout également la personne du monde qui vous honore le plus.

LETTRE CLX. *

A Fontainebleau, 27 Septembre 1700.

J'Espere que ce que vous desirez pour M. d'Aguesseau, & encore plus pour le bien public, s'exécutera bientôt. Toutes les raisons sont pour lui : & celles de le conserver me paroissent bien fortes : car on dit que sa charge le tue. Tout est incertain jusqu'au moment où le Roi déclarera sa volonté. Ainsi cette confidence, entre nous.

Je suis si touchée de votre voyage, que j'ai songé cette nuit que je vous disois adieu. Après que je vous l'aurai dit en effet, il n'y aura plus personne à qui je parle avec liberté. Le Roi est en parfaite santé, & d'une gravité étonnante. On fait mille efforts pour le réjouir : on y réussit rarement. Je ne sais rien sur la

famille, & je crois qu'on me cache par bonté tout ce qui m'affligeroit. C'eſt la deſtinée de la vieilleſſe d'être menagée comme l'enfance. Monſieur va Samedi à Montargis pour deux jours, & nous aurons demain le Roi & la Reine d'Angleterre.

Le Prince d'Orange a toujours mal aux jambes.

Le P. de la Chaiſe s'eſt plaint au Roi de ce que j'ai écrit par mes amis au Cardinal Janſſon : ce qui n'eſt point vrai. Le Roi me lut hier un grand écrit de la conduite des Jéſuites avec M. de Lyonne. Je dis que mes amis prétendoient tout le contraire de ce que j'entendois, & qu'il étoit injuſte de n'écouter qu'une partie.

LETTRE CLXI. *

Ce 2 Septembre 1700.

LE Roi m'a montré votre lettre, Monſeigneur, & m'ordonne de vous dire, que vous avez très-bien fait de finir l'aſſemblée le plus paiſiblement qu'il vous a été poſſible. Je lui ai parlé pour l'affaire dont vous m'écrivez. Il m'a écoutée ; mais il étoit plein d'un autre objet.

Je

Je ne sais ce qui en arrivera. Comme M. le Maréchal de Noailles sait plus de nouvelles que moi, je ne vous en mande point. Et je suis dans une grande langueur, qui diminue mes forces, mais non les sentiments d'estime & de vénération que j'ai pour vous.

LETTRE CLXII.

A Fontainebleau, ce 24 Octobre 1700.

JE ne saurois être fâchée de la peine que vous sentîtes en sortant de ma chambre, Monseigneur; & j'ose dire que celle où vous me laissâtes méritoit que vous y répondissiez. Il n'y faut plus penser : mais il me sera difficile d'oublier tous ces Lundis où j'avois le plaisir de vous entendre & de vous ouvrir mon cœur sur toutes sortes de sujets. (1) Je ne mettrai personne en votre place. Hé! qui la rempliroit comme vous ? j'attendrai votre retour, sans me donner une consolation que je ne pourrois aussi-bien trouver ail-

(1) Le Cardinal de Noailles étoit parti pour le Conclave le 11 Octobre.

leurs. On vous enverra la condamnation, ou pour mieux dire la censure de la Sorbonne sur les propositions du P. le Comte. On a dit au Roi, que tous les Docteurs les plus graves n'en étoient pas, & que la jeunesse accabla les vieux par le nombre. Il est inutile de répondre à ces rapports. Je prie seulement qu'on ne dise, qu'on ne fasse rien en votre absence dont on cherche à profiter. Oui, Monseigneur, je prie Dieu, tout indigne que j'en suis, de nous donner un Saint Pape; & je ne puis m'empêcher de mêler dans ce grand intérêt celui de votre retour. Vous savez que j'en ai toujours voulu à cette calotte, qui vous fait tant souffrir, & que je ne pus la desirer dès quelle m'annonça ce qu'elle nous coûteroit, à vous bien des inquiétudes, à nous une absence peut-être de six mois. C'est bien du temps sur le peu qui m'en reste; & je trouve fort triste de vivre & de mourir sans son Archevêque. Que ma confiance en vous me vaut de peines! J'aime mieux cette dignité que le chapeau. Un Cardinal ne me paroît bon qu'à aller à Rome, sans compter les mauvais choix que fait la faveur. Je ne me jetterai point dans les nouvelles. La famille en est mieux instruite que moi. J'ai eu une conversa-

maladie-ci. La famille fait mieux que moi les nouvelles de la Cour, & vous aura mandé la distribution de la fête de la Toussaint, & le succès du Pere M[illegible] du Maure, que je n'ai point entendu. Vous savez aussi que M. de [illegible] est mort, & que sa succession est bien demandée. Mes vœux sont pour le Maréchal d'Estrées, & mes sollicitations pour un autre. Voilà comme il faut se sacrifier sans cesse. On se divertit fort ici, & l'on en part avec regret. Me. la D. de Noailles a donné un retour de chasse à Me. la D. de Bourgogne. Il ne m'est pas encore revenu qu'on y ait trouvé à redire; mais je suis fort sujette à ignorer ce qui se dit dans ma chambre même. J'y vois peu Me. la D. de Guiche. Elle est toujours incommodée. Vous voyez, Monseigneur, que je suis aussi embarrassée à remplir mes lettres, que charmée de m'entretenir avec vous le Lundi matin. Vous en avez la raison. Vous ne reviendrez jamais assez vîte que je le souhaite.

Je vous supplie, Monseigneur, de dire quelque chose pour moi à M. [illegible] de Coislin (1). Je n'ai pu [illegible]

(1) De Cambout de Coislin, [illegible] éans, créé Cardinal [illegible]

propos, & je n'ai pas osé hors de temps. Mais personne ne l'honore plus que moi.

LETTRE CLXIV. *

Ce 8 Novembre 1700.

ON aura bientôt la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne ; car on a reçu celle de son agonie. Grandes affaires à démêler. Dieu veuille nous donner une paix solide ! Je suis bien fâchée, Monseigneur, de ce que le vent vous est contraire. Je vous desire à Rome, puisque vous ne pouvez être à Paris, & je desire votre retour, comme s'il y avoit un siecle de votre départ.

J'ai montré la lettre de votre bon Prêtre de St. Jean-de-Luz, afin qu'on voye le besoin de bien choisir les Evêques. On croit avoir fait un bon choix en M. l'Abbé de Beauveau, que je n'avois jamais oui nommer.

Le *bon Pere* a dit qu'il n'y avoit que la jeunesse qui eût condamné le P. le Comte (1). Je ne réponds rien à tout cela,

(1) Le 1 Juillet, Salomon Prioux, Docteur de Sorbonne, dénonça à la Faculté les Livres du P.

si ce n'est qu'il faut attendre Louis-Antoine.

Je n'ai point oui parler du Curé de Marly, comme d'un sujet destiné à l'Episcopat. Je n'oublierai pas dans l'occasion ce que vous m'en écrivez. J'ai entretenu notre jeune femme, qui m'a promis une grande dévotion, que Dieu seul peut donner. On n'est point encore déterminé sur la Lieutenance vacante en Bretagne. Encore une fois, Monseigneur, je ne fais que vous mander, & j'aurois beaucoup de choses à vous dire.

LETTRE CLXV. *

Ce 17 Novembre 1700.

C'Est pour avoir trop de choses à vous dire, Monseigneur, que je ne puis me résoudre à prendre la plume. Lundi, j'en chargeai le Comte d'Ayen, qui est

---

le Comte sur les Cérémonies Chinoises. On nomma huit Commissaires. Le 18 Octobre, les propositions furent discutées. De 160 opinants, il y en eut 114 pour la censure. Peu de jours après, le P. le Comte, Confesseur de Mad. la Duchesse de Bourgogne, fut disgracié. Il partit pour Rome, où il avoit été prévenu par une lettre très-forte de Mrs. de Tiberge & Brisacier contre lui.

propos, & je n'ai pas osé hors de temps. Mais personne ne l'honore plus que moi.

LETTRE CLXIV. *

Ce 8 Novembre 1700.

ON aura bientôt la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne ; car on a reçu celle de son agonie. Grandes affaires à démêler. Dieu veuille nous donner une paix solide ! Je suis bien fâchée, Monseigneur, de ce que le vent vous est contraire. Je vous desire à Rome, puisque vous ne pouvez être à Paris, & je desire votre retour, comme s'il y avoit un siecle de votre départ.

J'ai montré la lettre de votre bon Prêtre de St. Jean-de-Luz, afin qu'on voye le besoin de bien choisir les Evêques. On croit avoir fait un bon choix en M. l'Abbé de Beauveau, que je n'avois jamais oui nommer.

Le *bon Pere* a dit qu'il n'y avoit que la jeunesse qui eût condamné le P. le Comte (1). Je ne réponds rien à tout cela,

(1) Le 1 Juillet, Salomon Prioux, Docteur de Sorbonne, dénonça à la Faculté les Livres du P.

si ce n'est qu'il faut attendre Louis-Antoine.
Je n'ai point oui parler du Curé de Marly, comme d'un sujet destiné à l'Episcopat. Je n'oublierai pas dans l'occasion ce que vous m'en écrivez. J'ai entretenu notre jeune femme, qui m'a promis une grande dévotion, que Dieu seul peut donner. On n'est point encore déterminé sur la Lieutenance vacante en Bretagne. Encore une fois, Monseigneur, je ne fais que vous mander, & j'aurois beaucoup de choses à vous dire.

LETTRE CLXV. *

Ce 17 Novembre 1700.

C'Est pour avoir trop de choses à vous dire, Monseigneur, que je ne puis me résoudre à prendre la plume. Lundi, j'en chargeai le Comte d'Ayen, qui est

---

le Comte sur les Cérémonies Chinoises. On nomma huit Commissaires. Le 18 Octobre, les propositions furent discutées. De 160 opinants, il y en eut 114 pour la censure. Peu de jours après, le P. le Comte, Confesseur de Mad. la Duchesse de Bourgogne, fut disgracié. Il partit pour Rome, où il avoit été prévenu par une lettre très-forte de Mrs. de Tiberge & Brisacier contre lui.

plus maître de sa chambre, que je ne le suis de la mienne. Tout le monde paroît ravi de l'affaire d'Espagne. Notre jeune Roi (1) la reçoit avec la gravité & le sang-froid d'un Roi de quatre-vingt ans. Les trois freres ont montré dans cette occasion une grande tendresse les uns pour les autres. Voilà une grande grandeur dans la grandissime Maison de France. Des gens fort sages sont persuadés que nous n'aurons point de guerre, & que nous en aurions eu une longue & ruineuse pour la France, si l'on avoit voulu exécuter les traités. L'Empereur vient encore de confirmer le Roi dans l'opinion qu'il a pris le bon parti; car il a refusé de signer ce traité. Dieu conduit tout. Il n'y a qu'à se livrer à lui. Le Comte d'Ayen va en Espagne, avec presque autant de joie qu'il alloit à Rome. Me. la Duchesse de Noailles a consenti à tous ces voyages, de la meilleure grace. Je doute que M. le Duc de Beauvilliers puisse les soutenir tout entiers. Sa santé est fort dérangée. On donne un Jésuite au Roi d'Espagne, quoique leur coutume, à ce qu'on dit,

---

(1) Le Duc d'Anjou, déclaré Roi d'Espagne, le 26 Novembre.

soit d'avoir un Dominicain ; mais on a dit au Roi que les Jésuites sont les meilleurs par l'opposition qu'ils ont pour le Jansénisme. Ceci entre nous. Ce Confesseur n'est pas encore nommé. Le Marquis d'Harcourt est Ambassadeur & Duc. Il demeurera quelques années auprès du jeune Roi. Du reste, il mene deux Gentilshommes de la manche, quelques Valets-de-chambre, trois ou quatre Officiers pour lui donner à manger à la Françoise, & trois ou quatre Valets de pied. Tout cela ne doit aller qu'à 18 ou 20 personnes. Sa maison viendra au-devant de lui. M. le Maréchal de Noailles me parut fort content de ce que le Roi l'a choisi pour accompagner nos Princes. J'espere qu'il fatiguera moins à ce voyage, que dans les jardins de Marly. M. l'Evêque de Châlons avoit eu dessein de demander l'Abbaye vacante par la mort de l'Abbé de Troisville ; mais le Roi s'est hâté en faveur de M. le Grand, & l'a donnée à l'Abbé d'Armagnac.

Je viens d'entretenir M. le Duc de Beauvilliers, qui m'a fait de grandes protestations d'amitié pour M. le Maréchal de Noailles, & du concert où il veut être avec lui dans ce voyage. M. votre frere me parut être dans les mêmes disposi-

tions. J'appris hier au soir ce qui est arrivé à Rome (1). Je ne comprends pas que M. de Monaco n'ait pas suivi vos conseils. Je vous supplie, Monseigneur, de faire mes compliments à nos Cardinaux. Vous me connoissez assez, pour mettre dans les expressions les différents degrés de sentiments que j'ai pour eux.

LETTRE CLXVI.

A Marly, ce 25 Novembre 1700.

JE voudrois bien qu'on me laissât le temps de vous écrire; mais je n'ose l'espérer. Je regarde l'union de l'Espagne avec nous avec un nouveau plaisir, quand je pense que nous voudrons le même Pape, & que par-là vous reviendrez plutôt. Cet intérêt est grand pour moi & pour bien d'autres: & vous savez, Monseigneur, que je n'ai jamais cru que vous fissiez autant de bien dans le Conclave,

(1) Au sujet du Prince Vaini, attaché à la nation Françoise, & Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, dont on avoit arrêté les domestiques pour avoir insulté les Sbires. L'Ambassadeur du Roi sortit de Rome.

que vous en faites dans votre Diocese. Vous aurez appris que M. de Châlons vouloit demander le Bénéfice qu'a eu M. l'Abbé d'Armagnac. Il vous reste le plaisir de n'avoir fait aucun pas pour cela. Nous sommes à Marly fort désœuvrés. Le Roi de France plante, & le Roi d'Espagne chasse le jour, & joue à cligne-musette le soir dans ma chambre. Je voudrois qu'il fût déja parti. Si j'avois eu voix en Chapitre, il seroit allé en poste. On ne peut aller trop vîte saisir une Couronne si belle. Il sera plus de quarante jours en chemin. M. le Duc de Beauvilliers a bien la mine d'y demeurer. Il est dans une langueur dont il aura de la peine à revenir. Me. sa femme marche pour avoir soin de lui. Me. la Duchesse de Noailles me paroît fort triste : je ne sais si c'est simplement de voir partir M. son mari & son fils : elle ne m'en avoue pas d'autre cause. Il me paroît que M. de Noailles doit être content de la maniere dont le Roi l'a engagé à ce voyage, dont il pourra bien demeurer chargé seul. Cependant je crains qu'ils ne le voyent présentement que par le mauvais côté, qui est l'éloignement du Roi, que les courtisans croyent le plus grand des malheurs. Le Comte d'Ayen est plus Philosophe, & par con-

ſéquent plus tranquille. Il part avec joie. Il mene une Muſique pour ſon plaiſir & pour celui de M. le Duc de Bourgogne. Je lui ai conſeillé de ne rien épargner : mais je ne m'en vante pas à Me. la Ducheſſe de Noailles.

L'Abbé de Luxembourg a laiſſé une belle Abbaye. L'Abbé de Mornay veut la demander en remettant la ſienne. M. le C. de Bonzi preſſe pour avoir un Coadjuteur : j'en preſſe le Roi auſſi, parce que je crois qu'il y va de ſa conſcience : mais je ne ſais ſur qui ce choix devroit tomber. J'ai parlé auſſi contre le Curé de Marly. On ne penſe point à le faire Evêque.

Le Pere de la Chaiſe a propoſé au Roi de me conſulter ſur le choix d'un Confeſſeur pour le Roi d'Eſpagne. Je l'ai refuſé en diſant, que mon Archevêque n'étant pas ici, je ne pouvois m'inſtruire.

Je ſuis bien étonnée, Monſeigneur, d'avoir pu achever cette lettre. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques, elles vous reviennent de tous côtés.

LETTRE CLXVII.

A St. Cyr, Décembre 1700.

IL faut croire, Monfeigneur, que nous avons un faint Pape (1), & le refpecter comme tel. Quelque envie que j'aye de votre retour, je fouhaite fort que vous l'entreteniez des bonnes intentions & de la véritable piété du Roi. C'eft à fon Archevêque à lui en répondre. Les Dames de St. Louis font infatiables d'indulgences: apportez-nous des chapelets ou médailles qui en foient chargées, pour la vie & pour la mort, & fouvenez-vous qu'elles ne peuvent fe fervir ni d'or ni d'argent: ainfi ce que nous vous demandons ne doit pas vous ruiner. J'ai bien mal à la tête de tous les adieux que nous avons faits. Le Roi a été touché de voir partir fes trois enfants; & quoique leur voyage n'ait rien que de bon, la féparation eft trifte. J'ai dit adieu ce matin à M. le M. de Noailles & au Comte d'Ayen. Ils partent contents

(1) François Albani, élu le 23 Décembre, âgé de 51 an: il prit le nom de Clément XI.

de tout ce que le Roi leur a dit : & ils ſont chargés de trois perſonnes fort précieuſes : car je doute fort que M. le Duc de Beauvilliers finiſſe le voyage. J'ai avoué à ceux qui m'ont quittée & que je quittois avec peine, que je ſentois au fond du cœur une grande conſolation en penſant que vous revenez. C'eſt ainſi que la joie eſt toujours mêlée au chagrin. J'ai lu avec plaiſir la ferme réſolution que vous prenez de ne retourner jamais à Rome. Gardez-la bien, & revenez nous gouverner & nous bénir *ad multos annos*. Les miennes ne finiront pas ſitôt, ſi j'en juge par ma ſanté. Mes compliments, je vous ſupplie, à M. le Cardinal d'Eſtrées. Il faut finir tout court.

LETTRE CLXVIII.

A Marly, ce 19 Février 1701.

IL faut peu de choſe pour m'accabler : & je ſuis ſouvent perſuadée qu'une autre ne ſe plaindroit pas tant des peines que je vous confie, & dans leſquelles vous entrez avec bonté. Mais j'ai une autre idée de ce qu'il faut que vous ſouffriez, pour être en l'état où je vous ai

vu, & dont je ſuis ſi touchée que je ne ceſſe d'y penſer. Permettez-moi de m'expliquer avec vous librement, quoique je ne duſſe que vous écouter, vous obéir, & prier pour vous : la droiture de mes intentions excuſera tout. Vous ſavez, Monſeigneur, ſi c'eſt vous qui avez deſiré la place que vous occupez, & ſi l'on a eu de la peine à vous la faire accepter. Vous ne pouvez donc douter, que ce ne ſoit Dieu qui vous y ait mis. Quel compte auriez-vous à lui rendre, ſi vous en ſortiez de votre propre mouvement? Je ne crois pas que vous acheviez votre vie, avec autant d'agrément que vous en trouveriez dans la retraite. Mais eſt-ce pour une vie agréable & commode que vous êtes fait? Dieu vous a-t-il donné de ſi grands talents pour vous ſeul? Le repos, & le bonheur d'un Archevêque dépendent-ils d'un coup d'œil d'un Roi? & parce que vous êtes entouré d'ennemis, faut-il décliner le combat? En avez-vous d'autres que les ennemis de l'Egliſe? Vous devez donc reſter dans votre place. Votre affliction eſt juſte : quitter votre poſte, ſeroit pourtant une déſertion. Mais comment répondrez-vous aux deſſeins de la Providence? en vous mettant en état de travailler utilement, Que

vous manque-t-il? une bagatelle : il n'y a contre vous qu'un ſoupçon. Ce ſoupçon eſt-il impoſſible de l'effacer? Tout ce qu'on dit contre vous ſe réduit à la protection ſecrete que vous accordez au parti Janſéniſte; perſonne ne vous accuſe de l'être : voudriez-vous être plus longtemps le chef & le martyr d'un corps, dont vous rougiriez d'être membre? Ne leverez-vous pas cet obſtacle, le ſeul qui nuiſe au bien auquel vous paroiſſez deſtiné? Quant aux moyens, vous les connoiſſez mieux que moi. On ne vous accuſe point d'être Quiétiſte, ni tous ceux qui vous environnent : pourquoi ne vous laverez-vous pas auſſi-bien du ſoupçon de Janſéniſme? J'avoue qu'alors vous eſſuyerez le déchaînement des Janſéniſtes, comme vous eſſuyez aujourd'hui les fureurs de la cabale oppoſée; mais du moins vous ſerez en état d'édifier & de conduire à Dieu, & le Roi, & moi, & tous ceux qui ne tiennent à aucun parti. Jamais les Jéſuites n'ont été plus foibles qu'ils le ſont; le Pere de la Chaiſe n'oſe parler : leurs meilleurs amis en ont pitié : ils n'ont de pouvoir que dans leurs Colleges : je le vois ſouvent : je vois la force que vous auriez, ſi ce nuage de Janſéniſme pouvoit enfin ſe diſſiper. On eſt

averti que vous avez des commerces directs & indirects à Rome avec des gens qui y ont été les plus acharnés pour Jansénius & contre le Roi. Croyez, Monseigneur, que tout lui revient, & qu'il n'a aucun tort de vous soupçonner. Ce n'est point sur les discours de votre Pere de la Chaise. Le bon homme, encore un coup, n'a nul crédit. D'autres personnes parlent, écrivent, & sont écoutées, & encore une fois, avec raison. Cependant le remede est facile. On est prévenu d'estime pour vous : on croit votre vertu sincere : on la regarde avec respect : on me permet même de vous donner les avis que je vous donne sur vos commerces à Rome : grande marque de considération pour vous. Je touchai le Roi, en lui disant une partie de notre derniere conversation ; & je vois très-clairement, Monseigneur, que si vous vous déclariez hautement avec vos gens de l'Archevêché, le Roi seroit pour vous tel que vous souhaitez qu'il soit. Il me nomma ce jour-là M. de Beaufort. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il est aisé de s'expliquer si nettement & si fortement, que nous ne laissions aucun doute. Pardonnez-moi toutes mes libertés : vous en voyez la cause : j'aime le Roi, j'aime le

bien public, j'aime votre perſonne : voilà ce qui me rend ſi ſenſible. Je mourrai apparemment avant vous ; je voudrois en mourant laiſſer le Roi entre vos mains.

Le Roi & la Reine d'Angleterre ſont bien touchés de ſe croire mal avec vous, & vous demandent de les voir pour s'expliquer ſur tout ce qui s'eſt paſſé. Il ne vous convient ni aux uns ni aux autres d'être brouillés : & il convient encore moins que la cauſe en revienne au Roi. Voyez-les, Monſeigneur, je vous en conjure. Hé bien ! ne vaudroit-il pas mieux lire l'*Année Chrétienne*, que de donner de telles ſcenes ? Toutes ces pénitentes du P. de la Tour ont-elles d'autres Livres que ceux qui s'appellent de ces Meſſieurs ? Les autres ne ſont-ils pas dans le mépris comme ceux qui les liſent. Ne ſont-ce pas-là des marques de cabale, qui détruiſent toute l'édification qu'on devroit tirer de la ſainteté de leur vie ? C'eſt au moins l'effet qu'a fait ſur moi la converſion de Me. de Caylus. J'aurois été ravie, ſi je l'avois vue, ſimple, eſtimant la piété par-tout, liſant ſans prévention tout ce qui eſt utile, & ſe tenant même à la plus grande ſimplicité, qui convient ſeule à notre ſexe, & qui n'eſt plus, depuis ces nouveautés. Elles portent l'or-

gueil avec elles : il faut des Livres faits exprès : il faut de belles traductions : la *Vie des Saints* est en mépris : Grenade, Rodriguès, St. François de Sales, sont à peine ouverts. Il me semble que les conducteurs de ces femmes devroient les tenir plus humiliées, quand ce ne seroit que par politique. Leur ton important & décisif marque clairement qu'elles soutiennent un parti. Je reçois en ce moment votre lettre d'hier. Si vos peines pouvoient diminuer par l'intérêt que j'y prends, vous seriez le plus heureux des hommes. Je voudrois que Lundi fût arrivé, pour n'être plus ici & pour être avec vous.

LETTRE CLXIX.

Jeudi Saint, 1701.

MOnsieur Michel est malade, & ne peut pas vous aller trouver aussitôt qu'il l'auroit desiré : je lui ferai savoir votre nouvelle bonté. J'ai brûlé depuis quelques jours la lettre des Carmélites de Rome : je ne prévoyois pas qu'elle pût me servir ; & j'aime à me défaire des papiers. M. le Maréchal de Noailles vous aura rendu compte sans doute de sa der-

niere conversation avec le Roi, qui vous fera voir que Mrs. de Bouillon n'obtiendront rien de nouveau en cette occasion: ainsi, Monseigneur, je ne crois pas qu'il y ait rien à dire ni à faire présentement; il faut voir ce que deviendra l'accommodement particulier. Je prie Dieu de tourner tout ce qui nous touche pour sa plus grande gloire: nous aurions grand sujet de nous désespérer, si nous jugions de l'avenir par le présent. On remet vos lettres entre les mains de M. de Pontchartrain, qui n'est pas toujours disposé à bien traiter les Ecclésiastiques. Je dis au Roi que vous trouviez que cet Abbé avoit tort dans le commencement de l'affaire; mais que la procédure personnelle contre lui vous paroissoit violente: il en convient. Il y a des Demoiselles à Perpignan qui ont été élevées à St. Cyr, & qui résistent jusqu'ici à l'envie que leur mere a de les perdre. Je voulois prier M. l'Evêque de les placer dans un Couvent. Le pourroit-il? & voudroit-il entrer dans cette affaire, dont M. votre frere a connoissance? Je vous demande pardon, Monseigneur, de vous en fatiguer; mais ce seroit une bonne œuvre, & c'est une grande excuse. Voudriez-vous voir ce qu'on mande à M. le Maréchal? je crois la lettre du P. Recteur des Jésuites.

LETTRE CLXX.

Ce 21 *Mai* 1701.

JE vous ſupplie, Monſeigneur, de me faire toujours part des choſes principales que vous faites. Il me ſemble que j'en dois être inſtruite, pour être en état de répondre.

J'ai bien de la peine à pardonner à M. de Pontchartrain l'allarme qu'il m'a donnée : & je tâchai de porter le Roi à faire ſes réflexions là-deſſus, & à juger combien il devoit être en garde contre tout ce qu'on lui diſoit : que pour moi j'avois cru tout perdu ; & qu'enfin toute cette affaire qui pouvoit détruire le crédit en un inſtant, perte plus nuiſible à la France que celle d'une Province, étoit peut-être un effet de la plus raffinée politique du Prince d'Orange. Que tout cela ſoit un rien, c'eſt ce que je ne conçois pas, après avoir craint que l'Etat ne fût bouleverſé. Je dis enſuite au Roi une partie de la réprimande que j'avois faite à ſon Miniſtre, de ne vous avoir pas averti d'abord, & d'avoir penſé à parler à M. de Rheims avant d'aller à vous : &

j'ajoutai que toute cette conduite étoit maligne. Je dis les reproches que j'avois faits ſur la haine qu'on témoignoit pour les dévots : & le Roi dit que cela étoit vrai. Enfin, Monſeigneur, je n'oubliai rien pour donner de la défiance de cet homme, me trouvant d'ailleurs malheureuſe, que mon perſonnage ſoit de dire du mal de quelqu'un. Quand j'irai trop loin, c'eſt à vous à m'arrêter. Mais revenons à vous. Le Roi étoit parfaitement ſatisfait de votre converſation : vous l'aviez mis à ſon aiſe, & il étoit bien diſpoſé à m'écouter.

J'ai vu ce matin M. de Chamillart, qui conjointement avec M. de Pontchartrain, ſe déchaîne contre vos répartitions de don gratuit & de capitation : ils diſent qu'il n'y a ni ordre ni égalité dans ce que font les Evêques, qui ne ſongent qu'à ſe ſoulager eux & leur Chapitre, & jettent le fardeau ſur des épaules moins fortes. L'honneur de l'Epiſcopat voudroit bien, ce me ſemble, que des répartitions plus juſtes fiſſent ceſſer ce propos. Je rendrai compte à M. la C. de Gr.... de l'état de l'affaire du Religieux de Ste. Genevieve.

J'ai vu ce matin M. de Meaux bien convaincu qu'il faut laiſſer Me. G. en priſon.

LETTRE CLXXI.

A St. Cyr, 10 Août.

C'Est toujours dans les mauvaises affaires qu'on a recours à vous, Monseigneur : & en voici une qui m'embarrasse. Vous savez l'amitié que j'ai pour le Duc de Richelieu. Il a exigé de moi plusieurs sollicitations contre Me. d'Acigné. Je meurs de peur qu'il n'ait tort : j'aiderois donc à soutenir une injustice. On me dit de tous côtés, que c'en est une, d'empêcher qu'elle ne soit tutrice de ses petits-enfants. Donnez-moi votre avis. Je ne voudrois pas manquer à ce que je dois à mon ancien ami : je voudrois encore moins manquer à ce que je dois à ma conscience. Votre conseil. Il réglera ma conduite sans vous commettre : dût Me. d'Acigné m'accuser d'être injuste, ou M. de Richelieu m'accuser d'être ingrate.

Le Roi a lu votre Mandement, Monseigneur, & il a rayé ce qu'il faudroit ôter pour ne rien exciter en Angleterre, & ne donner à l'ennemi aucun prétexte de se plaindre. Comme il y a plusieurs endroits barrés, j'ai mis une croix où

le Roi a commencé de rayer, & une où il a fini. Je me presse de vous le renvoyer; & je n'ajoute pas ici ce que j'aurois à vous dire.

LETTRE CLXXII. *

Ce 5 Novembre 1701.

MR. l'Archevêque de Sens m'a envoyé ce matin la lettre que vous lui avez écrite, Monseigneur, sur l'affaire de Me. de Beuvron. Il a été à Moret, & l'a déterminée d'en partir au premier jour. C'est le meilleur parti qu'elle pouvoit prendre, sa Communauté étant prévenue au point qu'elle l'étoit. Jamais elle n'eut fait de bien dans cette maison-là. Mais dans l'état où étoient ces filles, depuis qu'elle avoit déclaré qu'elle s'en iroit, elle y auroit fait bien du mal par les brigues qui s'y faisoient & pour & contre elle. Eternelle discorde. Toutes ces raisons nous ont fait prendre la résolution de vous la renvoyer : un autre que vous ne s'en seroit pas chargé si charitablement : & sans vous, il eût fallu que les Religieuses de Moret l'eussent gardée. Elles prieront Dieu de vous récompenser du repos

pos que vous leur donnez. Me. de Bervron paroît une bonne fille ; peu d'esprit, peu de piété : fort occupée de sa personne : excessivement propre : visionnaire sur sa santé, ménagere, assez douce & sage : persuadée qu'elle a un nom, un rang à soutenir : froide, seche, incapable de la patience qu'il faut avoir avec des filles : d'un abord pénible, point aimée en général : des favorites : sans éducation, sans maxime, sans droiture, sans piété solide : en un mot, une vraie Religieuse. Elle sera Mardi à Paris. Elle va en relais dans mon carrosse, accompagnée de Nanon & de Mlle. d'Osmond (1) que j'ai auprès de moi. Elle emporte tout ce qu'elle a acheté à l'usage de sa personne. Je lui ai toujours donné cent écus tous les ans, afin qu'elle n'eût rien à demander à la maison. Elle les a tous employés pour elle, & il ne lui manque rien. Elle aura deux cents francs de Moret : & M. de Sens se charge d'établir cette pension en Cour de Rome. Elle en sera bien payée tant que je vivrai : car il retiendra cette somme sur ce que je leur donne, & elle passera entre vos mains. Je lui

(1) Depuis Marquise d'Havr'ncourt.

donnerai 400 liv., quoique je n'en aye promis que 200 : & ainsi vous pouvez compter, Monseigneur, sur 200 écus, & en avancer ce qu'il vous plaira sur ma parole. Voilà vous importuner long-temps d'une même affaire : mais c'est pour n'y plus revenir. Je vous remercie de votre complaisance à lire tout ceci.

LETTRE CLXXIII.

Ce 25 Novembre 1701.

MR. le Maréchal de Noailles m'avoit envoyé votre mandement. Je suis ravie, Monseigneur, d'avoir tout ce qui vient de vous. J'y prends trop d'intérêt, pour ne devoir pas en être informée avant le public.

Je montrerai au Roi la lettre des Ecclésiastiques de Bordeaux. Je lui ai lu celle de M. d'Autun. Il approuve fort son zele pour la résidence, & fera dire de surseoir l'affaire de M. de Citeaux.

Je crains que M. le Doyen ne fasse une mauvaise affaire, en se chargeant de mon frere, aux conditions qu'il y veut mettre. Il prétend ne payer que la moitié du louage de la maison, y avoir autant de

domestiques & de chevaux qu'il y en a chez lui, avoir un Suisse à la porte, se retirer à onze heures ou minuit, manger chez lui avec qui il lui plaira, &c. Tout cela ne me paroît guere convenable à une retraite, & je ne répondrois pas qu'il ne vît des femmes, & n'attirât un grand ridicule sur cette Communauté. Je lui ai fait proposer de prendre soin de ses affaires. Il le refuse : ce qui ne me paroît pas de fort bon augure. Enfin, Monseigneur, je ne vois rien là qu'une légéreté, qui, selon la prudence humaine, sera suivie de légéretés encore plus grandes. Si après toutes ces réflexions vous croyez qu'il faille hasarder, je soumettrai volontiers ma défiance à votre décision. Je vous supplie de communiquer cette lettre à M. le Curé de St. Sulpice.

LETTRE CLXXIV.

Le 12 Décembre 1701.

JE me trouve très-embarrassée sur M. de St. Hermine, dont les raisons ne sont que trop bonnes. Il n'y a, ce me semble, rien de mauvais dans sa lettre, que l'expédient de séparer mon frere d'avec M. le

Doyen. Ces Meſſieurs ne ſauroient-ils trouver une maiſon pour M. de St. Hermine ? Ils ſont tous, ce me ſemble, dans le quartier où il veut demeurer. Si j'avois une maiſon à Paris, je la lui donnerois ; mais je n'y connois plus perſonne : & comment uſer de toute mon autorité pour mettre ce paralytique ſur le pavé, & un paralytique auquel je ne fais aucun bien, & qui n'entend parler de moi que depuis hier, de moi dont la fortune a commencé par un paralytique ? Tous les Gardes-du-Corps ſont dans ma chambre avec leur Capitaine, & font grand bruit.

LETTRE CLXXV.

Ce 21 Décembre 1701.

JE vous ſupplie, Monſeigneur, de voir le mémoire que je vous envoye : il eſt d'un homme que je conſidere infiniment, & auquel je ne voudrois rien refuſer : mais vous ſavez ce que je puis. Je voudrois de tout mon cœur que mon frere voulût donner de l'argent pour ſoutenir un établiſſement qui mériteroit de trouver plus de protection : les temps ne ſont

pas favorables pour demander au Roi. Quant à ce qui me regarde, je vous assure que ce sera le Comte d'Ayen qui payera les deux mille écus que je donnai pour cette œuvre il y a quelque temps: car je les empruntai sur la Terre de Maintenon, n'étant jamais en état de donner de pareilles sommes. Mes aumônes sont réglées sur ce que je touche d'argent, & je ne sais personne à qui il en coutât plus d'en faire d'extraordinaires. Je n'ai nul crédit sur l'esprit de mon frere : je ne sais si dans le fond il seroit fâché que la Communauté le quittât : quoiqu'il en arrive, il devroit se réduire pour pouvoir donner davantage : il a trop de domestiques : mais c'est à ces Messieurs à le persuader : je suis bien édifiée & bien honteuse de ce que M. de Madot fait pour lui : il faudra bien tâcher d'obtenir du Roi quelque récompense. Parlez franchement à ces Messieurs une fois pour toutes : car il m'est impossible de rien faire pour eux : vous savez combien de fois vous avez été refusé, quand vous avez parlé pour cet établissement du temps du bon M. le Doyen.

LETTRE CLXXVI.

Ce 26 Février.

LE Roi veut que je vous envoye la lettre du Vicaire de Marly : car il a été bien touché de ce qu'il est Docteur. Je vous avois bien dit, Monseigneur, qu'il en fait grand cas, je dis des Docteurs. Je ne sais rien de nouveau depuis notre derniere entrevue. J'oubliai de vous demander un sermon du Pere Massillon à St. Cyr : il prendroit le jour qu'il voudroit : il seroit dans une chaise à la grille : il n'y auroit que nous. Si vous lui faites cette priere de ma part, Monseigneur, dites-lui du bien des Dames de St. Louis, & qu'on ne respire à St. Cyr que simplicité, obéissance, humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai fort bien d'un refus. Je crois, Monseigneur, que la lettre du Sr. Cottin ne doit pas vous empêcher de chercher un Curé pour Marly.

LETTRE CLXXVII.

A St. Cyr, ce 9 Mars.

. me hâte, Monſeigneur, de vous di-
re que le Roi accorde tout ce que Me.
Montauban demande, afin qu'on ne
de pas de temps pour la petite fille
nt l'âge eſt déja avancé. Il faut com-
mencer par les preuves, & que la per-
nne n'ait ni difformité, ni maladie qui
mît hors d'état de recevoir l'éduca-
on, qui eſt la fin de cet Inſtitut. Le
Loi mettra les garçons au College. Ce
que Dieu veut, il le facilite.

LETTRE CLXXVIII.

A Verſailles, ce 22 Février.

J'Ai vu la Reine; mais elle deſire un plus grand détail ſur l'affaire que vous avez traitée, & demande à vous voir Mercredi.

Le Roi m'a dit que vous n'étiez pas content de ce qu'on a mis à Gif une mauvaiſe Demoiſelle: c'eſt M. l'Abbé Tiber-

LETTRE CLXXVI.

Ce 26 Février.

LE Roi veut que je vous envoye la lettre du Vicaire de Marly : car il a été bien touché de ce qu'il est Docteur. Je vous avois bien dit, Monſeigneur, qu'il en fait grand cas, je dis des Docteurs. Je ne ſais rien de nouveau depuis notre derniere entrevue. J'oubliai de vous demander un ſermon du Pere Maſſillon à St. Cyr : il prendroit le jour qu'il voudroit : il ſeroit dans une chaiſe à la grille : il n'y auroit que nous. Si vous lui faites cette priere de ma part, Monſeigneur, dites-lui du bien des Dames de St. Louis, & qu'on ne reſpire à St. Cyr que ſimplicité, obéiſſance, humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai fort bien d'un refus. Je crois, Monſeigneur, que la lettre du Sr. Cottin ne doit pas vous empêcher de chercher un Curé pour Marly.

ser quelque contrainte ; & il a conclu que vous vouliez épargner les Jansénistes. Le discours de M. de Rheims le persuada, que vous les aviez ménagés : & tout cela joint aux anciennes préventions & à une nouvelle conversation du Pere de la Chaise à son dernier voyage de Versailles le mit dans l'humeur où vous le trouvâtes. Elle passera, sur-tout si le *bon Pere* lui paroît content de votre Ordonnance : mais pour le fond, je n'y vois point de remede : & c'est ce qui m'afflige sensiblement. Il faudroit pour détromper le Roi, que vous vous jettassiez dans des extrêmités dont vous n'êtes pas capable, & que vous ne croyez pas Chrétiennes : il voudroit que les Jansénistes fussent aussi mécontents de vous que les Quiétistes. L'affaire de Port-Royal ne s'efface point : vous avez en M. de Rheims un ami qui vous fera toujours tort : il se pare de vous : mais il ne vous fait pas autant d'honneur que vous lui en faites. Pourquoi M. de Meaux ne dit-il mot ? Je n'ai jamais attendu le Pere de la Chaise avec autant d'impatience, que je fais présentement, pour voir s'il parlera au Roi comme il vous a parlé : & jamais je n'ai éprouvé plus vivement les sentiments que j'ai pour vous : car je puis vous dire sans aucune exagération, que

j'en ai le cœur ſerré à
du jour & de la nuit.
tre votre conſolation : j
bien votre bon cœur
n'eſt rien que je ne v
y contribuer.

P. S. On veut abſol
Cardinal & la Pr. des
modent, autant qu'il e
le bien des affaires. Ne
pas à tous deux pour
ce ſacrifice au Roi ? Te
bé d'Eſtrées : & ceux
pour le Cardinal abond
vos lettres feront plus
des Miniſtres.

LETTRE

A Ve

J'Ai dit au Roi que vo
Monſeigneur, qu'il
choix dans la nominatio
Bernardin. Il m'ordonna
cer ſon nom qu'il a o
vous ſavez de ſa condui
mille n'eſt point encor

ſer quelque contrainte ; & il a conclu que vous vouliez épargner les Janſéniſtes. Le diſcours de M. de Rheims le perſuada, que vous les aviez ménagés : & tout cela joint aux anciennes préventions & à une nouvelle converſation du Pere de la Chaiſe à ſon dernier voyage de Verſailles le mit dans l'humeur où vous le trouvâtes. Elle paſſera, ſur-tout ſi le *bon Pere* lui paroît content de votre Ordonnance : mais pour le fond, je n'y vois point de remede : & c'eſt ce qui m'afflige ſenſiblement. Il faudroit pour détromper le Roi, que vous vous jettaſſiez dans des extrêmités dont vous n'êtes pas capable, & que vous ne croyez pas Chrétiennes : il voudroit que les Janſéniſtes fuſſent auſſi mécontents de vous que les Quiétiſtes. L'affaire de Port-Royal ne s'efface point : vous avez en M. de Rheims un ami qui vous fera toujours tort : il ſe pare de vous : mais il ne vous fait pas autant d'honneur que vous lui en faites. Pourquoi M. de Meaux ne dit-il mot ? Je n'ai jamais attendu le Pere de la Chaiſe avec autant d'impatience, que je fais préſentement, pour voir s'il parlera au Roi comme il vous a parlé : & jamais je n'ai éprouvé plus vivement les ſentiments que j'ai pour vous : car je puis vous dire ſans aucune exagération, que

pas

ce

ce

fe

Roi bi

cela

Jesuit

comm

du p

LETTRE CLXXXI.

A Marly, 9 Juillet.

JE ſuis bien fâchée de tout ce qui peut vous embarraſſer, & bien touchée de la fermeté mêlée de douceur qu'on voit dans votre conduite. Je ſerois bien trompée, ſi le Roi approuvoit celle des Jéſuites dans cette occaſion : & je lui aurois montré votre édifiante lettre ſans les endroits que j'ai rayés, qui auroient fortifié ſes ſoupçons ſur votre prédilection pour les Peres de l'Oratoire. Voyez, Monſeigneur, ſi vous jugeriez à propos de me la renvoyer corrigée. Au reſte, il eſt temps de penſer à votre bon & ancien ami Jéſuite : mais je ne ſais comment vous parviendrez à le placer. Si vous m'entendez, Monſeigneur, vous remercierez Dieu, & me garderez un grand ſecret. Vous ne vous attendiez pas à ce dénouement : pour moi je ſuis prête à chanter le Cantique de Siméon. Si nous réuſſiſſons, que nous reſte-t-il à deſirer ?

LETTRE CLXXXII.

A St. Cyr, ce 29 Juillet.

JE ſuis venue ici chercher le ſilence & le repos qu'on ne trouve pas à Marly, & conſoler notre communauté de la perte de leur nouvelle Supérieure qui mourut Vendredi.

Je n'ai pas encore montré votre lettre au Roi, ni celle de M. l'Archevêque de Rouen. A ce ſoir.

Rien ne feroit plus à deſirer, que de voir le Roi bien raſſuré ſur vous. Il ſemble que cela feroit très-facile, quand on voit les Jéſuites & les Anti-Janſéniſtes répandre comme d'eux-mêmes que vous n'êtes pas du parti : voilà l'eſſentiel : le reſte eſt peu conſidérable, & c'eſt pourtant ce petit reſte qui fait tant de tort à l'Egliſe, aux gens de bien, aux bonnes œuvres que vous feriez ſans nombre, ſi ce malheureux nuage étoit diſſipé. Il faut adorer la conduite de Dieu ſans l'approfondir. Ma ſenſibilité ſur vos vrais intérêts va au-delà de tout ce que je puis vous dire, & m'a déja coûté plus d'une mauvaiſe nuit. Ma ſanté eſt toujours très-foible,

& ma vie ne vaut pas les ſouhaits que vous faites pour elle.

LETTRE CLXXXIII.

Ce 4 Novembre 1702.

QUi le croiroit, Monſeigneur, que depuis quatre jours je n'euſſe pas eu un moment pour répondre à votre derniere lettre? Le Roi ne ſe preſſera point ſur Montmartre, & il attendra votre avis : il voudroit une fille de qualité & de la grande regle : on lui propoſe une Me. de Châtillon. N'y auroit-il perſonne à Malnoue? Il me ſemble que c'eſt une maiſon bien réguliere; mais je ne ſais ſi c'eſt la même regle. Je ne reſpire pas entre les grands; toute votre famille eſt ici, & je n'ai pas encore dit un mot à aucun d'eux. Je ſerai bien heureuſe, ſi mes contraintes ſont récompenſées à proportion de ma ſenſibilité & de ma patience. Ne dinerai-je pas avec vous la premiere fois que vous viendrez à Verſailles?

LETTRE CLXXXIV. *

Mercredi, 20 Novembre 1702.

IL eſt vrai, Monſeigneur, que le Roi a été ſurpris & un peu choqué des ſujets, mauvais ſelon lui, que vous avez mis ſur la liſte qu'il vous avoit demandée. Il eſt implacable ſur les fautes des autres, & eſt ravi de ſe fournir à lui-même une raiſon de juſtifier les ſiennes : » Les gens de bien, dit-il, ſont trop cré» dules. » Je crains que l'opinion qu'il a de votre bonté ne diminue du crédit que je vous voudrois ſur ſon eſprit. Je n'oſe lui nommer M. de Luçon pour Bordeaux, dans la crainte qu'il ne regarde cette recommandation de vous, comme une ſuite de cette inclination qu'on veut que vous ayez pour le Janſéniſme. Il vaut encore mieux, ce me ſemble, que ce ſaint Evêque demeure où il eſt, que d'éloigner le Roi de vous. C'eſt ce que je regarde comme très-important pour lui. M. le Curé de Verſailles m'a dit ce matin, que vous viendriez au premier jour préſenter votre inſtruction. Le Roi garde un profond ſilence ſur Mrs. d'Eſtrées, & je n'oſe le rom-

pre, de peur de m'emporter; car je suffoque de ce que je vois tous les jours. J'ai grand besoin de vos prieres, Monseigneur: mon cœur est dans l'amertume. Si M. d'Aubigné exécute son projet, ce sera une consolation pour moi.

LETTRE CLXXXV. *

A Versailles, ce 2 Février 1703.

NOus sommes surpris comme vous, Monseigneur, & me voilà encore bien convaincue que nous ne savons ce que nous faisons. M. le Cardinal d'Estrées m'écrit & me renvoye à vous pour des particularités. Me. la Princesse des Ursins écrit à M. de Torcy, que le courier est si pressé, qu'elle n'a pas le temps de lui rien dire. Elle mande à Me. la Duchesse de Noailles qu'elle va incessamment demander son congé. On ne peut savoir combien elle a tort; mais notre Cardinal n'en peut avoir : fût-il capable de faute, on ne lui a pas donné le loisir d'en faire; cependant nos affaires vont souffrir de ces malheureuses intrigues, & il est bien difficile de juger & de conduire de si loin. Je suis très-persuadée qu'il faudroit y en-

voyer quelqu'un, pour nous apprendre les ſecrets reſſorts, & pour parler fortement au Roi d'Eſpagne : les lettres ne peuvent faire le même effet.

J'ai été bien allarmée du mal de M. le Maréchal de Noailles. On croit qu'il en ſera bientôt quitte. Vous avez permis, Monſeigneur, que Mlle. de Choiſeuil entrât à Belle-Chaſſe pour ſix mois. Elle ne veut point être Religieuſe ; mais elle voudroit demeurer dans cette maiſon dont elle dit beaucoup de bien. Vous & Me. de Verdille feriez une grande charité en donnant un aſyle à une fille de qualité, qui n'a pas de quoi vivre dans le monde : elle a été élevée à St. Cyr : jugez, Monſeigneur, ſi je m'y intéreſſe.

LETTRE CLXXXVI. *

Ce 10 Février 1703.

PUiſque je trouve ici un moment ſur lequel je n'avois pas compté, trouvez bon, Monſeigneur, que je vous le donne. Je ne ſais rien de particulier ſur le déchaînement ; mais le bruit eſt fait. Vous avez tout réglé avec le Roi : il faut peu-à-peu l'accoutumer à quelque réfor-

me, s'attendre aux murmures, aux critiques, aux contradictions, & les mépriser. Toutes ces raisons me font pencher à suivre votre projet. Redoublez vos prieres : il y a quelque sujet qui le mérite : je ne cesse d'en faire, hélas ! de très-misérables pour vous. Ce que vous me dites de la promotion (1) m'afflige. Me. la Duchesse de B. a fait M. de Tessé, & je n'ai pu faire le cousin de 59. Il me semble que le public n'auroit point été surpris : il a plus de service, de réputation, de capacité, & un plus beau nom que le Comte de Rosen & d'autres. Vous savez combien je méprise les honneurs ; mais ceci me paroît une injustice ; je me suis opposée à l'élévation du frere de 22, parce qu'il n'en étoit pas digne ; mais son parent méritoit quelque chose de plus que le cordon rouge, sur-tout le frere ayant eu le bleu. A ma place, on est si exposé à la flatterie, qu'on doit se défier de la vérité même ; mais il me semble qu'il n'y a pas deux voix là-dessus : & si je n'avois inspiré à la petite niece ma modération, elle m'arracheroit les yeux. Jugez donc, Monseigneur, si je suis contente, moi qui sent tout si vivement.

(1) Des Maréchaux de France.

LETTRE CLXXXVII.*

Ce 24 Septembre 1703.

JE priai hier le Roi de lire vôtre lettre, Monseigneur, pour lui tenir lieu de lecture spirituelle. Il seroit difficile d'en faire une meilleure : Dieu veuille la bénir! On la fit avec attention, & sans réponse, hors sur la Foire St. Germain, disant que c'est M. de Chamillart qui s'oppose à ce changement, & qu'il falloit défendre seulement les boutiques où l'on invite les passants à offenser Dieu.

Je vis hier, & je vous le dis en secret, un mémoire de M. le Procureur-Général, spécieux, éloquent, qui conclut à supprimer la plus grande partie des Communautés établies sans Lettres-patentes, & à faire des réglements pour celles qu'on voudra garder, lesquels établiront la visite & l'autorité des Magistrats sur la conduite intérieure & extérieure de ces maisons. Vous serez consulté là-dessus. Je pris la liberté de dire que je ne croyois pas qu'il me fût impossible de faire un mémoire contre celui de M. d'Aguesseau : que je ne pouvois penser qu'il y eût tant

à craindre d'établiſſements que l'on pouvoit ſéparer d'un moment à l'autre : que je ne croyois pas que cette affaire fût la plus preſſée des nôtres. En effet, Monſeigneur, il me ſemble que ces réformes ſeroient plus à propos dans un temps de paix. Je ſoumets mes vues aux vôtres.

On parla hier au *bon Pere* pour ce que vous ſavez, & auſſi doucement que vous l'avez deſiré : il ne m'eſt point revenu qu'on parle d'un ſucceſſeur.

Nous avons la triſte Cour d'Angleterre. Je n'ai vu la Reine qu'une fois. Le mauvais temps fait que le Roi eſt toujours chez moi, ainſi je m'y trouve clouée. Il y eut hier une muſique dans ma chambre, où je crois que perſonne ne ſe divertit. Je ne ſais point de nouvelles, & M. le Maréchal ne vous laiſſe pas ignorer celles qui méritent d'aller juſqu'à vous. Je crois devoir à vos bontés pour moi la confiance de vous dire que je me porte bien.

LETTRE CLXXXVIII.

Ce 3 Octobre 1703.

JE suis bien contente de votre lettre, Monseigneur; elle est écrite avec force & avec douceur : j'espere qu'elle fera un bon effet ; mais je suis obligée de vous dire que la nouvelle ne venoit pas des *dévots :* n'allons pas leur chercher des crimes, nous leur en trouverons assez. Comme vous devez tout savoir, je vous dirai qu'elle vient de 29, qui va ramassant tout ce qu'il peut pour allonger son audience. Je me hâte de justifier les *Anti-Anciens*, de peur qu'en les regardant comme vos ennemis, vous ne priiez trop pour eux. Me. la Duchesse de Bourgogne vous est bien obligée de penser à elle, & sera ravie d'avoir vos Heures. Profiterons-nous des leçons dont vous les avez remplies ? Nous aimons le bien, nous nous en lassons : à la Cour, les plus saints sont les moins tiedes.

LETTRE CLXXXIX.*

Ce 2 Novembre 1603.

JE ne m'étonne plus, Monſeigneur, de la longueur du relieur : il vouloit faire un chef-d'œuvre des Heures de Me. la Ducheſſe de B. & des miennes. Dieu veuille que le profit que nous en tirerons égale la joie que nous avons de les recevoir ! Mais vous faites des préſents trop magnifiques & trop étendus. Je vous rends mille graces d'un livre ſi parfait qu'on peut ſe paſſer de tous les autres.

Le Roi n'a pas eu de bons témoignages de l'Abbé de la Serre (1), & il a diſpoſé des Evêchés vacants en faveur de deux hommes qu'il ne connoît pas. Dieu veuille qu'il ait bien choiſi ! Je ſais,

(1) Archi-Prêtre de Montcabrier, dans le Dioceſe de Cahors : homme vraiment Apoſtolique, fort protégé par le Cardinal de Noailles, deſtiné par le Roi à l'Epiſcopat, & exclu par le P. de la Chaiſe, ſous prétexte de Janſéniſme, que ce ſaint Prêtre haïſſoit autant que le haïſſent les Jéſuites.

LETTRE CXCI.

A St. Cyr, ce 9 Janvier 1704.

J'Aurai toujours du temps pour vous, Monseigneur, & je souhaite de tout mon cœur que vous ne vous désaccoutumiez ni de m'écrire, ni de me parler. Je vous dis la répugnance de M. Vatel pour M. Barbey, parce que je l'avois vue, & que je ne crus pas que vous voulussiez faire violence au Supérieur. J'ai vu M. Huchon un moment : il paroît sage, & d'une assez bonne représentation. J'en ai parlé au Roi, selon vos ordres : il recevra qui il vous plaira, & ne peut en affecter aucun.

Je ne puis croire qu'il tienne à M. l'Evêque de Chartres d'être uni intimement avec vous. Je connois ses sentiments pour vous, & je vois avec douleur qu'ayant passé ma vie à concilier mes amis dans le monde, je désunis présentement les Saints. Je suis blessée de l'injustice que vous faites à celui-là, en vous prenant à lui de ce que je vous ai dit de dur ou d'affligeant. Je ne me défends pas d'avoir beaucoup d'estime pour M. l'Evêque de

Chartres ;

Chartres; mais j'étois capable d'avoir des opinions par moi-même avant de le connoître : & il ne m'a point ôté cette capacité depuis que je l'ai connu. Plût à Dieu que lui seul trouvât que vous ménagez trop le parti! Je pourrois le soupçonner de vouloir aller un peu trop loin; & quand vous penseriez différemment là-dessus, ce ne seroit pas une raison pour rompre une ancienne amitié. Je ne veux pas aller plus avant sur cette matiere, & je finirai en vous assurant que je remplis les devoirs de ma Religion dans le respect & la soumission que j'ai pour mon Archevêque, & qu'il s'y joint une grande estime & une véritable inclination pour sa personne.

LETTRE CXCII.

Ce 24 Août 1704.

JE parois plus affligée qu'une autre, Monseigneur, parce que j'ai peu de vertus & de courage; mais du reste, je crois que dans cette occasion nous sentons tous à peu près la même chose : & je ne puis douter que vous ne soyez sensiblement touché de la perte générale, & des pertes particulieres. Dieu soit loué

de tout, & veuille appaiser sa colere, que nous n'avons que trop méritée ! Nous avons lieu d'espérer que la peine du Roi n'altérera pas sa santé. Il a une véritable Religion & un grand courage, & je vous assure qu'en lui rien n'a été ébranlé : l'égalité extérieure qui prouve celle du dedans a toujours été la même, & je ne l'ai pas vu un moment avec de l'humeur. Pourquoi ne l'êtes-vous pas venu voir ? Il me semble que les tribulations sont votre partage. J'espere me consoler ou me plaindre avec vous, Mercredi, à moins que la Duch. de Noailles ne hâtât votre visite de Versailles. Vous êtes trop bon, Monseigneur, de penser à moi dans une affliction générale : je le sens avec toute la reconnoissance possible.

LETTRE CXCIII.

Ce 20 Octobre 1704.

LE Roi me parut disposé à parler comme vous le trouvez à propos, Monseigneur, & à se contenter d'éloigner cet homme sans air de disgrace. Il m'a dit que vous étiez convenus, qu'il ne falloit pas donner cet ordre à la premiere vi-

ſite du *bon Pere*, afin qu'il ne ſoupçonnât pas qu'il fût ſuggéré par vous. Je doute fort du ſucceſſeur que vous me nommez, & on pouſſera celui-ci le plus loin qu'on pourra.

Les nouvelles d'hier au ſoir qui viennent par l'Eſpagne nous font voir l'avantage de notre combat naval (1), encore plus grand que nous le ſavions. Choiſeuil a été tué : l'Amiral Hollandois a ſauté, & il reſte ſi peu d'hommes ſur la flotte ennemie, qu'à peine en a-t-elle pour la manœuvre. Ils ont quitté le détroit, & notre flotte va à Gibraltar, voir ſi l'on peut en faire le ſiege. Voilà les choſes au vrai. Il faut les répandre avec des exagérations, pour raſſurer les peuples qu'on dit bien effrayés.

Je ſuis ravie des diſpoſitions que vous avez faites pour des prieres. M. de Chamillart m'écrivit ſur ce chapitre, il y a quelques jours, d'un ton ſi raiſonnable, que j'en ſuis encore étonnée, moi qui vois tous les jours ces Meſſieurs dans l'idée que pour être un bon Miniſtre, il faut être un mauvais Chrétien.

---

(1) A la hauteur de Malaga, entre l'Amiral Rocock & le Comte de Toulouſe.

Je me porte fort bien, quoique mon cœur ſoit très-ſerré. Le Roi eſt dans les diſpoſitions qu'on peut lui deſirer. Sa piété, ſon courage augmentent avec les revers, & ajoutent à l'attachement qu'on a pour lui. Il ne tranſpire rien de la douleur dont il eſt déchiré. Hélas! nous ſouffrons de grands maux : nous en méritons de plus grands encore. J'ai toujours appréhendé la punition du luxe & de l'ambition. Dieu ne s'appaiſera-t-il point? il y a tant de bonnes ames qui le prient!

J'ai eu quelque joie de ce que le Roi a fait pour le Marquis de la Valliere, & de la réputation que celui-ci a acquiſe dans notre malheureuſe affaire. Le Comte de Toulouſe s'explique bien honnêtement ſur le Marquis de Cœuvres, & dit dans ſa lettre particuliere qu'on lui doit tout ce qui s'eſt paſſé dans cette journée. Le pauvre de Relingue eſt mort. On mande que tous ceux qui ont été bleſſés conſidérablement ont eu des convulſions, & qu'ils en mourront. Que de ſujets, que de Héros perdus, Monſeigneur! & quelle fureur de s'entretuer ainſi! On croit que le Marquis de la Valliere viendra ſur ſa parole. M. le Duc de Chevreuſe a fait ici un étrange voyage, pour demander tout ce qu'avoit ſon fils, juſqu'aux loge-

ments. Me. d'Heudicourt dit qu'un Quiétiſte ne peut être affligé : je n'ai donc jamais été Quiétiſte.

LETTRE CXCIV.

A Marly, ce 14 *Novembre* 1704.

VOus ſavez, Monſeigneur, que le mal ſe fait plus aiſément que le bien, ainſi il m'a été plus facile de vous brouiller avec Me. la Princeſſe d'Harcourt (1), qu'il ne le ſera de vous raccommoder. Je crois que Meſſieurs ſes enfants y contribueront plus que moi, & que vous verrez qu'ils ont une conduite dont elle a ſujet de n'être pas contente. Le Roi reçoit un placet du Prince de Montlir ſur ce qu'on le tient priſonnier à Clermont. Il déſavoue ce placet, & écrit que bien loin d'être venu par force auprès de ſon pere, il en reçoit toutes ſortes de marques de bonté. J'ai lu cette lettre, & huit jours

(1) Le Cardinal de Noailles, diſoit-elle, prétend connoître mes enfants mieux que moi qui les ai faits. L'Abbé d'Harcourt alla trouver le Prince Eugene, qui ne voulut pas même lui donner une Lieutenance.

après, il se sauve sur un cheval sans selle, avec un ceinturon & une épée. Tout cela sent plus le bandit que le Prince. Cette pauvre femme a ses défauts, mais elle est bien à plaindre : je lui conseille de ne plus se mêler de ses enfants : j'ai vu une lettre de M. de Rieux, qui lui mande la même chose. Je vous plains, Monseigneur, d'être chargé de telles affaires ; mais ce sont autant de pratiques de vertu.

Je vous conjure de dire à M. l'Evêque de Soissons, que je n'ai osé en face lui refuser l'audience qu'il me demande pour M. de Pisieulx ; mais que je le supplie de considérer le peu de temps que j'ai, & l'inutilité de m'instruire des affaires de Suisse. Je ne suis point un Ministre d'Etat : le Roi n'aime point que j'entre, ni que je paroisse entrer dans ces détails : je n'oserai faire nul usage de ce qu'on m'aura dit : pourquoi donc l'entendre ? c'est à M. de Torci à faire valoir les services de M. de Pisieulx. S'il vouloit faire un mémoire, je le donnerois au Roi ; mais vraisemblablement ce mémoire seroit renvoyé au Ministre. Sauvez-moi donc cette entrevue ; si c'est par respect, elle est ridicule ; si c'est pour affaires, elle est inutile.

Je ne puis rien dire sur l'affaire de M.

de Villette que je ne l'aye vu. J'ai eu la fievre deux fois vingt-quatre heures. J'en suis quitte.

LETTRE CXCV.

A Marly, Dimanche 14 *Février* 1705.

JE sais, Monseigneur, ce qui s'est passé entre le Roi & vous. Le temps qu'il a pris pour vous parler doit vous faire voir son zele pour l'Eglise, & l'envie qu'il auroit que vous fussiez avec lui, comme vous devriez être. Mais j'en sais assez pour vous répondre que les malheureuses affaires qui nous agitent tous, ne finiront point, sans qu'il vous en coûte une déclaration, bien formelle & bien claire contre le Jansénisme, qui leve les soupçons du Roi, & qui vous brouille avec le parti : c'est pour vous parler à cœur ouvert, Monseigneur, que j'entre ici en matiere. On ne m'en a point donné d'ordre : je fais simplement tous vos compliments ; & on m'a chargée de vous mander de ne revenir ici que Jeudi matin, afin d'avoir plus de temps que vous n'en auriez un jour de Conseil. Ma douleur ne m'empêche point de sentir toutes

vos bontés pour moi : je ferai toute ma vie bien sincérement votre, &c.

P. S. Je suis encore dans la crainte que M. le Duc de Noailles ne nous donne douleur sur douleur.

LETTRE CXCVI.

A Marly, ce 16 Mai 1707.

LE Roi a une grande fluxion sur le visage, & a eu cette nuit un peu de fievre. Je crois qu'il sera saigné demain, & que ce mal ne sera rien. Il s'y mêle des vapeurs & du chagrin; car on n'est accoutumé ni à souffrir ni à être vaincu. J'ai cru, Monseigneur, que vous seriez bien-aise de savoir des nouvelles positives d'une santé aussi précieuse que celle du Roi, & je vous en donne, parce que M. votre frere n'est pas ici.

LETTRE CXCVII.

A Fontainebleau, ce 17 Octobre 1705.

ON n'a point dit au Roi que M. d'Auxerre n'avoit pas voulu ſigner le procès-verbal de l'Aſſemblée ; mais que lui & M. de Nantes s'étoient diſtingués en une occaſion. J'ai peu de connoiſſance là-deſſus : on m'en a peu parlé : ce ſont des matieres que je n'entends point. Je ſais qu'on dit toujours la même choſe ſur vous ; que vous ménagez trop le parti ; que vous avez quelque prédilection pour ceux qui le flattent ; que vous avez été lié avec toutes ſortes de diſtinctions à celui qui favoriſoit le cas qui a attiré la Conſtitution : voilà ſur quoi roulent & rouleront les mauvais offices qu'on voudra vous rendre. Le Roi en eſt toujours plus affligé qu'irrité : il a pour vous l'eſtime que vous méritez, & une inclination naturelle pour votre perſonne : je vous l'ai dit ſouvent, & je ne vous parle plus ſur ces matieres, parce que cela eſt inutile, & que mon perſonnage eſt celui du ſilence & de la priere pour vous : du reſte, je n'entends rien à tout ce qui ſe dit là-

dessus, & je ne pourrois le redire. Le Duc de Noailles me voit souvent; mais il n'a pu encore me dire un mot en particulier. Je ne prendrai point le change: les Demoiselles de St. Cyr ne sont point assez belles pour vous, & il ne m'est aussi rien revenu du scandale dont vous me faites l'honneur de me parler: il faut que vous ayez conservé quelques mesures. J'ai dit au Roi votre espérance en lui pour vos affaires du Clergé, & le peu de confiance que vous avez en son Chancelier. Que je suis contente de vous, Monseigneur, d'avoir bien voulu fâcher la famille! J'espere qu'avec ce petit secours, notre chere Abbesse (1) se verra devant elle, & qu'avec sa bonne conduite, elle raccommodera peu à peu les mauvaises affaires de sa maison: elle aura 600 liv. de vous trois: j'en ai tiré 200 de M. le Duc de Bourgogne, & 400 du Roi: pour faire un compte rond, j'y en joindrai 300, & elle aura 1500 liv.; c'est quelque chose, dans le besoin où elle est. Je lui écrirai de ne plus prétendre à ces sortes de secours: elle est discrete, & je ne doute pas que ce ne soit le dernier cri

(1) L'Abbesse de Gomer-Fontaines.

de sa misere. Vous lui servez bien de pere, & d'un bon pere : vous en serez récompensé : elle sera une maison édifiante; nous aurons fait une bonne œuvre. Je lui rendrai tous les services qui me seront possibles. Toute la Communauté m'a écrit pour me témoigner la joie de l'avoir : elles en sont charmées; elles m'assurent qu'elles feront tout ce qu'elle voudra : je leur ai répondu, & renouvellé mon ancienne connoissance avec elles, pour les y engager. Nous ne vous importunerons plus, Monseigneur, que pour les grandes consultations : je répondrai aux petites, & je n'oublierai rien pour aider les bons desseins de notre éleve : je me laisse encenser là-dessus; mais je sais à qui elle doit sa vertu & son bon esprit. Je me porte assez bien présentement : votre bonté pour moi est assez grande, pour avoir la confiance de vous le dire.

LETTRE CXCVIII.

Ce 2 Novembre 1705.

JE crois, Monseigneur, que Me. de la Vief-ville m'adresse la lettre qu'elle vous écrit, pour en avoir plutôt la réponse,

dans l'espérance que je vous presserai. Elle me mande qu'elle sait, Monseigneur, que vous vous tuez. J'ai toujours craint votre austérité : je vous avertis que je vous croirai Janséniste, si vous n'avez plus de soin de vous : il n'y a qu'un hérétique qui puisse être homicide de soi-même. Il ne faut pas scandaliser le moindre des foibles. Vous ne me sortez guere de l'esprit depuis Jeudi ; & l'effet que vos peines produisent sur moi me dit bien l'attachement que j'ai pour vous.

Ce placet est d'un de mes gendres de St. Cyr, fort honnête homme : je ne veux rien contre vos ordonnances : je serai charmée du succès ; mais je m'accommoderai fort bien d'un refus. On fait cette demande, parce qu'un ami veut donner un bénéfice à cet enfant.

LETTRE CXCIX.

A Versailles, ce 23 Décembre.

J'Ai appris avec une grande joie, Monseigneur, qu'il y a lieu d'espérer que M. l'Evêque de Chartres rentrera dans vos bonnes graces. Il n'est rien qui pût me faire plus de plaisir, comme il n'est rien

qui m'ait donné plus de peine, que l'éloignement que vous aviez pour lui. Il me paroît résolu de regagner votre amitié ou de quitter sa place. J'espere beaucoup de votre bonté & du négociateur qui traite cet accommodement. Il sait que je n'ai jamais aimé la guerre entre mes amis, & que jeune j'aimois autant la paix, que je la desire dans ma vieillesse. Mais à propos de guerre, voilà notre cher Duc de Noailles qui commence la campagne au mois de Décembre. On ne peut pas dire qu'il ait perdu de temps depuis sa guérison : il me paroît que ce qu'il fait est approuvé. Dieu veuille qu'il y trouve de la satisfaction ! je crains toujours la jalousie, & les mauvais offices de loin : j'y veillerai en mere. Il est bien fâcheux que tout cela se soit passé sans que je l'aye pu traiter avec vous. Voilà un beau coup d'essai pour la goutte ! il y a un mois qu'elle dure : tous les libertins en triomphent : & pour moi, je m'en afflige, craignant que vous y prenant si bien, vous n'y retourniez souvent.

LETTRE CC.

A Marly, ce 5 Janvier 1706.

JE n'ai pas plutôt répondu, Monseigneur, à la derniere lettre que vous m'avez écrite, parce que je voulois en parler au Roi. Il assure que les Jésuites veulent la paix, & qu'ils promettent de faire des punitions exemplaires de ceux de leur Corps qui écriront contre vous. Il est donc question de savoir des faits; après cela, nous verrons quels seront leurs procédés: jusques-là, il ne faut point leur déclarer la guerre. Je pense bien comme vous, qu'il la vaut mieux toute ouverte, que des honnêtetés qui ne les empêchent pas de porter leurs plaintes secretement. C'est un grand inconvénient de tous côtés, que tout le monde se mêle d'écrire; mais il faut s'accoutumer à souffrir toutes sortes de contradictions. Je suis en grand commerce avec le négociateur; mais, quoique d'âge l'un & l'autre à parler sérieusement, nous avons bien de la peine à prendre un autre ton que celui de l'Hôtel de Richelieu & d'Albret. Vous savez pourtant, Monseigneur, que les affai-

res dont il s'est chargé, ne me sont pas indifférentes. J'ai bien des raisons de desirer un sincere raccommodement ; il me semble que la gloire de Dieu y est intéressée, & que les impies sont ravis de montrer des Saints désunis de pensées, au point de l'être de sentiments, après avoir été long-temps amis. Je ne respire que paix de tous côtés, quelque peu de temps qu'il me reste pour en jouir. Je n'avois pas espéré que vous vinssiez sitôt à Versailles, & je crains bien que votre santé ne se rétablisse difficilement. Il vous doit suffire de marcher ferme & avec gravité. Je compte donc que ce ne sera que de demain en huit que je vous verrai, & je vous assure que ce sera bien tard.

LETTRE CCI.

Ce 3 Mars.

LE Roi trouve très-bon, Monseigneur, que le Comte d'Ayen reçoive l'Ordre de la Toison : j'ai rendu cette réponse à Me. la Duchesse de Noailles, afin qu'il n'y ait pas de temps perdu. Je n'ai pu dire encore que vous avez un Curé pour

Marly : car le Roi ne respire pas. Nous attendons & entendrons le Pere Massillon le Lundi de la Passion. Je vous en remercie par avance.

On a dit cinquante chapelets pour vous ce matin à St. Cyr. Vous ne pouvez croire, Monseigneur, combien vous y êtes honoré.

LETTRE CCII.

A St. Cyr, ce 24 Mars 1706.

JE ne vous fais point d'excuses de ne vous avoir pas dit hier la nomination de M. l'Evêque d'Angers (1), que le Roi m'avoit donnée en secret ; mais je vous prie de vous souvenir de l'embarras où je me trouvai d'avoir à vous faire une finesse. J'avois bien résolu de demander la permission de vous faire cette confidence. Vous êtes venu le Mardi au-lieu du Mercredi ; c'est ce qui m'en a empêchée. Le Roi a été fâché aussi de ne vous l'avoir pas dit : il en avoit le dessein, & il l'ou-

(1) A l'Evêché d'Orléans, vacant par la mort du Cardinal de Coislin, Grand-Aumônier de France.

bien. Ma considération pour vous, mon estime, mon respect, & quelque chose de plus encore, augmentent tous les jours, par la connoissance de votre vertu : j'admire votre douceur, votre bonté, votre zèle pour l'Eglise, votre patience dans toutes les contradictions qui vous environnent ; & je vous assure que ceux qui disent & qui écrivent que vous êtes mal avec moi, sont mal instruits : vous n'y avez jamais été si bien : je sens croître mon attachement pour vous. Pardonnez-moi, Monseigneur, la liberté avec laquelle je m'explique, & souffrez que j'y ajoute l'exhortation. Traitez bien vos Suffragans, je vous en conjure, pour le bien de l'Eglise, & pour l'édification du prochain. ils ont tous été vos amis particuliers, & je sais très-bien qu'ils sont tous remplis d'un très-tendre respect pour vous. M. de Chartres croit que vous ménagez trop le parti : & vous, vous croyez qu'il en demande trop. Y a-t-il en cela de quoi brouiller des Saints ? Vos dernieres assemblées se sont passées à merveilles : tous se louent du traitement qu'ils ont reçu de vous. Achevez de dissiper les nuages qui s'étoient élevés : ne croyez point ceux qui voudront éloigner de vous les Prélats qui doivent en être les

plus proches. Si vous voyiez dans mon cœur, vous me pardonneriez toutes mes hardiesses.

LETTRE CCIII.

De M. le Cardinal de Noailles à Mad. de Maintenon.

L'Humiliation a été très-complete pour moi, Madame. Pendant que j'étois à Versailles où je ne pus rien apprendre de la destination de l'Evêque d'Angers, le P. de la Chaise en disoit publiquement à son audience la nomination : & le soir, M. de Bourgès m'étant venu voir, trouva que je l'ignorois absolument. Je le lui avouai de bonne foi. Ainsi tout le monde a vu que je ne l'ai apprise qu'avec le public. Je remarquai bien votre embarras, quand j'eus l'honneur de vous en demander des nouvelles : & je jugeai que l'affaire étoit faite, & que vous ne vouliez pas m'en instruire. Mais je crus qu'elle ne le seroit que le jour ordinaire : & le jour des Pâques du Roi, S. M. me dit un mot de l'Evêque de Limoges, & de celui de Gap, & rien du tout de celui d'Orléans. Ainsi je m'en revins persuadé qu'on

étoit résolu de m'en faire un mystere. J'espérai seulement que le public n'en verroit rien. C'est beaucoup, Madame, que vous m'assuriez que vos bontés ne diminuent pas pour moi, & même que je n'ai jamais été si bien auprès de vous. Mais qui le croira, tant que je n'en aurai que des preuves secretes, comme sont les discours particuliers, ou les lettres dont vous m'honorez? Ceux qui disent & qui écrivent que je suis mal avec vous, voyant en vous des signes de changement pour moi, se croiront toujours bien fondés à soutenir que vous n'êtes plus la même à mon égard. Je veux bien croire pour ma consolation qu'ils se trompent, puisque vous avez la bonté de me le dire : mais je vous avoue, Madame, que vous mettez à une grande épreuve ma confiance en vos paroles. Je souhaiterois fort avoir les vertus que votre charité vous fait voir en moi : j'en suis très-éloigné, je ne me sens que le desir de les acquérir : mais quelque cas que j'en fasse, sur-tout de la douceur & de l'humilité de cœur, qui sont les vertus chéries de N. S., & qu'il est venu enseigner préférablement à toute autre, je sais qu'elles ont des bornes; & que quand elles les passent, elles dégénerent en foiblesse & en sottise, princi-

palement pour ceux qui ſont dans des places. Je recevrai toujours avec bien du plaiſir & du reſpect vos exhortations. Mais eſt-ce à moi qu'il faut dire de bien traiter mes Suffragants ? c'eſt plutôt à eux qu'il faut recommander de me bien traiter : ils ont plus de crédit que moi : & s'ils continuent de l'air qu'ils ont commencé, ce ſera ſans doute à moi à leur demander quartier. C'eſt ce que tout Paris dit déja : c'eſt ce que toute la France dira bientôt : c'eſt ce qu'on dira dans peu à Rome & dans toute l'Italie. Les Jéſuites en triomphent : & le déchaînement eſt ſi grand, que les Courtiſans ont déja pitié de moi. Vous me faites, Madame, plus de mal que vous ne croyez, & qu'il ne convient à votre cœur bon, généreux, & compatiſſant. Il eſt vrai que ces Prélats ont été tous mes amis particuliers & bien anciens : mais perſonne ne les croit tels aujourd'hui : ce très-tendre reſpect que vous croyez qu'ils ont pour moi a d'étranges effets : le mépris & la haine n'en auroient pas d'autres. Si M. de Chartres ne faiſoit que penſer autrement que moi, je ne m'en plaindrois pas ; mais je vois bien qu'il va plus loin : car la fineſſe que vous m'avez faite ne peut venir que de lui : elle n'eſt point de vous, Madame : je ſuis bien aſſuré

que si vous aviez suivi les mouvements de votre cœur, vous m'auriez honoré de votre confiance : & vous vîtes que je n'en étois pas indigne, puisque loin d'avoir de la répugnance que M. d'Angers fût Evêque d'Orléans, j'eus l'honneur de vous dire, que je m'accommoderois mieux de celui-là que de bien d'autres. Mais quelques chagrins que l'on me donne, rien ne m'empêchera de faire le bien de l'Eglise : & je vous en donnerai toutes les preuves qui dépendront de moi. Chacun le trouve où il lui plaît : je tâcherai de le trouver où il sera : je le chercherai de si bon cœur, que j'espere que N. S. me fera la grace de ne point prendre le change, sur-tout si vous m'y aidez par vos prieres. Si nos assemblées se sont passées à merveilles, c'est parce que j'ai tout pris pour moi ; mais je vous avoue que mon cœur n'y étoit pas à son aise : & comment pourra-t-il y être dans la suite, de la maniere dont on me traite ? comment pourrois-je dissiper les nuages qui sont élevés, si l'on en forme toujours de nouveaux ? Pardon, Madame, si je mets tant d'amertume dans cette lettre : il y en a tant dans mon cœur, que je ne puis la retenir toute entiere : il n'en est pas moins rempli d'estime, de respect, de vénéra-

tion & d'attachement pour vous : soyez-en, s'il vous plait, bien persuadée (1).

LETTRE CCIV.

De Madame de Maintenon.

A Marly, ce 23 Mai 1706.

VOtre lettre est de Dimanche, & je ne l'ai reçue que le Mercredi au soir. Je la lus hier au Roi, qui me dit que M. de Pontchartrain vous avoit envoyé l'arrêt dont il est question : que vous le lui aviez renvoyé, parce que vous ne vouliez pas le faire signifier : & que l'on alloit faire là-dessus ce que vous aviez marqué. Quant à l'Abbesse de Port-Royal, le Roi dit toujours la même chose : & tout cela ne conclut rien. Le Roi sur le troisieme article de votre lettre, me dit qu'il a depuis long-temps mis M. l'Abbé de Genetine sur son mémoire, après l'avoir fait sur le témoignage de plusieurs personnes; qu'il est vrai que le P. de la

(1) Il y a tout lieu de croire que Madame de Maintenon ne reçut point cette Lettre.

Chaiſe n'a nullement parlé pour lui, & que c'eſt de ſon ſeul mouvement qu'il a cherché un homme de condtion qu'il a d'ailleurs cru bon. Il n'a pas encore ſigné la feuille; & je crois qu'il ne la ſignera pas ſans faire quelque information.

Vous n'êtes pas ſans inquiétude ſur l'état du Duc de Noailles : cependant j'eſpere beaucoup. Je viens encore de recevoir une lettre, de même date que les autres, à la vérité, mais qui finit par ces paroles : » Je me réjouis avec vous, » Madame, du bon tour que prend la » petite-vérole de M. le D. de Noailles, » dont vous apprendrez bientôt la guériſon.

Il ne me reſte plus, pour répondre à toutes vos lettres, que l'article qui me regarde, & qui m'aſſure de la continuation de vos bontés : Je crois les mériter par mes ſentiments pour vous, & que j'en jouirois, ſi perſonne ne s'y oppoſoit.

LETTRE CCV.

A Marly, 11 *Janvier* 1706.

MArchez bien droit & bien ſûrement, Monſeigneur, dans l'affaire de Me. de Mondonville. Vous êtes accuſé d'aimer les Janſéniſtes, & encore plus

de haïr les Jésuites. Ils regardent M. Couet comme leur ennemi. Ne dites ni n'écrivez que ce que vous diriez ou écririez au Roi & au P. de la Chaise. Défiez-vous de tout... Soutenez ou excusez le Roi, & gardez la force de la vérité pour la lui dire à lui-même. Excusez la liberté de mes conseils & de mes expressions : c'est mon zele qui me les inspire. J'ai toujours oublié de vous recommander l'Abbé de Caylus : il a de bonnes intentions & une conduite exemplaire. Tout ce que vous insinuerez au Roi contre les lettres de cachet n'en diminuera pas le nombre : on est persuadé qu'elles sont fort nécessaires, & qu'on a droit de les donner : vous direz de bonnes raisons : mais quelle apparence que vous l'emportiez sur trois Ministres, sur tous ceux qui les ont précédés dont ils citent l'exemple, & sur l'habitude de gouverner ainsi ?

LETTRE CCVI.

A Marly, ce 18 Juin.

VOus ne me devez ni respect ni compte de votre conduite. Je dirois à un autre que vous, que ces termes-là sont une raillerie ;

raillerie : mais je les regarde plutôt comme un effet de votre bonté. Je ne vous dirai pas mon avis de votre Ordonnance; & je ne sais point celui des autres : & je ne veux plus en avoir un. Je ne vis qu'hier M. de Chamillart. Il ne me proposa aucune revue particuliere, à moins que vous n'appelliez ainsi l'envie qu'il a de la paix : mais il n'y a rien à inspirer là-dessus au Roi, qui en connoît la nécessité, qui n'a pas attendu pour la desirer, l'extrémité où il se voit. Le Roi souffre en effet beaucoup, mais très-chrétiennement : & vous seriez content de ses dipositions. La Cour est assez sérieuse présentement, & peu disposée aux plaisirs. Je compte beaucoup sur vos prieres & sur celles que vous faites faire en public & en particulier. J'ai dit au Roi votre exhortation, qu'il a très-bien reçue. Le P. de la Chaise apporte la démission tant attendue; ainsi vous allez être en état d'édifier le Port-Royal de Paris, & de détruire l'autre.

LETTRE CCVII.

A St. Cyr, ce 14 Juillet 1707.

DEpuis que je crains une descente en France, (1) j'ai eu envie de vous écrire, Monseigneur, pour vous confier ma douleur, mes inquiétudes. Ste. Genevieve a toujours protégé, dit-on, le Royaume : & quoique les libertins puissent penser, on en a vu autrefois des miracles, & le peuple a une grande confiance en elle. Ce n'est pas à moi à vous rien proposer, & encore moins à vous exciter. C'est à vous, Monseigneur, à nous conduire, à nous marquer comment il faut appaiser la colere de Dieu. Si l'on n'ose pas faire beaucoup, on peut faire peu ; les Magistrats s'opposeront-ils aux prieres ? les libertins même croyent qu'il y a un Dieu qui veille sur nous : pour-

(1) M. le Duc de Savoye passa le Var le 11 Juillet, entra en Provence le 23 du même mois, & en sortit le 22 Août. Il n'avoit point approuvé cette descente, & avoit dit : *Je sais trente chemins pour entrer en France : je n'en sais pas un pour en sortir.* Il y perdit 10000 hommes.

quoi ne croiroient-ils pas qu'on peut le fléchir? Lisez, je vous prie, la lettre de la Supérieure de Chaillot ; je ne mérite point les reproches qu'on me fait : s'il est vrai que le peuple me maudit, c'est qu'il ne me connoît pas : sans hésiter, je donnerois mille vies pour obtenir la paix : mais il vaut mieux qu'on murmure contre moi que contre notre maître. Le Duc de Noailles est bien affligé de votre état. Je n'ai pas eu encore le courage de lui faire réponse.

P. S. Il n'y a, Monseigneur, qu'à brûler la lettre que je vous envoye.

LETTRE CCVIII.

Ce 5 Octobre 1707.

J'Ai lu votre lettre au Roi ; & sur l'heure, il a envoyé chercher M. de Pontchartrain qui devoit aller demain à Paris : mais il est parti dès ce soir. Le Roi vous envoye, Monseigneur, un billet pour lui, tout ouvert, que vous lui rendrez, si ce Prieur venu de Rome ne change rien à votre premier plan.

» *A M. de Pontchartrain.*

» *A Fontainebleau, ce 5 Octobre.*

» VOyez le Cardinal de Noailles : &
» sachez de lui, s'il persiste à me
» demander des ordres sur l'éloignement
» de quelques Religieux du Port-Royal,
» depuis les nouvelles que l'on a eues de
» Rome : faites là-dessus tout ce qu'il
» desirera ».

Signé LOUIS.

LETTRE CCIX.

Ce 6 Octobre 1707.

J'Ai fait voir au Roi votre lettre, toute remplie de justifications qu'il avoit déja entendues. Ce n'est pas à moi à y répondre : & le respect que je vous dois ne me permet pas de vous contredire. Il n'est rien en tout cela qui soit à ma portée, que les injustices que j'ose dire que vous faites à M. l'Evêque de Chartres, qui ignore souvent les choses dont vous l'accusez. Vous savez très-bien que c'est un Saint, & un Saint très-doux malgré

cette bile & atrabile dont vous faites de si tristes portraits. C'est moi qui lui attire tous ces désagréments : c'est ce qui m'y rend infiniment sensible. Comme je n'ose entrer en matiere sur la suite de la lettre, il ne me reste qu'à vous assurer que malgré les peines que vous me faites, je suis, &c.

LETTRE CCX.

A St. Cyr, ce 8 Novembre 1707.

VOilà cette lettre dont le style n'annonce pas un cœur fort élevé, mais qui n'en est peut-être pas moins estimable. J'ai bien fait des réflexions sur l'honneur que vous me fîtes l'autre jour de me demander mon conseil. Je ne vois partout que des écueils : si vous cédez au goût qui regne auprès du Roi, vous ne ferez guere de bonnes œuvres nouvelles : si vous suivez trop votre zele, on dira que vous êtes Janséniste, ou du moins que vous n'êtes pas assez vif contre ce qui y ressemble. Ce sera-là un grand éloignement, ou du moins un prétexte. C'est à vous, Monseigneur, à prendre vos mesures avec Dieu, & à nous les envoyer

blir M. Paulet. Cela ſuffira pour le raſſurer ſur cette maiſon. Vous voyez le repos dont vous jouiſſez pour le Val-de-Grace, depuis que vous en avez chargé un homme hors de tout ſoupçon, & que cette maiſon accuſée de nouveautés n'en a plus aucune, & ne tenoit point à ce qu'elle en avoit. J'eſpere qu'il en ſera de même pour celle-ci. Je vous conjure donc, par le zele que j'ai pour vous, de finir promptement cette affaire, à la ſatisfaction du Roi : il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour la vôtre. Il ne tiendroit qu'à vous de me donner de grands plaiſirs; mais il ne faut compter ſur rien, & encore moins ſur ſes amis.

LETTRE CCXIII.

St. Cyr, ce 17 Novembre 1707.

J'Admire votre bonté de vous ſouvenir des prieres que je vous fais pour la ſatisfaction des Dames de St. Cyr, parmi les différentes affaires qui vous accablent ſouvent : j'en ſuis bien touchée. Quand je reçus hier votre lettre, le Roi travailloit dans ma chambre avec M. Voiſin. Je lus l'endroit où vous me marquiez vo-

tre peine ſur la diſſipation des biens de Port-Royal par une garniſon. Il ordonna qu'on écrivît ſur le champ à M. d'Argenſon de finir ce ſcandale, ſans perdre un moment. Je crains bien qu'en tout cela il ne ſe faſſe bien des choſes contre l'ordre public & contre la volonté du Roi: c'eſt une ſuite de nos malheurs : nous entaſſons ſottiſe ſur ſottiſe, infortune ſur infortune. Je ſens tout ce qui vous intéreſſe : & je donnerois de mon ſang pour vous l'épargner : rien ne peut m'empêcher de révérer votre vertu. Nous attendons le Duc de Noailles. Je ne puis dire que je le verrai avec jôie : car il me ſemble qu'il n'y en a plus pour moi, & que tout eſt affliction d'eſprit. Je n'ai eu juſqu'ici que des amis malheureux.

LETTRE CCXIV.

A St. Cyr, ce 19 Août 1707.

PAr les lettres que notre Général écrit au Roi, il ne paroît pas preſſer ſon retour autant que dans les vôtres. Je crains bien qu'il ne ſoit pas agréable, non que le Roi ne ſoit content, & très-content de lui, mais parce qu'il le fait dépendre d'une

chose qui à moi me paroît difficile, & au Roi prématurée. Nous en parlerons Vendredi. Vous aurez su sans doute la fin du procès de M. de Noyon. Si ses Juges lui ont fait un peu de mal, ils ne se sont pas fait beaucoup d'honneur. Il y a bien des sortes de peines dans la vie. Mais il ne faut pas moraliser, en prenant les eaux.

LETTRE CCXV.

De M. le Cardinal de Noailles.

1708.

JE ne puis plus tenir, Madame, à la peine que me donnent les nouveaux malheurs de l'Etat. Il faut, s'il vous plaît, que vous me permettiez de rompre le silence, & d'avoir l'honneur de vous dire à quel point j'en suis touché. Je le suis pour le Roi, je le suis pour vous, Madame, je le suis pour M. le Duc de Bourgogne, je le suis pour le bien public : en un mot, je me sens pénétré par tous les endroits qui rendent cette affaire malheureuse. Il faut adorer les jugemens de Dieu, & s'y soumettre : ils sont bien profonds; mais ils n'en sont pas moins

lorables : il eſt juſte que ſa volonté ſoit faite ! Il la faut aimer, quelque dure qu'elle ſoit. Je n'oſe propoſer de nouvelles prieres publiques : car je comprends les inconvénients qu'elles pourroient produire dans ces circonſtances ; mais je vais faire redoubler les prieres particulieres : il faut faire toutes ſortes d'efforts pour fléchir la colere de Dieu, & arrêter ſon bras furieuſement appeſanti ſur le Roi & ſur le Royaume. Je n'oſe témoigner à Sa Majeſté ma douleur. Je prends ſeulement la liberté de vous ſupplier qu'elle n'ignore pas mes ſentiments ſur tout ce qui la regarde. Je ſuis né, & je mourrai, s'il plaît à Dieu, avec tout l'attachement poſſible à ſa perſonne & à ſes intérêts : je prierai N. S. toute ma vie avec toute l'ardeur dont je ſuis capable, de la combler de graces, de gloire, de proſpérités, & d'années. Je ne ceſſerai auſſi de demander pour vous, Madame, toutes ſortes de conſolations & les moyens de vous faire connoître mon très-ſincere & très-reſpectueux attachement.

LETTRE CCXVI.

De Madame de Maintenon.

A Verſailles, ce 9 Septembre 1708.

LE Roi a compris, Monſeigneur, que les prieres continueront tous le mois de Septembre, comme vous les propoſez. Quoiqu'il arrive, elles ſeront toujours bonnes : nous ſommes Chrétiens & malheureux, & nous rougirions d'avouer notre confiance en Dieu & les coups dont il nous afflige! Le Roi attend des nouvelles : je ne ſais pas encore s'il en eſt arrivé : M. le Maréchal de Noailles vous inſtruira mieux que je ne le ferois. Je vous demande pardon de me ſervir d'une autre main ; mais pour arriver à temps à St. Cyr, il faut que je dicte en m'habillant. M. Fagon me dit hier au ſoir que M. Chamillart s'étoit trouvé mal à Gouvernay : le Roi ne le ſavoit point. Je ne ſais ce qui en eſt. Si Lille n'eſt pas ſecourue, on ne pourra s'en prendre au Maréchal de Boufflers. Il fait au-delà de tout ce qu'on pouvoit eſpérer.

LETTRE CCXVII.

Ce 24 Septembre 1708.

JE mourois d'envie, Monſeigneur, de ſavoir de vous ſi vous étiez content du Roi. Car ce qu'il me fit l'honneur de m'en dire me parut plein de douceur & de bonté. Dieu veuille que tout puiſſe ſe traiter ainſi, & que ce nuage ſe diſſipe! (*Il y a trois lignes de rayées dans la copie que j'ai.*) On ne vous propoſe point des violences contre eux. Il n'en faut jamais que contre ceux qui refuſent hautement de ſe ſoumettre à ce qu'une autorité légitime a décidé. Quant aux autres, il faut, Monſeigneur, les ramener par la douceur & par le bon exemple : vous pouvez leur montrer, avec une doctrine pure, cette morale ſévere dont ils ſe parent, & qui met dans leur parti pluſieurs perſonnes qui cherchent Dieu & qui ignorent qu'il n'eſt jamais dans les cabales. Je donnerois de mon ſang pour entendre dire : » M. le Cardinal eſt bien déclaré » contre les Janſéniſtes." Je voudrois que vous puſſiez voir l'uniformité des ſoupçons ſur vous, depuis les Prélats juſqu'aux

des Jésuites, & plus vous serez en état de protéger tous les Evêques qui ont souvent des affaires à démêler avec eux.

Au reste, notre mariage est déja rompu : Me. de Dangeau veut que sa belle-fille soit Dame du Palais, & le Roi n'en veut pas absolument augmenter le nombre.

Je me porte très-bien, malgré plusieurs peines : vous soulagez la principale par l'espérance où je suis que ce qui vous regarde se terminera heureusement : car il n'y a personne au monde, Monseigneur, qui ait pour vous des sentiments plus tendres & plus respectueux.

LETTRE CCXVIII. *

Ce 3 Octobre 1708.

JE sens très-tendrement votre douleur (1), & il me semble que je la comprends dans toute son étendue. Le Roi

(1) De la mort de son frere, Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Roussillon, Vice-Roi de Catalogne, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, né le 4 Février 1650, mort à Versailles le 2 Octobre 1708.

m'apprit hier au ſoir que Me. la Ducheſſe de Noailles a la fievre. Je vous ſupplie de me faire ſavoir ce que vous en apprendrez : car ſelon toutes les apparences, je ne verrai perſonne de la famille pour m'en dire des nouvelles. Permettez-moi de vous recommander la Ducheſſe de Noailles au nom de ſon mari : Me. la Maréchale eſt peu en état d'y penſer, & la Ducheſſe de Guiche doit cette attention à elle ou à ſon frere. Je voudrois bien qu'elle pût entrer aux petites Carmélites. Me. la Maréchale n'y a-t-elle pas un droit ? Ma niece aime les Couvents, & les filles de St. Cyr. Elle pourroit paſſer des journées avec elles. On l'y méneroit le matin : l'on iroit la querir le ſoir. Si elle y pouvoit coucher quelquefois, ce ſeroit encore mieux. Je cherche ce qui peut débarraſſer d'elle, & l'amuſer. Il n'y a rien de plus aiſé : elle ſent la perte qu'elle vient de faire : M. le Maréchal avoit de grandes bontés pour elle. Je ſuis avec une admiration pour votre vertu que je ne puis exprimer, votre, &c.

LETTRE CCXIX.

Marly, ce 5 Octobre 1708

PLus je pense à la perte que vous venez de faire, Monseigneur, plus je la trouve grande, & plus j'en suis affligée : c'étoit un digne Chef d'une famille comme la vôtre, & qui ne peut-être remplacé. On en paroît ici plus touché, qu'on n'a accoutumé de l'être des particuliers. Nous avons sujet de croire qu'il est heureux : c'est donc nous-mêmes que nous pleurons. Je n'oublierai jamais les marques d'amitié qu'il m'a données en mourant. Je ne m'apperçois pas que ce qui s'est passé entre nous ait diminué ma sensibilité pour vous. Votre état me serre le cœur : & vous ne vous consolerez de long-temps d'une telle séparation. Si j'étois maîtresse de ma conduite, je quitterois bien certainement toute autre chose pour être auprès de vous. Je ne dis rien à Me. la Maréchale : elle n'est pas en état de m'entendre. Tout est à craindre pour Me. la Marquise de la Valliere : Dieu veuille la soutenir ! Me. la Duchesse de Guiche s'est acquise l'admiration de tous ceux qui l'ont

vûe dans ces triſtes moments. Je vous ſupplie de m'inſtruire de ce que vous apprendrez du Duc de Noailles. Il n'y a certainement rien qui preſſe ſur l'entrée de la Ducheſſe de Noailles aux Carmélites : je ne le propoſe que pour me décharger d'elle, & la mettre dans un lieu de ſûreté, & qui lui plaiſe. Je meurs de peur qu'étant moins veillée, elle ne faſſe quelque imprudence : elle ne voit que des femmes, mais les femmes ſont auſſi dangereuſes que les hommes : il faut que quelqu'un ſoit occupé d'elle. J'ai permiſſion d'entrer dans tous les Couvents de Carmélites, & je n'en uſe point. Les Carmélites du Fauxbourg ont de l'amitié pour moi, & croyent m'être obligées : elles me feroient un ſenſible plaiſir : vous le deſirez : mettez tout en œuvre, & nous réuſſirons : j'aime aſſez ma niece pour ne deſirer que ſon ſalut : mais j'aime beaucoup plus ſon mari, & il ne faut rien oublier pour la lui conſerver : il vous ſeroit facile de la faire entrer dans d'autres Couvents : je ne vous le propoſe point, parce qu'il n'y auroit pas la même ſûreté, & qu'elle n'y auroit pas le même goût.

J'ai demandé des logements. Le Roi m'a répondu qu'il ne toucheroit à rien que le Duc de Noailles ne fût ici, & qu'il

pourroit revenir après la Toussaint : je mets ici une letttre de notre Princesse pour lui. On prie à St. Cyr. Je ne suis pas digne de prier pour vous, Monseigneur; mais je ne saurois y manquer.

LETTRE CCXX.

A Marly, ce 12 Octobre 1708.

LE Roi me dit hier au soir, que le Duc de Noailles n'avoit plus de fievre, qu'il demandoit son congé sur ce qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il proposoit déja de repartir avant la fin de son quartier. On lui a mandé qu'il pouvoit partir le 25 de ce mois : ainsi nous l'aurons bientôt : il ne savoit pas la mauvaise nouvelle.

Je vous fatigue sur les Carmélites, mais vous savez par quelle vue : il faut attendre M. le Duc de Noailles pour voir son plan : mais quel qu'il soit, s'il laisse sa femme en ce pays-ci, je crois qu'un Couvent quand elle est à Paris, & St. Cyr quand elle sera à Versailles, rempliroit bien des journées, & soulageroit ceux qui seront chargés d'elle.

La Flandre prend ici toute l'attention. L'on ne m'a pas dit un mot de la Bulle.

Je prie Dieu de vous consoler & de vous inspirer ce qu'il y a de meilleur. Point de nouvelles décisives : mais de la maniere dont les armées sont disposées, il pourroit en venir de bien considérables. Vous savez sans doute que M. de Chamillart est allé pour voir M. l'Electeur de Baviere qui est à Compiegne : il doit revenir demain au matin.

Je vous assure, Monseigneur, que je ne reviens point de la perte que nous avons faite ; que votre douleur m'est toujours présente, & que je vois avec peine que vous ne vous consolerez point. Je crains fort....

LETTRE CCXXI.

Ce 15 Octobre 1708.

LE P. de la Chaise dit hier au Roi que M. l'Archevêque de Cambray ayant taxé son Clergé, & devant être taxé luimême à mille écus par proportion à son revenu, il avoit déclaré qu'il donneroit quinze mille francs pour soulager les Curés de son Diocese. Le P. de la Chaise accompagna ce récit de toutes les louanges que la chose mérite. Je crois devoir

vous tenir inſtruit de tout. Si je vais trop loin, Monſeigneur, il ne tiendra qu'à vous de me modérer. Souvenez-vous que ce que je vous écris n'eſt uniquement que pour vous.

LETTRE CCXXII. *

A Verſailles, ce 22 Octobre 1708.

J'Oubliai hier, Monſeigneur, de vous dire, que je me ſuis informée de celui qui deſſert la Cure de Chevreuſe. On le dit fort honnête homme, fort eſtimé, & ſuivi dans ſes ſermons, qu'on prétend être très-bien. Il n'eſt pas fort aimé. On a été ſurpris qu'il ait fait coucher chez lui une de ſes pénitentes de St. Germain qui a été le voir. On ne ſoupçonne pourtant aucun commerce contre les mœurs. Voilà tout ce que j'en ai appris. Je ſuis dans mon lit avec un peu de fievre & une grande fluxion.

P. S. J'ai oublié de vous parler d'une permiſſion au Curé de Marly de me confeſſer dans ma chambre, à cauſe de ma ſurdité. Je crois l'avoir déja demandée & obtenue. Je vous prie de me l'envoyer

dans les formes, afin que je ne vous importune plus.

Les Dames de St. Louis pleurent l'état de l'Eglise (1) encore plus vivement que celui du Royaume. Elles ont une vertu & une simplicité que je crois bien agréables à Dieu. C'est le plaisir de vous entretenir qui me fait toujours oublier ce que j'ai à vous dire.

LETTRE CCXXIII.

Vendredi matin, 1708.

QUoique je n'aye vu qu'un échantillon de ce que vous m'avez confié, Monseigneur, j'en vois assez pour vous remercier d'un si grand présent. Mandez-moi, s'il vous plait, s'il faut vous ren-

---

(1) Le Cardinal de Noailles, lassé des plaintes qu'on portoit contre lui, avoit écrit dès le mois d'Août au Pape pour sa justification. Le Pape répondit à sa lettre en donnant au Courier, qui la lui avoit apportée, un Bref contre le livre du P. Quesnel, dont la condamnation n'avoit encore été demandée ni par le Roi, ni par les Evêques. Dix ans auparavant, le Pape Innocent XII avoit justifié ce livre par sa censure contre le dénonciateur.

dre ces cahiers, à meſure que nous les lirons, en nous permettant de les copier. Je vous demande encore la lettre de M. de Meaux, écrite autrefois aux Religieuſe de Port-Royal des Champs : elle eſt ſi propre à porter les filles à la ſoumiſſion & à la ſimplicité, & cet Auteur eſt ſi révéré à St. Cyr, que j'eſpere qu'il y aura de l'utilité à y mettre ce morceau. Un peu de fievre & un grand rhume m'obligent à me ſervir de la main de Mlle. d'Aumale : il faudra bien vous y accoutumer ; car mes forces diminuent tous les jours ; mais mes ſentiments ſurvivent à mes forces.

LETTRE CCXXIV.

Ce 16 Janvier 1709.

JE croyois que nous aurions l'honneur de vous voir aujourd'hui : j'avois remis à vous rendre mille graces de la lettre que vous avez écrite, pour autoriſer celle de feu M. de Meaux : elles ſeront miſes l'une & l'autre dans les Archives de St. Cyr. Il eſt très-important que mes filles voyent à l'avenir ce que de tels Prélats ont penſé ſur la révolte de celles

de

de Port-Royal-des-Champs. Vous avez mis dans la vôtre, Monſeigneur, tout ce qui peut affermir les Dames de St. Louis dans leur obéiſſance & dans leur ſimplicité. Je vous en remercie encore plus pour l'avenir. Le Roi ne peut ſortir, à ſon grand regret : il en a quelquefois des vapeurs : car l'air lui eſt abſolument néceſſaire. Son Capitaine des Gardes s'en paſſe mieux, & me paroît frilleux comme un vieillard. Notre ami M. le Maréchal de Bouflers travaille treize ou quatorze heures par jour. Je crains qu'il ne ſe tue. Ses travaux ſont très-utiles au ſervice & au rétabliſſement des troupes. Obtenez-nous la paix, Monſeigneur, & croyez que perſonne ne vous honore plus que moi.

LETTRE CCXXV.

A Verſailles, ce 16 Février 1709.

J'Ai donné, Monſeigneur, un de vos Mandements au Roi, un à M. le Duc de Bourgogne, un à Me. la D. de Bourgogne, un à M. le Duc du Maine, un à St. Cyr, & un à moi-même. Je l'ai lu avec un eſprit de critique, parce que

vous m'aviez dit qu'il pourroit bien déplaire : & je n'y ai pas trouvé un mot que je voulusse retrancher. Il est plein de piété, de vérité : il touche les endroits les plus nécessaires dans les circonstances ; il nous fait envisager nos malheurs sans nous décourager : en un mot, tout est, Monseigneur, parfaitement bien. Mon approbation vous est assez inutile ; mais le plaisir de louer une si belle chose m'est nécessaire.

Il est vrai, Monseigneur, que je suis fort inquiete de M. le Maréchal de Boufflers : il doit se reposer à Douay, & venir ici dès qu'il le pourra. Le Roi jugera alors s'il peut servir cette campagne.

Il seroit fort à desirer de trouver quelque chose de bon pour Maubuisson : mais les meilleurs sujets sont ordinairement les moins connus. Je crois que le Roi ne se hâtera pas, & qu'il va nommer son Confesseur.

Vous me confondez, Monseigneur, quand vous me parlez de respect. C'est à moi à en avoir pour vous : & je n'y manque pas assurément.

LETTRE CCXXVI. *

A St. Cyr, 5 Mai.

JE n'entends point parler de l'eſpérance que vous m'aviez donnée ſur la proceſſion de Ste. Genevieve. Il me ſemble pourtant que notre mal croît tous les jours. Vous ne ſauriez y être inſenſible. Je dois dire adieu aujourd'hui à notre Duc de Noailles. Il part bien triſtement, & ne nous trouve pas affligés mal-à-propos.

Voici, Monſeigneur, la réponſe de Me. de Querjean, & un Mémoire dont M. le Duc de Foix doit être chargé. Je trouve un accomodement bien difficile dans ce temps-ci, quand il dépend de dix mille écus. J'ai une migraine qui raccourcit un peu ma lettre. Sans cela je vous aurois prié d'envoyer notre jeune Abbeſſe ſeule à Gomer-Fontaines, & d'engager Me. ſa mere à attendre qu'elle y fût établie.

LETTRE CCXXVII.

A St. Cyr ce 25 Février 1709.

MR. de Chartres m'a toujours paru très-honnête homme, & prêt à s'exposer à tout, plutôt que de blesser sa conscience. Il n'y a pas de remede. Mais c'est une fâcheuse affaire d'avoir aussi à blesser M. le Chancelier par un endroit aussi sensible, & qui retombera par l'oncle & par le neveu sur l'Episcopat. Est-il possible que M. l'Abbé Bignon ose se déclarer contre vous, & que M. le Chancelier ne lui impose pas silence? Il y a tant d'endroits & de raisons pour vous respecter, que je ne comprends pas qu'on puisse vous manquer. Je suis ravie des prieres publiques. Je vous supplie de m'en faire voir le Mandement. Je ne sais comment ces malheureux temps de carnaval se sont passés à Paris. Mais je puis vous assurer que les Bals de Marly ont été aussi innocents, que ces divertissements-là peuvent l'être; & qu'excepté Me. la Duchesse de Bourgogne, il n'est personne qui ne soit charmé de les voir finir. J'ai laissé à Marly les lettres que vous m'ordonnez de vous rendre. Je les donne à M. le Maréchal de Noailles.

LETTRE CCXXVIII.

Ce 25 Août 1709.

JE n'ai pas besoin d'un plus grand papier pour répondre à votre lettre que le Roi veut compter pour rien, m'assurant que vous avez conclu avec M. des Granges, & qu'il vous a laissé le maître du parti que vous prendriez.

Je m'intéresse fort à vos pauvres, Monseigneur, mais beaucoup plus au peuple, & à cette cherté du bled, dans le temps que l'orge rapporte d'une façon miraculeuse. Le Duc de Noailles me presse vivement de renvoyer votre messager.

LETTRE CCXXIX.

Marly, ce 3 Septembre 1709.

VOs commissions m'honorent, Monseigneur, mais il faut toujours aller aux Ministres : & le Roi me charge de vous mander qu'il ne peut vous répondre qu'il n'ait vu M. Desmarets.

Votre bon cœur, Monseigneur, vous

rend ſenſible à la perte (1) d'un ancien ami que vous avez toujours regardé comme un Saint. Et vous comprenez quelle peine c'eſt pour moi de voir mourir ce véritable ami qui eſt ſi difficile à trouver. Dieu l'a voulu : je gémis & je me ſoumets.

Nous attendons aujourd'hui des nouvelles de l'état où M. Maréchal (2) aura trouvé M. de Villars; (3) quelle perte, ſi la mort nous le ravit auſſi ! Ce ſera une ſuite de nos malheurs.

Je ne crois pas, Monſeigneur, que vous ayez un ami dans ceux qu'on vous donne, qui parle de vous, comme j'en entendis parler hier à votre ennemi M. l'Archevêque de Rouen.

Vous ſavez bien que notre Duc de N... a fait encore quelque petite choſe qui marque qu'il ne s'endort pas. M. Voiſin m'a dit, qu'il croyoit que nous pourrons le voir à la fin du mois. J'ai l'honneur de vous écrire avec la fievre : je l'ai apportée ici pour être plus en repos.

---

(1) De M. Godet Deſmarais, Evêque de Chartres.

(2) Premier Chirurgien du Roi.

(3) Bleſſé à la bataille de Malplaquet.

LETTRE [illegible]

[illegible]

Je [illegible]

[illegible]

Je [illegible]
me permet plus d'écrire [illegible]
me semble que mon Secrétaire [illegible]
déplaît pas. Dispensez-moi [illegible]
dont vous avez coutume [illegible]
St. Cyr est dans l'affliction, [illegible]
de l'extrémité où se trouve M. [illegible]
tres, qui reçut mes mains. [illegible]gneur, que nous croyons mort [illegible]tement. Laissez-moi me livrer à ma douleur. Un autre jour, je recevrai avec joie M. l'Abbé d'Argenson sur le portrait que vous m'en faites. Le Roi ne m'a encore rien dit de votre audience.

LETTRE CCXXXI.

A St. Cyr, ce 13 Février 1710.

UNe Demoiselle de St. Cyr eſt revenue de Gomer-Fontaines, & m'a pénétrée de triſteſſe. Notre Abbeſſe ſouffre beaucoup : on mange du pain d'orge très-dur & très-noir : on retire les penſionnaires : un de mes gens va reprendre ſa fille que j'y avois miſe ; celle que j'ai ici eſt très-ſeche, & marque bien la famine qui eſt dans cette maiſon. Faites une petite quête dans la vôtre, Monſeigneur, pour une fille de condition, de mérite, affamée, & votre parente. Je vois quinze ou vingt louis dans votre famille, ſi chaque perſonne en veut bien donner un. Une de vos Dames du Palais obtiendroit une quête de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, ſi elle la vouloit bien demander. Vous me direz que je n'aurois qu'à la faire ; mais, en vérité, il n'eſt pas juſte que tout tombe ſur moi. Ce petit ſecours donneroit du bled, pour mêler avec l'orge juſqu'à la récolte.

Je vous envoye les cent écus que vous me faites donner à votre Dame Alleman-

de. Je ne doute pas qu'elle n'en ait grand besoin; mais je n'ai nulle raison de la préférer à tant d'autres miseres qui nous environnent: & je vous avoue que mon inclination m'auroit porté à donner plutôt cette petite somme à Me. de Gomer-Fontaines que j'aime, qu'à une étrangere que je ne connois pas. Mais tout ce que vous faites, Monseigneur, est bien fait. Qu'il est triste d'avoir à retrancher ses charités, quand la misere augmente! Dieu veut que nous la ressentions, en nous privant des moyens de la soulager dans les autres.

LETTRE CCXXXII.

A St. Cyr, ce 9 Juin 1710.

LE Roi a lu votre Mandement, & a mis un trait de plume à deux endroits qu'il m'a ordonné de vous expliquer. Le premier est sur le mot de *demander la paix*, qu'il croit n'être pas de sa dignité; vous le changerez aisément. Le second est sur l'usure: il croit qu'il seroit bon dans ce temps-ci d'appuyer un peu plus sur l'usure par rapport à l'argent, & encore plus sur celle du bled

qui eſt contraire à la nature, & abominable même parmi les Payens.

Le Roi a reçu quelques avis ſur ce que les peuples ne ſont point aſſez inſtruits, ni aſſez éclairés ſur ce qu'ils lui doivent. C'eſt à lui à les conſerver, à les défendre; mais il ne le peut ſans leur ſecours. Travaillez ſur cette idée, & l'on vous ſera obligé. Je croirois ces inſtructions plus néceſſaires à Paris où tout l'argent eſt ſi bien renfermé, que dans les Provinces qui ne ſont que trop épuiſées par ce qu'elles donnent au Roi. On en a dit un mot au P. le Tellier.

J'ai dit tout ce qui eſt dans votre lettre au Roi, qui l'a reçu comme il le doit de ſon Archevêque. Il a diminué ſa table à Marly: il a envoyé ſa vaiſſelle d'or à la Monnoie: il a donné ſes pierreries à M. Deſmarets pour les mettre en gage, ſi on le peut. » Il ſera toujours prêt, » dit-il, à ſe dépouiller pour des peu» ples qui ont tant fait pour lui ".

Je reçus hier un gros paquet du D. de Noailles, qui croit la paix faite, & qui raiſonne ſur ce pied-là: il a envoyé un courier à M. de Chamillart, pour mander qu'il manque de tout: il prend du quinquina, il a la fievre: je ne doute pas que vous n'ayez de ſes nouvelles. Je ne ſais

quand on renverra le courier. Tout va ici assez lentement.

P. S. Votre mandement nous a paru très-beau, quoique lu avec un peu trop de précipitation : la Religion ne peut mieux servir la politique.

LETTRE CCXXXIII.

A Marly, ce 8 Janvier 1711.

JE suis ravie, Monseigneur, de l'heureux effet de votre admirable lettre. Quoiqu'incapable d'en juger, je l'entendis lire avec un grand plaisir & une grande attention ; mais vous savez que je n'ai entendu que trop discuter ces matieres-là. Il me paroissoit à chaque ligne qu'on ne pouvoit s'expliquer plus clairement & avec moins de ménagement. Depuis, j'ai reçu des lettres de fort habiles gens qui confirment mon suffrage. La critiquera-t-on encore ?

J'ai toujous été malade, & je n'ai pu encore lire l'ouvrage entier de M. de Nîmes. (1) J'ai jetté l'œil sur quelques en-

---

(1) Esprit Fléchier.

droits : il me paroît très-agréable. Je n'ai pas l'esprit bouché sur cette matiere-là comme sur l'autre. J'ai de l'expérience, & mon attrait ne me permettoit pas autant d'objections que Flavie en fait. Je le ferai copier, puisque vous me le permettez, Monseigneur ; mais je crains de garder l'original trop long-temps.

M. de Basville mande à M. Voisin, que le Duc de Noailles a quinze pieces de canon qui battent en brêche le Fort-Rouge, qu'il ne manque de rien, & que tout va bien. C'est tout ce que nous en savons : & ce n'est pas assez pour nous. Voilà le premier moment dont j'ai pu disposer. Je suis accablée de monde, & dans une très-grande foiblesse. Mon tempérament s'altere tous les jours : mes sentiments pour vous ne se ressentent point du déclin de mes ans.

LETTRE CCXXXIV.

A Marly, ce 5 Février 1711.

JE ne puis m'empêcher, Monseigneur, de me réjouir avec vous de la prise de Gironne, qui nous inquiétoit par tant de côtés. Celui qui en a apporté la nouvelle

ne ſe peut taire ſur le Duc de Noailles. Il dit au Roi qu'il avoit ſuivi tous ſes Généraux ; mais qu'il le ſurpaſſoit tous, qu'il avoit la prévoyance de Turenne, la valeur de Créqui, je ne ſais quoi de la Frézéliere, & le détail de Jaquier. Ce ſont ſes propres termes. Quoique ſon récit ſe fît à l'heure où d'ordinaire je m'endors, je vous aſſure qu'il ne m'en échappa pas un mot, & que cet homme m'a fait paſſer une bonne nuit. Vous me vîntes bien vîte à l'eſprit, quoiqu'un peu fâchée contre vous de ne m'avoir point mandé que vous ne viendriez pas. M. Planque me dit que notre Duc de Noailles eſt très-fatigué; mais la joie le remettra. J'attends de vos nouvelles.

LETTRE CCXXXV.

Du Cardinal de Noailles.

Ce 6 Février 1711.

SI le Duc de Noailles avoit moins de part à la priſe de Gironne, j'aurois eu l'honneur de vous prévenir & de vous témoigner ma joie d'un ſuccès utile au ſervice du Roi. Je ſuis très-ſenſible à la

bonté que vous avez eue d'écouter avec plaisir, quoiqu'à une heure incommode, les louanges que M. Planque a données à son Général. Il me paroît qu'il n'est pas seul à en parler de même, & que toute son armée est aussi contente de lui: mais le principal est que le Roi le soit; je m'en flatte; car il me paroît qu'on ne pouvoit mieux faire, & que l'événement est important pour les affaires de Sa Majesté comme pour le Roi son petit-fils; je sens comme je dois la bonté que vous avez eue de penser si vîte à moi pour cela, quoique fâchée contre moi, sans l'avoir mérité. Il y a eu du malheur dans cette occasion, comme dans plusieurs aventures de ma vie, du malheur & point de faute. J'envoyai Mardi un courier exprès à Versailles; & comme mon Aumônier au grand nez est des amis de M. Manceau dont je connois l'attention & la solidité, il lui écrivit de ma part pour le prier de vous dire, Madame, qu'un commencement de rhume avec le grand froid qu'il faisoit ce jour-là, & celui que j'avois essuyé la nuit & le jour de la derniere fête, m'empêcheroit d'avoir l'honneur de vous voir Mercredi matin. Je suis bien mortifié que vous n'en ayez pas été avertie. Ma belle-sœur, qui le savoit, n'a-

voit garde de vous le mander : elle vouloit m'eſcamoter mon audience.

LETTRE CCXXXVI.

De Madame de Maintenon.

A Marly, ce 15 Avril 1711.

VEnez quand vous voudrez, Monſeigneur, faire votre triſte compliment. Le Roi eſt abattu ; mais, graces à Dieu, il n'eſt pas malade. L'air contagieux empêchera de rendre au corps (1) les honneurs qui lui ſeront dûs. On le portera à St. Denys dans un carroſſe avec un Aumônier, le premier Gentilhomme de la Chambre, douze Gardes, & douze flambeaux. Il ne ſera point ouvert, & on le mettra, en arrivant, dans le caveau. Je n'ai pas la force de rien dire de plus.

(1) De Louis, Dauphin de France, mort à Meudon, de la petite-vérole, le 14 Avril.

LETTRE CCXXXVII.

A Marly, ce 2 Mai 1711.

VOus pourrez venir Mercredi, Monſeigneur. Ce n'eſt pas avec plaiſir que je demande ces audiences pour vous, n'y prévoyant rien que d'affligeant; les gens bien intentionnés craignent autant le bruit que les méchants l'aiment. Ce ſeroit un grand malheur, ſi tout ceci attiroit quelque choſe contre l'Epiſcopat : & je ſuis perſuadée què vous aimeriez mieux abandonner vos intérêts particuliers que d'y avoir contribué : on ne peut excuſer la publication de la lettre : les Jéſuites ſe défendent d'y avoir aucune part.

LETTRE CCXXXVIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Paris, 4 Mai 1711.

MOn malheur eſt complet, Madame, je ſuis calomnié, outragé, diſgracié. Les Jéſuites m'avoient pouſſé de mille

manieres : leur malice sembloit épuisée, ma patience ne l'étoit pas. Aujourd'hui ils engagent deux Evêques à me diffamer auprès du Roi : ils affichent des Mandements contre moi aux murs de ma Cathédrale, à la porte de l'Archevêché ; & l'on veut que je me taise, & que je consente par un lâche silence à mon propre déshonneur. Les trois Evêques ont répandu une mauvaise doctrine dans mon Diocese : c'est à moi à réparer le mal. Est-il juste que tandis que les plus vils de tous les Prélats font des Mandements, un Archevêque de Paris n'ait pas le droit d'en faire ? Je vous supplie, Madame, de le lire avec attention, & d'avouer qu'après tant de modération, je n'avois pas lieu de m'attendre à la lettre que le Roi m'a fait écrire par M. de Pontchartrain (1).

---

(1) Le Roi, piqué de ce Mandement, lui avoit fait écrire, que puisqu'il s'étoit fait justice lui-même, il pouvoit se dispenser de venir à Marly.

LETTRE CCXXXIX.

De Madame de Maintenon.

1711.

LA lettre des Evêques est insoutenable. Vous devez venir recevoir la réponse du Roi sur la réparation que vous demandez; & dans l'intervalle, vous faites un Mandement. On disoit hier tout haût dans le Sallon de Marly, que jusques-là vous faisiez pitié, mais qu'on ne pouvoit plus vous excuser. J'avois déja vu le Mandement, & je croyois bonnement qu'il ménageoit les Evêques : on se moque de moi, & l'on prétend qu'ils en seront très-offensés. Tout cela me passe : mais encore une fois, Monseigneur, ne vous brouillez pas avec le Roi : vous connoissez sa Religion, sa bonté pour toute votre famille, son amitié particuliere pour vous : est-il possible que vous vouliez augmenter ses peines, & qu'un intérêt personnel vous fasse rompre avec lui?

LETTRE CCXL.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 11 *Mai* 1711.

MR. Voiſin & moi, Madame, nous avons diſcuté l'affaire : & je veux bien ſacrifier au Roi & à la paix, cette Inſtruction que j'ai promiſe dans mon Mandement. Je vous prie d'être attentive à la maniere dont ce Miniſtre me juſtifiera. Vous verrez, Madame, par le compte qu'il doit vous rendre, que le Sallon de Marly ne raiſonnoit pas juſte : & j'ai lieu de croire que les mêmes perſonnes parloient ailleurs autrement. Le Roi ſe charge de la réparation qui m'eſt due : je n'ai plus qu'à le remercier & à attendre ; moyennant cela, tous les procédés finiront de ma part : mais finiront-ils de la part des Jéſuites, & de ceux qui me perſécutent depuis ſi long-temps ? Je ne puis l'eſpérer, à moins que S. M. n'employe toute ſon autorité pour leur impoſer ſilence. Ils veulent me perdre, à quel prix que ce ſoit : que dis-je ? ils ſe ſont mis en tête d'avilir l'Epiſcopat : ils s'en rendent les

maîtres, en le divisant & en y faisant entrer les sujets les plus minces & les plus dépendants d'eux. Le P. le Tellier est dans ce goût, plus qu'aucun autre : & tout est à craindre de son caractere ; vous n'en doutez pas, Madame : & je juge combien vous souffrez de ne pouvoir le dire tout haut.

LETTRE CCXLI.

De Madame de Maintenon.

Ce 13 Juin 1711.

NE pensez à rien, Monseigneur, de ce qui vous regarde jusqu'à la fin de l'Assemblée. Voilà la derniere fois que je vous écrirai de cette malheureuse affaire : j'ai trop de raisons de ne m'en pas mêler. Je reprendrai le personnage que je dois faire, qui est de prier Dieu que tout se passe à sa gloire, au bien de l'Eglise, & au vôtre particulier, Monseigneur, qui m'intéresse toujours vivement.

RÉPONSE.

Je sais, Madame, prendre mon parti :

je ne manquerai point de me rendre le Mercredi auprès du Roi, & ne m'excuserai point de présider à l'Assemblée. Je pourrai y essuyer quelques tracasseries; mais je m'y exposerai volontiers pour le service du Roi... Assurez-le donc, Madame, que je ne veux plus songer qu'à son affaire, & que je ne lui dirai pas, Mercredi, un mot de la mienne.

LETTRE CCXLII.

De Me. de Maintenon.

Ce 18 *Juin* 1711.

SEroit-ce une priere incivile, Monseigneur, de vous demander les trois harangues que vous prononçâtes hier, pour les montrer aux Dames de St. Louis? Autant que je les sévre de tous les plaisirs de dehors, autant suis-je soigneuse de leur en procurer au-dedans; & il me semble qu'il n'y a rien dans celui-là de contraire aux bonnes mœurs. Après vous avoir exposé mon desir, je suis soumise au refus, si vous le jugez à propos: il ne diminuera, ni le sincere attachement que j'ai pour vous, ni le respect que je vous

dois. On eſt charmé ici de ces harangues ; & comptez, Monſeigneur, qu'il n'y a perſonne qui ne vous aime, ou qui ne voulût vous aimer de tout ſon cœur.

LETTRE CCXLIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Conflans, ce Samedi 20 Juin 1711.

MEs harangues, Madame, ne ſont pas dignes de l'honneur que vous leur faites. Je vous en envoye des copies, pour ne pas retarder d'un moment ce qui peut vous faire plaiſir : voilà de quoi occuper quelques inſtants la récréation de vos Dames : je ſouhaite qu'elles en ſoient contentes, & qu'elles puiſſent les porter à me faire un peu de part de leurs prieres que je crois fort bonnes.

Je ne ſais, Madame, s'il faut que je paroiſſe à Marly cette ſemaine ? Je ne veux rien que ce qui ſera le plus agréable au Roi : ordonnez-en, s'il vous plaît, Madame ; & ſi vous jugez à propos que j'y aille, ayez la bonté de m'en obtenir la permiſſion. L'Aſſemblée va ſon chemin en paix juſqu'à préſent : il ne tiendra pas

à moi qu'elle ne dure. J'en preſſe la fin tant que je puis : mais il faut prendre les moyens les plus ſûrs & les plus doux de fournir au Roi ce que nous lui avons donné. J'y travaille de mon mieux : je le ferai toujours avec grand ſoin à vous faire connoître, Madame, l'attachement reſpectueux, &c.

P. S. Pardonnez, je vous prie, Madame, les ratures de ces copies : je crois qu'il vaut mieux vous les envoyer telles qu'elles ſont, que retarder pour en faire faire de plus correctes.

LETTRE CCXLIV.

Du même.

Paris, ce Mardi 23 Juin 1711.

VOilà, Madame, des exemplaires de ces harangues, plus corrects que la copie que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, où il eſt échappé quelques fautes au copiſte & à moi. J'attendois vos ordres pour aller à Marly. Je ne veux ſur cela que ce qui peut être le plus agréable au Roi : un voyage eſt fatiguant dans cette ſaiſon, ſur-tout quand il eſt joint à

toutes les affaires dont je ſuis chargé. Je fais tout ce qui eſt poſſible pour finir promptement notre aſſemblée. J'ai un grand intérêt à l'abréger : mais il n'eſt pas aiſé en ce temps d'aſſurer la levée de huit millions.

Je ſuis bien-aiſe & bien fâchée de l'eſpérance que vous me donnez, Madame, de revoir bientôt le Duc de Noailles : il vous portera ſans doute des choſes fâcheuſes, & il en trouvera ici.

Je tâche de conſerver de l'égalité & de la douceur : & je tiens pour cela de mon mieux mon cœur à deux mains. Mais pour de la joie, j'avoue que je ne vais pas juſques-là ; vous n'en ſerez pas ſurpriſe, Madame ; donnez-moi du moins, je vous ſupplie, celle d'être bien perſuadée, &c.

LETTRE CCXLV.

Du même.

Ce 25 *Juillet* 1711.

PErſonne n'a douté juſqu'ici que les Jéſuites ne fuſſent la principale cauſe de tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui contre

tre moi : j'en avois déja bien des preuves ; mais en voici une nouvelle capable de convaincre les plus incrédules.

C'eſt une lettre qui eſt tombée entre mes mains d'une maniere ſi extraordinaire, qu'on doit la regarder comme un coup du Ciel, qui n'a pu ſouffrir qu'une intrigue ſi indigne & ſi dangereuſe demeurât plus long-temps ſecrete, & qui l'a voulu découvrir ſi clairement qu'il n'y eût plus la moindre ombre de doute.

L'Abbé (Bochart) ci-devant Jéſuite, & toujours fort attaché à eux, encore plus à la fortune, à écrit à M. l'Evêque de Clermont ſon oncle, âgé de près de quatre-vingts ans, & naturellement foible, pour l'engager à ſigner contre moi une lettre au Roi, qu'on lui envoye toute faite, & un Mandement qu'on lui a déja envoyé tout dreſſé. Je ne ſais entre les mains de qui il mit d'abord ſon paquet : mais il eſt tombé en celles d'un Prêtre, que l'un de ceux qui l'avoient trouvé alla conſulter ſur l'uſage qu'on en devroit faire. Ce Prêtre, après avoir lu tout ce qu'il contenoit, voyant la conſpiration faite contre moi, ſe crut obligé de conſeiller qu'on me le remît ; ce qui a été exécuté.

Voilà, Madame, les pieces qui s'y ſont

trouvées : la ſeule lecture vous perſuadera de la noirceur & des ſuites dangereuſes de cette cabale. Ma premiere penſée avoit été d'aller à Fontainebleau porter moi-même ces actes : mais j'ai eu peur que comme on ne m'y attendoit pas, cela ne fît trop de bruit ; & quoiqu'on ne le ménage pas contre moi, je veux toujours le ménager tant qu'il ne ſera pas néceſſaire pour le bien de l'Egliſe.

J'ai l'honneur d'envoyer toutes ces copies à Monſeigneur le Dauphin : comme le Roi l'a chargé de cette affaire, j'ai cru lui en devoir rendre compte. Je prends auſſi la liberté d'en écrire à S. M. Je vous prie, Madame, de vouloir bien lui rendre cette lettre.

L'affaire eſt non-ſeulement importante pour moi, mais pour la Religion. C'eſt ſe jouer d'elle, que de traiter ainſi ſes premiers Miniſtres, & ce que Jeſus-Chriſt a mis de plus important entre leurs mains, comme le dépôt de la Foi & de la Doctrine. Au-lieu d'attendre leur jugement & de les laiſſer décider devant Dieu, & ſelon les regles qu'il leur a preſcrites, on leur envoye des déciſions toutes faites : & par qui ? par leurs ſubalternes, qui n'ont aucun droit de prononcer, mais qui diſtribuent les graces, dont le crédit fait

peur à tant de gens. Quel renverſement, quel ſcandale, & quel préjudice à la Religion!

Vous le comprendrez aiſément, Madame, & votre piété vous y rendra plus ſenſible qu'une autre. Je prie Dieu de l'augmenter de plus en plus.

LETTRE CCXLVI.

Du même.

Ce 11 *Août* 1711.

QUoique vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'apprendre Madame, l'impreſſion qu'ont faite ſur vous les pieces découvertes qui ſont aujourd'hui tant de bruit, je ne ſuis pas moins perſuadé, connoiſſant, comme je fais, la droiture de votre cœur, que vous en avez été très-bleſſée. Dans cette confiance, j'ai recours à vous pour tirer de cette découverte tout l'avantage qu'elle doit produire. Dieu ne l'a permiſe, ou pour mieux dire, ordonnée, que pour faire connoître au Roi l'abus que le P. le Tellier fait de ſa confiance, & combien il eſt néceſſaire peur le ſalut de S. M. qu'elle la met-

te en de meilleures mains. Je crois devoir en conſcience faire tous mes efforts pour l'y porter. Ainſi quelque difficile que ſoit l'entrepriſe, je prends la liberté d'en écrire au Roi, & de vous ſupplier, Madame, de rendre ma lettre à S. M.

Je n'y cherche que ſon ſalut : je ne prétends point me faire honneur dans le monde du ſuccès, s'il y en a. Je garderai religieuſement le ſecret de la propoſition que j'oſe faire. Si elle réuſſit comme je le demande à Dieu avec inſtance, la gloire en ſera toute pour le Roi : hé! que de graces n'en reviendra-t-il pas à Sa Majeſté! Elle croira peut-être que le reſſentiment a part à mes remontrances, les faiſant dans un temps où je ſuis offenſé perſonnellement. J'ai fait d'abord devant Dieu ce que j'ai dû pour vuider mon cœur de tout reſſentiment : je le tiens à deux mains, ſelon la maxime & la pratique de St. François de Sales, afin qu'il ne m'échappe pas, & que l'amour-propre ne le ſéduiſe point. Avec cette précaution, je crois devoir agir pour le bien de l'Egliſe & pour le ſalut du Roi. Comment peut-on l'eſpérer, tant qu'il ſera dans les mains d'un Confeſſeur, qui, loin de le porter à la vertu par ſon exemple, manque au premier principe de la pro-

bité & de la sincérité, s'étant offert d'affirmer avec serment qu'il n'a aucune part à ce qui s'est passé, quoiqu'il en soit le principal auteur, comme le prouvent les pieces qui ont été découvertes par un coup de Providence si surprenant ?

Quel tort ne fera point à l'Eglise un Confesseur de ce crédit, qui ne fait pas difficulté de l'exposer à un Schisme pour satisfaire son acharnement contre moi, qui corrompt les Evêques par des espérances de fortune, qui les divise, les dégrade, au-lieu de se soumettre à leurs décisions, les oblige de recevoir les siennes, & de les publier sous leurs noms non-seulement dans leurs Dioceses, mais dans le mien & dans toute l'Eglise de France ? De quelles extrémités n'est pas capable un esprit de ce caractere! Vous savez, Madame, comment des gens de bien que vous estimez en parlent. Je puis vous assurer que c'est un sentiment bien commun, & que quand il n'y auroit que le décri où est tombé le P. le Tellier, ce seroit une raison assez forte pour l'ôter de sa place. Car il ne convient pas que la confiance du Roi soit entre les mains d'un homme de si mauvaise réputation. Elle n'est point raccommodée par la deuxieme lettre de l'Abbé Bochart : car il ne

fait que se couvrir d'une nouvelle confusion, sans laver le P. le Tellier.

Mais il n'est pas ici seulement question de l'opinion du monde. Peut-on croire que ce Pere soit plus agréable à Dieu qu'aux hommes ? S'il y a beaucoup à craindre pour le salut du Roi, s'il demeure sous sa conduite, il n'y a pas moins à craindre pour le mien, si je demeure dans le silence : ainsi je le romps pour délivrer mon ame. Mais je voudrois bien aussi délivrer celle du Roi. Je m'y intéresse non-seulement par le devoir de ma charge, mais par un attachement personnel, qui me rend plus sensible que je ne puis dire, à ce qui regarde S. M. & à son salut plus qu'à tout le reste, puisque c'est ce qu'il y a de plus important pour elle. Je sais combien vous le souhaitez aussi, Madame ; ainsi je ne vous exciterai point à y contribuer autant que vous pourrez : j'aurai seulement l'honneur de vous dire, que voici l'occasion la plus essentielle & la plus importante pour y travailler utilement ; c'est assez de vous la montrer pour vous animer à en profiter. Je prierai Dieu, avec toute l'ardeur dont je serai capable, de vous donner des paroles efficaces, & de bénir tout ce que votre zele vous fera faire pour le succès d'une si grande affaire, &c.

LETTRE CCXLVII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 13 Août 1711.

VOus me connoissez assez, Monseigneur, pour savoir ce que je pense sur la derniere découverte: mais bien des raisons doivent me retenir de parler. Ce n'est point à moi à juger & à condamner: je n'ai qu'à me taire & prier pour l'Eglise, pour le Roi & pour vous, Monseigneur, dont les intérêts particuliers me seront toujours chers. J'ai donné votre lettre : elle a été lue d'un bout à l'autre, & c'est assurément tout ce que je puis vous en dire. Je crois que le secret sera gardé de ce côté-ci. L'on ne pense pas tout-à-fait comme vous: mais j'espere que l'affaire s'accommodera, & que le temps adoucira les esprits. C'est, Monseigneur, tout ce que j'ai eu la force d'écrire aujourd'hui, étant plus abattue de tristesse & d'incommodité qu'à l'ordinaire.

LETTRE CCXLVIII.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 20 *Août* 1711.

JE n'ai, Madame, conservé à quelques Jésuites des pouvoirs de prêcher & de confesser, que parce que le respect que j'ai pour le Roi me retient. S. M. ne laissera pas d'en être fâchée; mais pour lui plaire, il ne m'est pas permis d'offenser Dieu. Je crains même d'en trop faire, pour marquer mon respect & ma soumission pour elle. Je donne de nouveaux pouvoirs au P. le Tellier, quoique ce soit lui qui mérite le mieux de n'en plus avoir : j'en fais le sacrifice au Roi, & les remets à sa conscience, priant continuellement Notre-Seigneur de lui faire connoître le péril qu'il court en confiant son ame à un homme de ce caractere.

LETTRE CCXLIX.

De Madame de Maintenon.

Le dernier Jour de l'an 1711.

VOilà, Monſeigneur, ce que vous avez demandé. Je ſerai toujours très-ſenſible, & peut-être trop ſenſible à tout ce qui vous fait de la peine. J'ai été malade : de-là, le ſilence dont vous vous plaignez. J'ai donné votre lettre & vos Mandements. Je vous obéirai en tout ce qui ſera raiſonnable. Votre nouvelle démarche eſt une nouvelle douleur pour ceux qui vous ſont véritablement attachés. Vous ne doutez pas que je ne vous le ſois toute ma vie : elle ne durera pas long-temps, & bientôt la mort va me dérober au préſent qui m'attriſte & à l'avenir qui m'effraye. J'ai paſſé mes jours dans les plaiſirs & dans les larmes : j'aurois pu être heureuſe, ſi j'avois moins compté ſur les hommes. Ce n'eſt point un reproche, Monſeigneur : c'eſt une conſolation que je cherche auprès de vous, en vous montrant la ſource de mes peines. Le Roi m'inter-

rompt : j'avois encore à vous entretenir : je suis bien fâchée de ce contretemps : j'en essuye de toutes les façons.

LETTRE CCL.

Ce 8 Mars, à huit heures du soir, 1712.

NOus avons la rougeole bien près de nous, Monseigneur : & selon toutes les apparences, elle emportera cette nuit M. le Dauphin (1) : M. le Duc d'Anjou (2) paroît être un peu moins mal. Dieu conserve celui-ci ! car pour l'autre, il faudroit un miracle. Le Roi vous demande votre Mémoire (3), pour pouvoir y répondre dans huit jours.

(1) M. le Duc de Bretagne, âgé de cinq ans, fils aîné de M. le Duc de Bourgogne.

(2) Louis XV, Roi de France.

(3) Apparemment le Mémoire de conciliation, dressé par M. le Curé de St. Sulpice, approuvé par M. de Meaux, retouché par M. le Tellier, apostillé par le C. de Noailles, supprimé par Arrêt du Parlement.

LETTRE CCLI.

A St. Cyr, ce 12 Mai 1712.

VOus avez très-bien fait de ne pas ajouter fatigue ſur fatigue ; car je crois que vous en avez bien eu depuis quelques jours. Je fis lire au Roi votre lettre d'excuſe, tant ſur votre audience que ſur l'écrit qui commence à faire du bruit. On n'en avoit oui parler que fort légérement. Je n'entrerai pas avec vous ſur ces matieres-là : je ne ſuis pas capable de les traiter ; mais je ne le ſuis que trop d'en ſentir le chagrin.

LETTRE CCLII.

De M. le Card. de Noailles.

Ce 1 Juin 1712.

J'Apprends que le chagrin du Roi augmente tous les jours. J'eſpérois que S. M. ſeroit contente, & du moins que l'affaire ſeroit finie pour elle ; car l'ayant renvoyée au Pape, il conviendroit qu'elle

n'en fût plus importunée. Ce renvoi, dont tant de gens ont été affligés par les ſuites qu'ils appréhendent, devroit procurer du repos à S. M. J'y trouvois avec grande joie cet avantage; je reſpirois, Madame, dans cette eſpérance; mais les affaires qui me regardent, ſe reproduiſent à meſure qu'on en termine quelques-unes. On fait malheureuſement imprimer le Mémoire que le Roi m'avoit fait l'honneur de me donner, & l'on perſuade à S. M. que c'eſt moi qui ſuis cauſe de cette impreſſion. J'ai eu l'honneur de vous dire, Madame, que je n'y ai aucune part.... Je le répete encore, & ne crains point d'en prendre Dieu à témoin, qui eſt le plus vénérable & le plus terrible de tous les ſerments.

LETTRE CCLIII.

De Madame de Maintenon.

Ce 3 *Juillet* 1712.

VOus êtes, Monſeigneur, le maître de venir prendre congé du Roi. Vous ne vous tromperez jamais, quand vous compterez ſur ce que vous appellez mes

bontés. Je ne puis jamais cesser de respecter mon Archevêque, d'estimer vos vertus, & si je l'ose dire, d'aimer votre personne ; mais il est vrai que tous ces sentiments ne me donnent plus que de l'amertume. Je ne répondrai point à tous les articles de votre lettre, parce que nous les avons traités cent fois inutilement. Il y en a un que vous ne touchez pas, Monseigneur, qui est celui des Jésuites ; que le Roi ne regarde pas comme intéressant votre conscience, mais comme une pure vengeance que vous pouviez lui sacrifier, soit que vous ayez voulu en effet vous venger, ou les punir de leur manque de respect pour vous, &c.

LETTRE CCLIV.

De M. le Card. de Noailles.

Le 7 Octobre 1712.

VOus savez, Madame, ce que M. d'Antin a eu ordre du Roi de me dire de la part de S. M., & vous ne doutez pas de ma vive douleur, de l'extrêmité où l'on veut me réduire, en me mettant dans

& qui vous ont offensé, en effet; c'est le ressentiment de cette vengeance que je voudrois que vous sacrifiassiez à ce que vous lui devez, & à l'amitié qu'il a toujours eue pour vous; car de dire que les Jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible qu'ils soient devenus tels dans un moment; s'ils sont entrés dans une intrigue contre vous, ce ne sont que quelques particuliers, & vous faites affront à tout le Corps, à qui vous faites un nouveau crime de ce qu'il se dit innocent.

LETTRE CCLVI.

De M. le Cardinal de Noailles.

Ce 16 *Octobre* 1712.

POuvois-je croire, Madame, que le plus ou le moins de Confesseurs Jésuites à Paris donnât tant de peine à S. M.? car il ne s'agit que de cela: je vous supplie d'y faire attention. S'ils étoient tous sans pouvoirs, je comprends bien qu'elle en auroit été blessée; mais je ne pensois pas qu'un peu plus ou un peu moins la pût toucher au point où je vois

avec douleur qu'elle l'eſt. Je conviens que les Jéſuites ne ſont pas devenus incapables par ignorance, ni par mauvaiſes mœurs, mais par relâchement de morale, par indépendance & par le ſchiſme qu'ils ont voulu introduire dans mon Dioceſe & dans l'Epiſcopat. Tant que le Roi a eu de la bonté pour moi, ils ſe ſont contenus dans leur devoir; mais depuis que j'ai eu le malheur de perdre les bonnes graces du Roi, ils n'ont gardé ni retenue ni bienſéance : ne pouvant donc plus les retenir par ſon autorité, il faut bien que je le faſſe par la mienne.

LETTRE CCLVII.

Du même.

Ce 7 Novembre 1712.

VOus ſavez, Madame, ce que M. le Curé de St. Sulpice, & beaucoup de gens de bien vous ont dit & écrit des mauvaiſes nominations qu'on a fait faire à S. M. Il eſt bien malheureux que le Roi, avec des intentions admirables, mette ſur ſa conſcience de ſi mauvais choix, & donne à l'Egliſe de pareils Miniſtres. J'en

toujours été p

les Jésuites sont

il n'est pas possi

tels dans un m

dans une intrigu

que quelques pa

affront à tout le

tes un nouveau

innocent.

LETT

De M. le Ca

POuvois-je croi
plus ou le moin
suites à Paris donnâ

ſuis affligé, non-ſeulement pour le bien de la Religion qui en ſouffre beaucoup, mais pour le ſalut du Roi, qui me ſera toujours très-cher, & pour lequel je donnerois ma vie avec joie.

LETTRE CCLVIII.

De Madame de Maintenon.

Ce 24 Janvier 1713.

OSerois-je vous demander, Monſeigneur, s'il y a quelque choſe ſur mon compte dans ce qui s'eſt paſſé entre vous & le P. Martineau touchant le P. de la Ferté? Vous ſavez bien que le Roi a accordé ſon retour; & ce n'eſt pas vous, Monſeigneur, qui m'apprendrez à ne pas pardonner ſincérement: je ne crois donc pas avoir rien à dire de plus dans cette occaſion. Si vous avez d'autres raiſons, ce n'eſt pas à moi à vous les demander.

LETTRE CCLIX.

De M. le Cardinal de Noailles.

Paris, ce 16 Août 1713.

JE ſuis très-mortifié, Madame, d'avoir encore à vous rompre la tête de mes affaires ; mais voici une nouvelle occaſion qui m'y contraint. La lettre ci-jointe pour le Roi, que je prends la liberté de vous adreſſer, & que je vous ſupplie de vouloir bien rendre à S. M., vous apprendra de quoi il s'agit.

Je ſuis ſûr, connoiſſant, comme je fais, la bonté & la droiture de votre cœur, Madame, que vous ſerez indignée qu'après que le Roi a renvoyé l'affaire des Evêques à Rome, qu'il compte qu'on n'en parlera plus qu'en ce pays-là, & qu'il impoſe pour cela ſilence à ces Prélats, & à tous les Evêques de France, M. de Gap s'aviſe de faire courir un nouvel ouvrage, où je ſuis traité plus outrageuſement, & avec plus de dureté que dans la lettre de Meſſieurs les Evêques de Luçon & de la Rochelle au Roi : ce qui ne me paroiſſoit pas poſſible. Il n'eſt

pas juste que je sois soumis & fidele au silence que le Roi nous a ordonné, & que ces Messieurs le violent impunément : je demande donc justice à S. M. ou permission de me la faire moi-même : j'aimérois beaucoup mieux la paix ; mais on ne la veut point, & j'aurai beau la desirer ; tant que l'on gagnera à la troubler, on l'éloignera toujours. Je prie Notre-Seigneur, qui la donnoit à ses Disciples, de nous l'accorder : enfin, je ne cesserai jamais de lui demander pour vous, Madame, ses plus précieuses faveurs & ses plus abondantes graces, parce que je ne cesserai jamais d'être avec l'attachement le plus respectueux & le plus constant, &c.

LETTRE CCLXI. *

De Mad. de Maintenon.

Vendredi au soir, 1713.

LE Roi m'ordonne de vous demander si le P. Quinquet a été interdit : par qui, & pourquoi ? Ce Religieux vient avec toutes sortes de témoignages. Répondez, s'il vous plaît. M. de B. ne trouve pas l'occasion de parler assez décisive

pour commencer par-là. Il [illegible] que vous devez donner ces deux lettres tout simplement, en disant qu'on a trop de piété pour maltraiter l'Eglise, & que vous avez cru devoir lui remettre ces lettres entre les mains pour les faire examiner. Voilà notre avis, puisque vous voulez que nous vous en donnions un.

LETTRE CCLXII.

VOus savez, Monseigneur, combien le Roi souhaite la fin de toutes ces divisions. Il n'est pas possible de vous disculper de les entretenir. Vos défenses sont solides; mais elles viennent dans un temps malheureux. La vérité est pour vous, les circonstances contre vous : vous voyez que je ne vous flatte point. Je veux bien croire que les erreurs ne sont pas aussi grandes que le disent ceux qui en poursuivent la condamnation; mais enfin, ce sont des erreurs, & le tout finira à la gloire du P. le Tellier. Je souhaite avec ardeur que votre conduite soit aussi prudente qu'elle est ferme, & que vos intentions soyent aussi sages qu'elles sont droites.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Q[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LETTRE CCLXIII.

De M. le Card. de Noailles.

A Conflans, ce Lundi matin 13 Novembre 1713.

JE n'ai point demandé, Madame, à avoir l'honneur de vous voir depuis que vous étes à Marly, ni à faire ma cour au Roi, parce que je n'ai pas voulu m'éloigner, pour être à portée de travailler avec Messieurs les Commissaires de l'Assemblée, d'abord qu'ils auront besoin de moi; mais ils m'ont laissé jusqu'à présent dans un grand repos, & l'incommodité de M. le Cardinal de Rohan, qui a eu de la fievre outre sa goutte, me fait croire que de quelques jours je ne leur serai point nécessaire : ainsi je compte, sous le bon plaisir du Roi, d'aller coucher demain à Versailles, pour me rendre Mercredi matin au lever de S. M.; &, sans vous demander réponse, je m'en tiendrai-là, à moins que vous ne me donniez un ordre contraire. Les affaires de l'Assemblée n'en souffriront point; car, quoique je ne sache point précisément où elles en sont, je vois bien qu'elles ne sont pas encore

assez mûres pour y rien faire de quelques jours, & je crois qu'il est bon que j'aye l'honneur d'en dire un mot au Roi.

LETTRE CCLXIV.*

Du même.

A Paris, ce Jeudi à six heures du soir.

PErmettez-moi, s'il vous plaît, Madame, de vous adresser cette lettre pour le Roi. Je rends compte à S. M. de ce que nous venons de faire dans une seconde séance, & je ne le répete pas ici, parce que vous le verrez sans doute dans ma lettre. Je voudrois bien qu'il n'y eût pas plus de difficultés dans la suite de notre Assemblée. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les éloigner, & pour entrer dans les vues de S. M., qui veut que les suffrages soient parfaitement libres. Vos prieres, Madame, s'il vous plaît, & celles de vos saintes filles de St. Cyr.

LETTRE CCLXV.

De Me. de Maintenon.

Ce 16 *Février* 1714.

QUand je reçus hier votre lettre au Roi, je pensois qu'il étoit de mon devoir de vous marquer la peine que je souffre de tout ce qui se passe. Vous me prévenez, en me disant que je ne puis juger des matieres dont il s'agit : je ne pourrois que répondre sur les procédés : ce qui seroit bien inutile ; ainsi il ne me reste, Monseigneur, qu'à gémir & prier ; c'est ce que je fais par devoir, & par l'inclination qui m'a toujours portée à vous rendre tous le respect que je vous dois par toutes sortes de raisons.

LETTRE CCLXVI.

A St. Cyr, le 15 *Mai* 1714.

JE suis bien persuadée que, malgré toutes vos peines, vous sentez de la joie, de la paix ; & je vous suis infiniment obli-

gée

gée de prendre quelque part à celle que j'en ai en particulier ; mais je m'arrête à l'article de votre lettre, où vous dites que vous espérez venir à bout de celle de l'Eglise, si les conseils qu'on donne au Roi n'y mettent point de nouveaux obstacles. Je vous assure avec vérité que ceux qu'il consulte le plus dans cette importante affaire, ne sont ni violents, ni vos ennemis.

Vous avez raison de croire que cette paix donneroit encore plus de tranquillité au Roi, que celle qu'il vient de conclure, & qu'elle pourroit contribuer à la conservation d'une santé précieuse pour tous les gens de bien. Que ces motifs vous fassent faire quelques pas ! & donnez cette marque de l'attachement & de la reconnoissance dont vous lui avez tant fait de protestations. Je ne dois être comptée pour rien ; mais rendez la joie à ce cher neveu, qui est pénétré de douleur ; reconnoissez enfin vos véritables amis.

LETTRE CCLXVII.

De M. le Cardinal de Noailles.

Ce 24 *Mars* 1714.

JE suis si solitaire présentement, Madame, & si mal instruit des nouvelles, que je n'ai appris celle de la paix qu'en arrivant de Conflans, deux ou trois jours après qu'elle est arrivée. Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous en témoigner ma véritable joie, & de vous assurer que mes malheurs, ni rien au monde, ne m'empêcheront jamais de m'intéresser vivement, non-seulement au bien public, mais à votre satisfaction particuliere, à la gloire & au repos du Roi.

Mais, Madame, il ne faudroit pas en demeurer-là : il faudroit travailler tout de bon à procurer à S. M. un parfait repos, & lui ôter tout sujet de peine & d'inquiétude sur les affaires de l'Eglise.

Je ne puis exprimer à quel point je suis affligé de voir que dans un temps où l'on ne devroit penser qu'à rendre la vie du Roi plus douce & plus tranquille, la plus longue qu'il se pourra,

l'on se mette en risque de l'abréger par les chagrins qu'on lui donne, & souvent même bien gratuitement.

C'est à vous, Madame, qui aimez le salut & la vie de S. M., à empêcher qu'on ne risque l'un & l'autre, en abusant de son autorité, & ne ménageant pas assez sa santé.

Je vous proteste que je suis prêt à faire de ma part tout ce qui me sera possible pour la paix de l'Eglise : j'espere même en venir à bout, pourvu que des conseils violents n'y mettent pas de nouveaux obstacles. J'ose vous assurer que je suis un homme de paix, & que personne ne la desire de meilleure foi que moi ; mais je ne puis l'acheter aux dépens de la vérité : tout, hors cela, ma vie même, je la donnerai du meilleur de mon cœur. On ne me trouvera jamais, quand on examinera mon procédé avec justice, même la plus rigoureuse, ni un sujet révolté dans l'Etat, ni un schismatique dans l'Eglise ; mais il ne faut pas dans un temps de joie vous en dire davantage sur une matiere aussi triste. Soyez persuadée, je vous supplie, qu'on ne peut avoir plus d'envie que j'en ai, de vous procurer une parfaite consolation, & vous faire connoître, &c.

LETTRE CCLXVIII.

Du même.

Conflans, Mardi, Mai 1714.

C'Eſt pour moi un double ſujet d'affliction, d'apprendre comme je fais dans ce moment, le danger où eſt M. le Duc de Berry, & de ne pouvoir faire à ſon égard mon devoir de premier Paſteur. Être privé de cette conſolation, parce qu'il ne m'eſt pas permis de paroître devant le Roi, ni d'entrer dans les lieux où il eſt, quelle mortification pour moi! Qu'il me ſoit permis au moins de vous en marquer ma douleur, & de vous aſſurer de la part que je prends au chagrin de S. M. & des vœux ardents que je fais pour que Dieu nous conſerve un Prince ſi néceſſaire! Je ne me contenterai pas de le demander en mon particulier, j'employerai pour l'obtenir de meilleures prieres que les miennes, & je ne ceſſerai jamais d'être attaché auſſi fortement que je le dois être, au Roi & à toute la Famille Royale. Aucune diſgrace ne changera mes ſentiments de vénération pour celui qui appeſantit ſa main ſur moi, ni pour celle qui eût pu parer le coup;

RÉPONSE.

Ce 4 Mai.

Le Roi m'ordonne de vous remercier de ſa part. Je ſuis accablée de ce dernier coup. Priez pour moi par charité, par pitié.

LETTRE CCLXIX.

Du même.

Paris, 23 *Août* 1714.

CE que j'apprends, Madame, de l'état du Roi, me pénetre. Je veux croire, pour ma conſolation, qu'il n'eſt pas tel qu'on le dit; mais quel qu'il ſoit, je ne puis me refuſer de vous demander ce que je dois faire à l'égard de S. M. Je ſens ce que je lui dois comme ſon Paſteur, & comme ſon ſujet très-attaché & très-reconnoiſſant. Je porterai demain ces ſentiments aux pieds de Notre-Seigneur, ſi vous ne jugez pas que je puiſſe faire autre choſe. Je lui demande avec toute l'ardeur dont je ſuis capable, la conſervation & la ſanctification du Roi, & pour vous, Madame, toutes les graces dont vous avez beſoin, &c.

LETTRE CCLXX.

Du même.

Paris, ce 4 Septembre 1715.

J'Ai cru, Madame devoir laiffer paffer les premiers jours de votre douleur, avant que de vous rendre ce trifte devoir, parce que je ne fuis pas en pouvoir de contribuer à votre confolation. Plût à Dieu que je le puffe faire! avec quel empreffement ne m'y porterois-je pas? j'y ferois certainement plus propre qu'un autre, s'il ne falloit pour cela que le defir, & être très-fenfible à votre état. La perte eft publique: je la fens en mon particulier très-vivement; car affurément ma difgrace n'a rien diminué de mon attachement & de ma reconnoiffance pour le Roi: ainfi je fuis véritablement affligé de fa mort, & de n'avoir pu lui rendre mes devoirs; mais cela ne m'empêche pas, Madame, de fentir la vôtre, & d'y prendre une très-grande part. Je prie du meilleur de mon cœur le Dieu de toute confolation de vous donner toutes celles que vous pouvez defirer, de fanctifier

votre ſolitude, d'y répandre ſur vous à pleines mains ſes graces, & de me faire trouver les moyens de vous prouver le reſpect très-ſincere & l'attachement inviolable, &c.

LETTRE CCLXXI.

De Mad. de Maintenon à M. le Maréchal de Noailles. (1)

1695.

ON m'avoit appris l'emportement de Madame ſur les Evêques dévots; & effectivement, c'eſt un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croyent un peu plus qu'en Dieu! mais, mon cher Duc, nous ſommes tombés dans cet inconvénient, & il faut prendre patience. Comptez donc que notre cher Paſteur ſera blâmé, quoi qu'il faſſe, s'il attaque les ſpectacles : tous ceux qui les aiment ſe déchaîneront : s'il ne les attaque

---

(1) Cette lettre & les trois ſuivantes ſont adreſſées au premier Maréchal de Noailles, frere du Cardinal, pere du Maréchal d'aujourd'hui, né en 1650, & mort en 1708.

pas, tous les dévots en seront scandalisés ; & quoiqu'il puisse faire, il ne parviendra pas à contenter tout le monde : il contentera Dieu, & sa conscience lui rendra témoignage : il fera mille biens par son exemple : son ombre seule fera disparoître mille maux : tout ce qui est à Dieu se joindra à lui, & ce petit nombre fera sa couronne & sa joïe.

M. Brisacier m'avoit conté ce qu'on avoit dit sur le Chapitre de Notre-Dame : tout cela n'est rien ; il n'y a qu'à bien faire, & laisser dire. Je crois que notre Archevêque tiendra ferme sur les regles de l'Eglise.

Le Pere Alléaume (1) a été chassé, avant que M. l'Evêque de C. fût nommé. Je ne doute pas que tout le Quiétisme ne tombe sur M. de Paris : il s'est déclaré contre, avant d'être en place, & il ne le favorisera pas, étant dans celle qui doit donner l'exemple aux autres. Je sais qu'on a dit qu'il ne se mêlera que de son Diocese ; ce seroit bien assez ; mais vous verrez croître tous les jours la confiance du Roi pour lui.

Je ne doute pas que l'Archevêché ne soit rétabli & entretenu modestement, &

(1) Jésuite, accusé de Quiétisme.

que Conflans ne se trouve un peu négligé : tout est à sa place. Je sors aussi d'une violente migraine ; mais quand quelque chose me fâche, je rappelle dans ma mémoire que M. l'Evêque de Châlons est Archevêque de Paris. Je tire un bon augure de ce que vous ne me dites rien de la Duchesse de Guiche. Adieu, mon cher Duc.

LETTRE CCLXXII.

Ce 5. Octobre,

MOnsieur le Cardinal de Janson, Monsieur, ne s'explique pas si modestement que vous sur les graces que le Pape vient d'accorder à M. l'Archevêque de Paris; & il les accompagne de tant de louanges, que nous ne pouvons douter que ce choix ne soit aussi approuvé à Rome qu'il l'a été ici. J'ai remercié le Roi de votre part; mais il sait que ses recommandations n'étoient pas encore arrivées, & que le Pape n'a pas hésité, dès qu'il a ouï nommer M. l'Evêque de Châlons. Finissez donc, mon cher Duc, avec Me. de Thianges, afin que cette affaire soit entiérement consommée : faites-y entrer

quelqu'un qui soit un témoin de la conduite que tiendra notre saint Archevêque. Je suis assurée qu'il ira au-delà de la justice en faveur de la paix; mais nous n'en serons pas crus : ainsi je voudrois un tiers entre cette famille & la vôtre. Comme vous ne mourrez pas plutôt pour avoir fait votre testament, j'approuve & j'estime, autant que je le dois, le soin que vous prenez de partager Messieurs vos enfants, & de prévenir, autant qu'il est possible, les démêlés qu'ils pourroient avoir. Mais avez-vous songé à ceux qui viendront? car je ne pense pas que Me. la Maréchale voulût en demeurer-là. Elle a beau dire : il faut l'appeller Me. la Maréchale; & Me. la Duchesse sera à l'Archevêché. Croyez que vous n'avez personne au monde qui vous honore plus sincérement que moi.

LETTRE CCLXXIII.

MR. le Cardinal de Noailles & moi nous nous brouillons tous les jours de plus en plus. Il me veut rendre garant des dégoûts que d'autres gens lui attirent. Il fait des injustices à un de mes amis (1),

(1) A M. l'Evêque de Chartres, contre lequel

qui me révolteroient s'il les faisoit à mon laquais. Ma destinée est de mourir par les Evêques : vous savez ce que M. de Cambray m'a fait souffrir : c'est bien pis d'être mal avec son Archevêque : il sera défait dans peu de temps de l'Evêque qui a le malheur de lui déplaire. J'ai toujours le cœur serré : Dieu le veut, ou le permet : c'est à nous à nous y soumettre.

LETTRE CCLXXIV.

Ce 22 Octobre.

IL n'y a pas de milieu dans mon état : il faut en être enivrée, ou accablée : vous savez ce qui en est. Je ne m'accoutume point à être nécessitée à chercher un asyle hors de moi : je m'ennuye ici à la mort, parce que je n'y ai ni repos ni occupation, & que le trictrac ni le piquet ne peut remplacer ce que je trouve à St. Cyr. Si j'avois plus de vertu, je me plaindrois moins. Demandez-la pour

---

le C. de Noailles avoit deux sujets d'aversion : la confiance entiere de Mad. de Maintenon en cet Evêque, & le zele de cet Evêque contre le Jansénisme.

moi à celui qui peut la donner. Je n'entends plus parler de notre Abbesse, sans que je puisse en comprendre la raison.

Je n'ai su le mal de M. le Cardinal qu'en apprenant sa guérison.

Par où pourriez-vous me déplaire, mon cher Duc, dans l'affaire que vous allez traiter avec Me. de Montespan? Je l'approuve, je la desire, je n'ai point à m'en mêler. Vous voyez que l'on ne songe point à me voir: c'étoit le seul embarras que je pouvois craindre; car il n'est ni facile, ni nécessaire de nous rapprocher; & je crois même qu'il est convenable pour l'une & pour l'autre, de demeurer comme nous sommes. Je ne vois donc rien qui doive vous faire de la peine. Il ne vous seroit pas aisé de me fâcher; car je suis très-persuadée de votre amitié. Je n'en aurois pas été tout-à-fait indigne autrefois: mais je ne suis plus qu'une triste vieille, à charge aux autres & à elle-même.

LETTRE CCLXXV.

De M. le Mar. de Noailles, à Mad. de Maintenon.

MR. Manseau va vous offrir, Madame, un présent (1) qui ne vous déplaira point, puisque vos Dames de St. Louis le partageront avec vous : elles ne peuvent avoir rien de plus cher que l'image de celle qui les a formées ; & ce don leur sera d'autant plus précieux, qu'elles le recevront de votre main. La simplicité y est toute entiere, & par égard pour leurs réglements, & par respect pour votre personne, qui, pour plaire & pour étonner, n'a pas besoin des richesses de l'art. J'aurois voulu graver au bas de ce portrait tout ce que ces Dames connoissent de vos vertus, & tout ce que j'en vois ; mais il a fallu vous obéir, & céder à votre modestie qui m'impose silence. J'aime encore mieux, Madame, vous plaire, que vous louer.

(1) Le portrait de Madame de Maintenon en taille douce.

LETTRE CCLXXVI.

De Mad. la Maréchale de Noailles (1) *à Mad. de Maintenon.*

ME. la Maréchale de Boufflers est vivement touchée de vos bontés, Madame : je me suis chargée de vous en assurer. Elle a grand besoin de consolation : sa douleur ne se peut exprimer, & son état, qu'elle ne connoît pas encore dans toutes ses circonstances, fait compassion. Quelque soumission qu'elle ait à la volonté de Dieu, sa perte est si complete, qu'elle la sentira long-temps. Mais ne la sentirons-nous pas aussi, nous qui aimions tant M. de Boufflers, & qui avions tant de raisons de l'aimer ? J'en suis véritablement affligée : un pareil ami est bien digne de mes regrets : mon fils perd beaucoup : le Roi perd un excellent sujet : & vous, Madame, vous perdez un homme que vous honoriez de votre confiance. Paris

(1) Marie-Françoise de Bournonville, fille unique du Duc de Bournonville, & de Lucrece-Françoise de la Vieuxville, mariée le 13 Août 1671, morte le.....

le pleure comme nous: & jamais un particulier ne fut plus regretté. Vous connoissez, Madame, mon respect infini & mon tendre attachement.

P. S. M. d'Armenonville, qui traite depuis six mois avec mon fils la vente des biens qu'il a près de Maintenon pour des rentes de ma belle-fille sur la Ville, dont il seroit bon qu'elle fût défaite, me pria hier de vous écrire pour vous supplier très-humblement d'engager le Roi à lui accorder.... Je vous avoue, Madame, que je n'ai osé le refuser; de peur qu'un refus ne rompît notre marché, auquel je crois que l'espérance de votre protection a beaucoup de part. M. d'Armenonville desire sur tout ceci un grand secret: hélas! Madame, c'est ce que vous accorderez le plus aisément.

LETTRE CCLXXVII.

On joint ici les pieces suivantes pour éclaircir les motifs de la disgrace du Cardinal de Noailles.

De M. l'Abbé Bochard à M. l'Evêque de Clermont son oncle.

J'Ai eu de longues conférences avec le R. P. touchant l'affaire des deux Evêques & de son Eminence. Voici, mon très-honoré Seigneur & oncle, où les choses en sont. M. le Dauphin, Messieurs l'Archevêque de Bordeaux, l'Evêque de Meaux, Messieurs de Beauvilliers, Voisin & Desmarets travaillent par l'ordre du Roi à examiner le fond de l'affaire ; & quand ils auront trouvé les biais nécessaires pour finir la contestation, ils en feront le rapport à S.M. Pour les procédés personnels, on est dans la résolution de donner quelque satisfaction à son Eminence ; mais sur le fond, les deux Evêques gagneront leur procès. Le livre du P. Quesnel sera proscrit, & l'on fera justice aux Evêques que le Mandement de son Eminence attaque. J'ai vu entre les mains du P. Tellier plus

de trente lettres des meilleures têtes du Clergé, qui demandent justice au Roi du procédé de son Eminence. Le P. Tellier m'a dit qu'avant huit jours il en auroit encore autant. Le secret est promis à tous ceux qui en écriront; & jamais Son Eminence ni le public n'en auront aucune connoissance. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre au Roi, que le P. Tellier vous prie de signer. Il en a gardé une copie pour l'envoyer sans signature à plusieurs Prélats qui lui demandent un modele. Il faut, s'il vous plaît, que vous y mettiez une enveloppe & un cachet volant. J'ai ordre du P. Tellier de la lui envoyer à Fontainebleau en cet état. Il part aujourd'hui pour s'y rendre, & le Roi va coucher à Petit-Bourg, chez M. le Duc d'Antin. Je vous envoye la relation de ce qui s'est passé en Flandres: c'est M. l'Abbé de St. Pierre qui nous l'apporta hier de Versailles. J'assistai hier au service de la Sainte-Chapelle de Paris pour Monseigneur. La cérémonie fut magnifique, & le P. Massillon fit un beau discours: vous le verrez imprimé. La piece de M. l'Evêque d'Angers paroît imprimée; elle est sifflée de tout le monde. Le P. Tellier n'a point vu le préambule du Mandement que vous devez signer avec M. de St. Flours. Il trou-

ve votre précaution ſage, de ſouhaiter qu'il ſoit vu ici avant que de paroître. Vous pouvez me l'adreſſer, ſi vous le ſouhaitez : je le donnerai à de bons réviſeurs, qui l'éplucheront exactement. J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé BOCHART.

A Vincennes, ce 15 Juillet. 1711.

P. S. Dans l'impatience où le P. Tellier eſt de votre lettre au Roi, vous ne pouvez l'envoyer trop-tôt.

MODELE

De la lettre des Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles.

SIRE,

JE ne prendrois pas la liberté de faire mes très-humbles remontrances à V. M. ſur le procédé de M. le Cardinal de Noailles à l'égard des Evêques de Luçon & de la Rochelle, ſi le devoir Epiſcopal & ma conſcience pouvoient me permettre de demeurer dans le ſilence. Il ne me convient point d'entrer dans le détail de

tout ce qui s'eſt paſſé entre Son Eminence & les deux Evêques. Ils ont eu l'honneur d'écrire à V. M., dont nous admirons le zele pour la Religion & pour la bonne Doctrine. Nous ne nous plaignons, SIRE, que de l'entrepriſe de M. le Cardinal contre l'autorité Epiſcopale, & contre les regles inviolables de la diſcipline Eccléſiaſtique. La Pourpre Romaine dont il eſt honoré, ne lui donne ni autorité, ni juriſdiction ſur les Evêques ſes confreres : il ne lui eſt point permis de condamner leurs opinions, ni de flétrir leurs Mandements par des cenſures publiques. Les Aſſemblées Provinciales, les Conciles Généraux peuvent réformer les jugements des Sieges particuliers : chaque Evêque dans ſon Dioceſe n'a aucune puiſſance légitime pour le faire. Tel eſt l'ordre preſcrit par les Canons : tels ſont les privileges de l'Egliſe de France, dont vous êtes, SIRE, le glorieux Protecteur. M. le Cardinal l'avoit jugé ainſi, lorſque l'on vit paroître le Mandement de l'Evêque de St. Pons ſur le *Cas de Conſcience.*

Le Mandement des Evêques de Luçon & de la Rochelle contre un Livre condamné par un Bref Apoſtolique, & cenſuré par un grand nombre d'Evêques de votre Royaume, méritoit du moins

les mêmes égards; cependant, SIRE, les fideles sont scandalisés; les novateurs, dont tout l'espoir & toute la ressource sont dans le trouble & la division, profitent de la mésintelligence qui se trouve dans le corps même des Pasteurs: le zele devient plus timide par la crainte des contradictions: les peuples perdent la confiance & la soumission qu'ils doivent à ceux qui sont établis de Dieu pour les conduire, & la liberté du St. Ministere est affoiblie.

J'ai cru, SIRE, que le caractere dont il vous a plu de m'honorer, l'amour de la vérité & de la paix, l'expérience que j'ai acquise dans le long gouvernement d'un grand Diocese, l'attention que j'ai toujours apportée à établir la saine doctrine, & à préserver le troupeau qui m'a été confié, de la contagion des nouvelles erreurs; j'ai cru, SIRE, que toutes ces raisons pouvoient autoriser la liberté que je prends aujourd'hui d'implorer la protection de V. M., & d'avoir recours à la sagesse de ses conseils, dans une occasion où la Religion, la charité Chrétienne, l'unité de l'Episcopat, la Hiérarchie Apostolique & l'édification publique sont également intéressées. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE [illegible]

[illegible]

Mon très-Révérend Pere, je reçois avec une extrême surprise un paquet de M. le Comte de Pontchartrain, de Fontainebleau, dans lequel je trouve une lettre que j'écrivois à M. l'Evêque de Clermont, mon oncle, avec un projet que je lui envoyois d'une lettre au Roi; le tout imprimé sous un titre qui assure que les originaux sont entre les mains de M. le Cardinal de Noailles.

Les précautions que j'avois prises pour que mon paquet fût sûrement mis à la poste, ne me permettent pas de douter qu'on n'ait violé la foi publique. Je vais approfondir ce point, pour en informer M. de Clermont, à qui ces lettres sont adressées; mais quant à l'induction que j'apprends qu'on en tire contre vous, M. T. R. P., ma conscience & mon honneur m'obligent à vous déclarer que je suis prêt à rendre le témoignage suivant.

1. Ce qui m'a donné lieu à former le dessein d'une lettre de mon oncle au Roi, est ce qu'il m'écrivit sitôt qu'il eut vu

l'Ordonnance de M. le Cardinal. Cette Ordonnance l'avoit extrêmement surpris, & il me chargeoit de l'instruire des mesures que prenoient les Evêques sur cette affaire, afin de s'y conformer.

2. Sur cette lettre de M. de Clermont, j'allai trouver le P...., son ami particulier & le mien, & ce fut moi qui, de mon chef, lui proposai le dessein d'une lettre au Roi, dont je me chargeai de dresser le projet.

3. Ce projet dressé, je l'envoyai au P..., le priant de l'examiner; ce qu'il fit.

4. Avant que de l'envoyer à Clermont, il nous parut au P... & à moi, qu'il seroit bon de savoir votre sentiment.

5. Je vous demandai une audience particuliere, dans laquelle vous ayant exposé tout ce que mon oncle m'avoit écrit, je vous priai de me dire, s'il pouvoit écrire avec sûreté la lettre dont je vous présentai le projet, & s'il n'avoit pas lieu d'appréhender qu'elle fût renvoyée à M. le Cardinal.

6. Ce fut en cette occasion que vous me dites deux choses: l'une, qu'un grand nombre de Prélats avoient déja écrit; l'autre, que leurs lettres n'avoient été & ne seroient vues de personne. Alors vous me tirâtes une grosse liasse de papiers en-

fermés dans un bureau, mais qui ne fut point déliée, m'assurant qu'elle contenoit les lettres des Evêques qui avoient écrit sur ce sujet.

7. Sur cette assurance, je crus ne rien risquer de faire partir le paquet pour Clermont.

Voilà la vérité dans la derniere exactitude, que j'atteste devant Dieu & devant les hommes, croyant être obligé en conscience d'en faire la déclaration : ainsi il est faux :

1. Que ce soit vous qui ayez fait le projet de la lettre, ni qu'aucun Jésuite s'en soit mêlé, si ce n'est le P..., pour l'examiner.

2. Il est faux que ce soit vous, ni aucun Jésuite, qui m'ayez porté à prier mon oncle de la signer & à l'écrire.

3. Je l'avoue & la soutiens toute entiérement de moi. Pourquoi en rougirois-je ? c'est pour la défense de la vérité & de la saine doctrine. Je proteste que j'en ferois encore autant, si l'occasion se présentoit de recommencer.

4. Pour ce qu'il peut y avoir au-delà dans ma lettre à mon oncle, j'ai cru que vous ne me désavoueriez pas, quand je lui témoignerois beaucoup d'empressement de votre part, pour l'exciter à user

de diligence, dans la crainte où j'étois que ſa lettre ne vînt trop tard.

Au reſte, ſi dans ma lettre à mon oncle, il y a quelque terme qui ne ſoit pas meſuré, je ne pouvois pas prévoir qu'une lettre ſecrete, & écrite avec confiance, & ſans une ſcrupuleuſe attention, dût jamais être interceptée à la poſte, rendue publique, & même imprimée. J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

L'Abbé BOCHART DE SARON.

Fin du Tome quatrieme.